

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

M. SELLAL EN VISITE DE TRAVAIL À MASCARA ET ORAN

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans les wilayas de Mascara et d'Oran, indique mardi un communiqué des services du Premier ministre. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, permettra au Premier ministre de «s'enquérir de l'état d'exécution et d'avancement des programmes de développement de ces wilayas», précise la même source. A cette occasion, M. Sellal, qui sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, procédera à l'inauguration et au lancement de plusieurs projets à caractère socio-économique.

P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 17 Juin 2015 - 30 Chaâbane 1436 - N° 992 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-FRANCE



FIN DE LA VISITE DE TRAVAIL ET D'AMITIÉ DU PRÉSIDENT FRANÇAIS EN ALGÉRIE
Hollande confirme les relations «exceptionnelles» entre Alger et Paris Perspectives «prometteuses» pour un partenariat d'exception

p. 6-7

LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE AHMED GAÏD SALAH PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE SORTIE DE 3 PROMOTIONS D'OFFICIERS DE L'ACADEMIE MILITAIRE DE CHERCHELL



«GRANDE FIERTÉ»

L'ANP DEMEURE FORTEMENT CONVAINCUDE DE LA SENSIBILITÉ ET DE LA VITALITÉ DE SES MISSIONS CONSTITUTIONNELLES

p. 28

COMMERCE

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON
Benyounès va recourir aux bureaux d'expertise internationaux pour lutter contre le phénomène

p. 8

SANTÉ

BOUDIAF CONFIRME : «Elimination définitive du problème de traitement par radiothérapie du cancer d'ici deux ans, au plus tard»

p. 5

FINANCES **M. Benkhalfa préconise la rigueur dans l'usage des fonds publics**

p. 5

SANTÉ

DOS, SEINS, THYROÏDE : DE NOUVEAUX EXAMENS DE DÉPISTAGE

Pages 14-15

HISTOIRE
Zitouni

décerne la médaille du 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution à Hawe Marvine

p. 16

F TBALL

CAN-2017 (QUALIFICATION- 2^e J)
LESOTHO- ALGÉRIE

Les Verts en stage à partir du 31 août en Afrique du Sud

p. 26

BÉJAÏA

Une opération d'otoplastie réussie au CHU

p. 12

Météo► **Régions Nord : 25° à Alger**

Temps voilé avec développement de foyers orageux isolés en fin de journée vers les régions Ouest. Vers les régions Centre et Est, temps généralement dégagé puis voilé avec développement d'une activité pluvio-orageuse à partir de l'après-midi et en soirée. Les vents seront variables faibles à modérés. La mer sera agitée.

► **Régions Sud : 38° à Tamanrasset**

Temps dégagé à partiellement voilé excepté des formations nuageuses avec cellules orageuses isolées sur le Hoggar/Tassili l'après-midi. Les vents seront variables modérés avec soulèvements de sable locaux.

TRAVAUX PUBLICS
Ouali à Alger


Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux publics, M. Abdellah Ouali, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya d'Alger.

INDUSTRIE ET MINES
Bouchouareb les 21 et 22 juin à Biskra et Constantine


Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdessalem Bouchouareb, effectuera, les 21 et 22 juin, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Biskra et de Constantine.

CE MATIN À L'UMBB
Cérémonie de gratification des enseignants et lauréats


L'université M'hamed Bougara de Boudmerdès, organise ce matin à partir de 9h30 à la salle de conférences de l'université, une cérémonie de gratification des enseignants et lauréats de l'année universitaire 2014-2015.

C'EST DÉJÀ LE RAMADHAN
FRUITS ET LÉGUMES
Hausse de 12% durant les dernières 24h


A quelques heures seulement du début du mois sacré du Ramadhan, les prix des fruits et légumes ont enregistré une hausse de 12% pendant les dernières 24h, a indiqué hier le porte-parole de l'Ugcaa M Hadj Tahar Boulenouar. En moyenne, les prix affichés hier dans les marchés de détails sont comme suit : la pomme de terre à 60 DA, les tomates à 70 DA, les oignons à 50 DA, les bananes à 170 DA et les pêches à 140 DA. Le prix des viandes rouges et blanches auraient aussi enregistré une hausse de 20 DA le kg. Par ailleurs, le porte-parole de l'Ugcaa prévoit une baisse des prix allant jusqu'à -20% à partir de la deuxième semaine du Ramadhan.

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID
Avant-première du film Serkadji


Le musée national du moudjahid présentera en avant-première cet après-midi à partir de 14h, le film *Serkadji*.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS
Conférence sur «Les maladies chroniques et le Ramadhan»

Le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h30, huit (8) spécialistes en médecine pluridisciplinaire pour parler des «maladies chroniques et le Ramadhan». Il s'agit du Pr M'hamed Benredouane, maître-assistant en dermatologie au CHU Mustapha Pacha et ancien ministre des Affaires religieuses, de Mme Zakia Arbouche, chef de service endocrinologie au CHU Béni Messous, du Pr Mohamed Benabadjji, chef de service néphrologie au CHU Béni Messous, du Pr Yacine Bouhouita, chef de service cardiologie au CHU Mustapha Pacha, du Pr Omar Ailem, chef d'unité ophtalmologie au CHU Mustapha Pacha, du Dr Chafik Aouiche, diabétologue au CHU Mustapha Pacha, du Dr Marniche Sollah Nora, diabétologue à l'EPH de Bologhine et du diététicien, le Dr Karim Messous. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun (Alger).

ETUSA
Programme nocturne spécial Ramadhan


À l'occasion du mois sacré du Ramadhan, l'établissement public de transports urbain et suburbain d'Alger (Etusa), a élaboré un programme spécial de manière à satisfaire les besoins en matière de transports au niveau de la capitale et ses environs, et surtout pour assurer une liaison directe entre les nouvelles cités urbaines et Alger, pour permettre aux citoyens de garder les mêmes habitudes après avoir été délocalisés d'Alger centre vers ces nouveaux centres urbains. Ainsi le service de nuit sera assuré à travers 71 lignes de 20h45 jusqu'à 2h du matin. Par ailleurs, les Sablettes, le Casif de Sidi Fredj, la Safex, la gare de Bab Ezzouar seront reliés au Centre commercial de Bab Ezzouar et de la Safex. En matière de contrôle et de sécurité, 70 agents seront déployés pour assurer la sûreté et la sécurité des voyageurs.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TOURISME ET ARTISANAT
Ghoul à Skikda

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, en compagnie de la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Mme Aïcha Tagabou, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya de Skikda.


DEMAIN À 11H
Le président de TAJ reçoit l'ambassadrice des USA

Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, recevra demain jeudi 18 juin à 11h, au siège national du parti sis à Delly Ibrahim, Alger, l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger, Mme Joann A. Polaschik.

FORUM D'EL WASSAT
Conférence sur les menaces terroristes qui pèsent sur l'Algérie


Le Forum du quotidien El Wassat reçoit ce matin à 11h au siège du journal sis au 92, rue Sylvain Forastier, Alger, l'expert en questions sécuritaires le Dr Ahmed Mizab, pour une conférence-débat qui portera sur les menaces terroristes qui pèsent sur l'Algérie et les dossiers du Sahel et de Daech.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN À TIPASA
Portes ouvertes sur la Sûreté nationale


La place du Port de Tipasa abritera aujourd'hui et demain la 60e édition des Journées portes ouvertes sur les services de la Sûreté nationale. Au programme : découverte des différents services de police, et rencontre avec des cadres de la Sûreté nationale. Les visiteurs auront l'occasion d'assister à des ateliers animés par les éléments des différentes directions et services centraux avec la présentation des moyens technologiques modernes utilisés par la Direction générale de la Sûreté nationale. Des circuits d'éducation routière seront installés pour les enfants afin de leur permettre de tester leurs réflexes en conduite. Quant aux jeunes, ils auront la possibilité de s'informer sur les métiers de la police, notamment les modalités pour être policier ou agent civil.

Horaires des prières

Mercredi 29 Chaâbane 1436

03:37 Fajr

12:49 Dohr

16:40 Asr

20:12 Maghreb

21:53 Isha



CONCRÉTISATION DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le développement local n'attend pas

Boualem Branki

Le développement local n'attend pas. Mais, c'est un objectif cardinal pour que l'Algérie retrouve sa pleine santé financière, sociale et culturelle. C'est en quelque sorte le message de cette «énième» visite sur le terrain du Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Car aujourd'hui, et à la veille probablement du début du mois de ramadhan, il va silliner les wilayas de Mascara et d'Oran. Avec en bandoulière cet esprit de gagneur, de battant qu'il veut inculquer aux responsables locaux pour qu'ils mènent à terme les grands projets d'infrastructures dont ils ont la charge de réaliser.

A Mascara où il va débuter sa visite comme à Oran, le Premier ministre n'aura en réalité qu'un seul message aux autorités locales : faites vite, réalisez vite les projets de développement local, car les citoyens, la société algérienne ont besoin d'arriver rapidement à atteindre les standards internationaux en matière de bonne gouvernance, de prospérité sociale, et de développement culturel et Scientifique.

En fait, cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre et du suivi du programme du président de la République, va permettre à M. Sellal de s'enquérir de l'état d'exécution et d'avancement des programmes de développement de ces wilayas.

Une importante délégation ministérielle accompagnera M. Sellal qui devra procéder à l'inauguration et au lancement de plusieurs projets à caractère socio-économique tant dans la wilaya de Mascara que dans celle d'El Bahia. Des projets infrastructuraux qui annoncent une entrée remarquable de l'Algérie dans une nouvelle dynamique de développement.

Au-delà, l'Algérie aura réalisé un grand pas vers un développement industriel et agricole harmonieux et équilibré qui priviliege la donne humaine et sociale dans les projets structurants en cours de réalisation. Dans les deux wilayas, le Premier ministre aura ainsi à inaugurer des projets de développement structurants, inscrits d'ailleurs dans l'agenda du programme du président. Tous les secteurs sont concernés, à commencer par celui combien important de l'habitat, les ressources en eau ou la santé et l'éducation.

C'est dire également l'important investissement humain et financier de l'Etat dans la réalisation des importants projets de développement économique et social, une démarche qui a fait progresser l'Algérie dans la réalisation des objectifs du millénaire (OMD) tracés par les Nations unies.

Et puis, comme le Premier ministre l'avait déjà souligné, l'Algérie a les moyens de poursuivre sa reineflement son programme de développement social.

M. Sellal dans les wilayas de Mascara et d'Oran

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Mascara et d'Oran, dans le cadre de la concrétisation du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Durant sa visite d'une journée, le Premier ministre inaugurera et lancera plusieurs projets de développement à caractère économique, social et culturel et s'enquerra de l'état d'avancement et d'exécution des projets dont a bénéficié la wilaya de Mascara dans les secteurs agricole, industriel et culturel, ainsi que celui de la promotion des investissements, du logement, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et des ressources en eau.

M. Sellal, qui sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, entamera sa visite par l'inspection du projet de transfert d'eau à partir du barrage de Ouizert vers la plaine de Ghirss pour les besoins de l'irrigation des terres agricoles.

Il inaugura, à l'occasion de sa visite, le projet d'extension de la station de traitement des eaux à Bouhanifia dont la capacité passe de 250 à 450 litres/seconde.

Un exposé lui sera présenté sur le système de télégestion et télésurveillance à partir du barrage de Bouhanifia jusqu'aux structures de stockage de Mascara, ainsi qu'un autre sur l'aménagement d'Oued Bouhanifia



après l'achèvement des travaux. La visite du projet du pôle universitaire de Sidi Saïd sera l'autre étape de la visite du Premier ministre à Mascara. Ce pôle, d'une capacité de 8.000 places pédagogiques et 4.000 lits, comprend également un restaurant central et le siège du rectorat.

Toujours dans la ville de Mascara, le Premier ministre posera la première pierre d'un projet de 3.048 logements LPL et inaugura le centre mère-enfant d'une capacité de 60 lits, et la salle de cinéma «Es-Saada» qui a bénéficié d'une opération de rénovation et de modernisation de ses équipements. Dans la commune de Maoussa, M. Sellal visitera l'exploitation agricole des frères Derouiche, qui active dans le cadre d'un partenariat avec la ferme pilote «Maoussa» de cette commune. Il inspectera, dans la commune d'Aïn Frah, les travaux de réalisation du barrage d'Oued Taht. Un exposé lui sera présenté et concernera le transfert des eaux, à partir de ce barrage, vers trois communes, ainsi que vers le périmètre irrigué Kachout. Le Premier ministre procédera à l'inauguration et à la mise en service de ce périmètre irrigué de 500

hectares, qui a fait l'objet d'une opération de réhabilitation.

Dans le même cadre, M. Sellal inspectera le projet d'approvisionnement en eau potable de 11 communes à partir de la station de Fergoug dans la commune de Mohammadia. Ces communes seront approvisionnées en eau de mer dessalée à partir du couloir «MAO» (Mostaganem-Arzew-Oran). Un exposé sera présenté au Premier ministre sur le transfert du périmètre irrigué de la plaine de Habra, avant d'inaugurer, dans la commune de Sig, deux chaînes de production, sur un total de 12, de pâtisserie et boulangerie de l'entreprise «Dulcesol Maghreb» (firme espagnole délocalisée en Algérie).

M. Sellal clôturera sa visite dans la wilaya d'Mascara par l'inauguration de l'unité de production de papier d'emballage de l'entreprise «Algerian Kraft Paper» située dans la commune de Zahana. Dans la wilaya d'Oran, le Premier ministre procédera à la mise en service de la deuxième unité de l'aciérie turque de droit algérien «Tosyalı Iron and Steel» dans la daira de Be-thioua.

APS

Après le Sud, l'Ouest du pays

Walid. B

Après le Sud, le premier ministre Abdelmalek Sellal met le cap sur l'Ouest du pays où il est attendu aujourd'hui dans les wilayas d'Oran et de Mascara pour une visite de travail et d'inspection.

Le premier ministre devra procéder à l'inauguration et au lancement de plusieurs projets à caractère socio-économique et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Les directives données en ce sens par le chef de l'Etat sont claires et ne souffrent d'aucune ambiguïté en vue d'accompagner la mise en œuvre du nouveau programme quinquennal de développement, d'une amélioration de la gouvernance locale.

Le chef de l'Etat avait instruit, à ce propos, le gouvernement à l'effet de promouvoir une plus grande participation de la société civile à la conception et au suivi du développement local, notamment des programmes communaux de développement.

Il a souligné que cette association des représentants de la population aux côtés des élus locaux et de l'administration territoriale, sera une consécration de la démo-

cratie participative. Le président Bouteflika n'a eu de cesse d'instruire le gouvernement d'impliquer la société civile pour améliorer la qualité de la gouvernance et de faire reculer la bureaucratie au bénéfice des citoyens et des opérateurs économiques pour promouvoir une décentralisation appuyée sur une démocratie participative qui associera mieux la société civile à la gestion locale.

Il avait instruit les membres du gouvernement de renforcer cette démocratie participative par la mobilisation du concours de la société civile mais aussi en trouvant les mécanismes de mettre en œuvre la réglementation en vigueur.

En effet, cette dernière accorde une importance majeure à la démocratie participative en la consacrant dans les différentes lois, notamment les codes communal et de wilaya dont celui relatif au droit du citoyen à assister aux délibérations des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW). Cette participation du citoyen à la gestion de sa collectivité constitue également un nouveau modèle de gouvernance, qui tend à mettre en place un relais, à travers le mouvement associatif, entre la société politique et la société civile, une démarche qui s'inscrit en droite ligne avec les directives du président de la République. Il faut dire que les défis liés à la nouvelle conjoncture marquée par une chute sensible des cours

du pétrole, sont énormes et obligent le gouvernement à s'orienter vers une nouvelle stratégie basée sur la nécessité d'accorder plus d'importance aux secteurs porteurs comme l'industrie, l'agriculture et le tourisme.

Dans ce sens, le gouvernement compte mettre l'accent sur la nécessité de faire associer l'ensemble des intervenants dans la sphère économique et industrielle en vue d'élaborer une véritable matrice pour le futur de l'économie nationale. Cette nouvelle approche vise également à faire de l'investissement et du partenariat un levier de la relance économique du pays et lui permettre d'impulser une nouvelle dynamique.

Dans ce sens, le Premier ministre avait assuré que le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du programme du président de la République.

Il sera question notamment d'accélérer le rythme de réalisation pour permettre la réception, dans les délais prévus, de tous les programmes inscrits au titre du programme quinquennat.

Pour le Premier ministre ces mesures s'inscrivent dans une nouvelle vision définie par le gouvernement au profit de l'économie nationale à travers la maîtrise des dépenses publiques, l'encouragement de la production locale et des investissements.

Le Conseil de la nation adopte à l'unanimité trois projets de loi portant institution de médailles militaires

Trois projets de loi portant institution de médailles militaires ont été adoptés à l'unanimité par les membres du Conseil de la nation. Le projet de loi portant création de la Médaille militaire, le projet de loi portant création de la Médaille de la bravoure militaire et le projet de loi portant création de la Médaille de participation de l'ANP aux guerres du Moyen-Orient de 1967 et 1973 ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil de la Nation lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua et un représentant du ministère de la Défense nationale. Lors d'une allocution après l'adoption des projets de loi, le ministre des Relations avec le Parlement a exprimé sa «reconnaissance» à l'intérêt porté par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika aux membres de l'institution militaire en promulgant ces lois.

Ces textes de loi traduisent «l'intérêt porté par le président Bouteflika à cette catégorie», a ajouté le ministre qui a félicité les membres de l'ANP pour ces médailles.

De son côté, la commission de la Défense nationale du Conseil de la Nation a exprimé, dans son rapport complémentaire, son soutien à cette initiative qui se veut un encouragement pour l'institution militaire et une reconnaissance aux sacrifices de ceux ayant participé aux guerres du Moyen-Orient de 1967 et 1973.

Adoption du projet de loi relatif à la protection de l'enfance

Les membres du Conseil de la Nation ont adopté mardi le projet de loi relatif à la protection de l'enfance, lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil Abdelkader Bensalah en présence du ministre de la Justice garde des sceaux Tayeb Louh.

M. Louh a affirmé dans une allocution à l'issue de l'adoption du texte de loi, que celui-ci «renforcera l'arsenal juridique national en matière de protection de l'enfance».

Il a ajouté que le texte adopté «permet d'adapter la législation nationale sur l'enfance aux législations internationales en tenant compte de la culture de la société algérienne».

Il a en outre souligné que l'importance de cette loi est dans le fait qu'elle constitue un cadre de protection sociale et juridique de l'enfant tout en prenant en considération les spécificités de cette catégorie sociale.

Le texte de loi prévoit notamment la création d'une instance nationale présidée par un commissaire, et chargée de la coordination entre les différentes instances de protection de l'enfance.

L'Etat doit fournir l'aide nécessaire aux familles démunies dont la situation matérielle précaire influe sur l'enfant conformément à cette loi qui souligne par ailleurs que la protection de l'enfance est la responsabilité de tous.

APS

PARLEMENT

Le projet de code procédure pénale présenté mardi au gouvernement (Louh)

Le ministre de la Justice, garde des sceaux Tayeb Louh a affirmé mardi à Alger que le projet de code de procédure pénale sera présenté lors de la réunion du gouvernement, soulignant que les dispositions prévues dans ce texte s'inscrivent dans le cadre des profondes réformes que connaît le secteur.

Dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière du conseil de la Nation consacrée au vote du projet de loi relatif à la protection de l'enfance, M. Louh a précisé qu'il soumettra le projet de code de procédure pénale au gouvernement mardi après-midi, ajoutant qu'il prévoit de profondes réformes visant à renforcer le pouvoir judiciaire.

Le ministre a rappelé que les réformes du secteur de la justice «renforceront les droits et les libertés fondamentales du citoyen».

Le projet de code de procédure pénale prévoit notamment l'introduction pour la première fois dans l'histoire de la justice algérienne d'une nouvelle clause qui consacre le principe du droit de l'accusé ou du suspect placé en garde à vue par la

police judiciaire, à la présence de son avocat lors de l'enquête préliminaire.

Il permet également au ministère public de procéder à la mise en mouvement de l'action publique et d'informer l'opinion publique. Concernant le retard accusé dans la présentation au conseil de la Nation du projet de loi relatif à la protection de la femme contre toute forme de violence pour débat et adoption, le ministre a précisé, dans une déclaration à l'APS, que «le projet a été soumis par le gouvernement au conseil de la Nation et attend d'être débattu». «La séparation des pouvoirs figurent parmi les principes que nous défendons et soutenons dans le cadre des réformes visant l'éification de l'Etat», a ajouté le ministre. Le projet



de loi avait été adopté à la majorité par l'APN début mars dernier lors d'une séance marquée par une vive opposition par les députés des partis du courant islamique, arguant que le texte de loi «est contraire à la législation islamique et aux us et coutumes de la société algérienne». Le projet de loi prévoit un nouvel article concernant la protection de l'épouse contre la violence physique et verbale et des coups et des blessures volontaires, ayant provoqué un état d'invalidité ou ayant causé l'amputation, la perte d'un membre, une invalidité permanente ou la mort de la victime. Un nouvel article a été élaboré pour criminaliser et lutter contre le harcèlement contre les femmes dans les lieux publics. La peine est allourdie si la victime est mineure.

Adoption du projet de loi sur l'aviation civile par le Conseil de la nation

Le Conseil de la nation a adopté, mardi, à l'unanimité le projet de loi sur l'aviation civile, lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président de cette institution parlementaire, en présence du ministre des Transports, Boudjemaï Talai. Cette nouvelle loi, qui modifie et complète celle de 1998, prévoit des mesures visant l'amélioration de la sécurité et la sûreté aériennes et de la qualité des services dans les aéroports. Elle permet aussi de s'adapter aux mutations connues par ce secteur durant ces dernières années, et de se conformer aux nouvelles exigences de l'organisation de l'aviation civile internationale (Oaci).

Le nouveau texte introduit plusieurs amendements et mesures afin de lutter contre les actes illicites dirigés contre l'aviation civile à travers, notamment, l'élaboration d'un Programme national de sûreté de l'aviation civile

(Pnsac) et d'un Programme national de sécurité de l'aviation civile (PNS). Il inclut également des articles pour compléter les dispositions relatives aux accidents et incidents d'aéronefs par l'introduction de «la notion d'incident grave», qui doit faire l'objet d'une enquête technique.

Parmi eux, la loi contient des amendements qui visent à améliorer la qualité des services dans les aéroports à travers l'octroi de nouveaux droits pour les passagers du transport aérien public dans les cas d'un refus d'embarquement, d'annulation de leur vol ou de vol retardé. A cet effet, les passagers bénéficieront d'une information, d'une indemnisation et d'une assistance adaptées aux inconvenients résultant de ces situations.

Pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite, la nouvelle loi interdit à toute entreprise de transport aérien public de leur refuser une

réservation sauf dans des cas précis relatifs aux exigences de sécurité ou à l'impossibilité de transporter la personne handicapée. L'introduction du concept de billet électronique est parmi les mesures introduites dans cette loi pour moderniser le secteur et améliorer la qualité des services aux passagers.

Intervenant après l'adoption de ce texte, M. Talai a indiqué que cette loi devra permettre à l'Algérie d'atteindre les normes internationales en matière d'aviation civile.

Le ministre a avancé que les textes d'application de cette loi seraient préparés dans les plus brefs délais tel que l'a recommandé la Commission des équipements et du développement local du Conseil de la nation. Cette commission a aussi appelé à l'amélioration des conditions de travail des pilotes et au respect du service minimum lors des grèves.

Adoption par l'APN du projet de loi sur les importations et exportations

Le projet de loi sur les opérations d'importation et d'exportation a été adopté, mardi, à la majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de cette institution parlementaire, en présence du ministre du Commerce, Amara Benyounes.

Analysé en janvier dernier par le Conseil des ministres, ce projet de loi recadre avec plus de précisions une ordonnance de 2003 laquelle permet le recours à ces licences pour gérer les exceptions à la liberté du commerce. Le projet de texte reformule plusieurs articles de cette ordonnance et y insère d'autres afin de mieux définir le concept de la licence et de son étendue, et de mettre en conformité la législation avec les règles de l'Organisation mondiale de commerce (OMC) dont celles régissant les licences d'importation et d'exportation. C'est ainsi que le nouveau texte, qui amende et complète l'ordonnance en vigueur, note que «les

opérations d'importation ou d'exportation de produits se réalisent librement mais sans préjudice des règles relatives à la morale publique, à la sécurité et ordre public, à la santé des personnes et des animaux, à la faune et à la flore, à la préservation des végétaux et des ressources biologiques, au patrimoine historique et culturel et à l'environnement. De surcroît, une des dispositions du projet précise la gestion des exceptions au principe de la liberté des opérations du commerce extérieur à travers la mise en œuvre de restrictions quantitatives ou de contrôle des produits à l'importation ou à l'exportation. Outre la reformulation des articles, de nouvelles dispositions sont introduites pour compléter l'ordonnance de 2003. Il s'agit des mesures de restriction qui peuvent être mises en œuvre pour conserver les ressources naturelles épuisables, lorsque ces mesures sont appliquées conjointement avec les restrictions à la production ou à la consommation. Ces mesures de

restriction visent aussi à assurer à l'industrie nationale de transformation les quantités essentielles de matières premières produites sur le marché national, et ce, en conformité avec les principes prévus par les accords internationaux dont l'Algérie signataire.

A propos de ce dernier point, il est constaté, en effet, que pour éviter la pénurie et la hausse de prix d'un produit fabriqué localement, il est arrivé que des pays, membres de l'OMC, décident de suspendre, provisoirement, leurs exportations pour ces produits afin d'approvisionner suffisamment leur marché local.

Par ailleurs, les concepteurs de ce projet de texte stipulent également la mise en place de mesures restrictives pour «saufgarder les équilibres financiers extérieurs et l'équilibre du marché». Quant aux autres dispositions du projet de loi, elles concernent essentiellement les formalités des licences ainsi que les «licences automatiques» et «non automatiques».

SANTÉ : BOUDIAF VEILLE AU GRAIN

Elimination définitive du problème de traitement par radiothérapie du cancer d'ici deux ans, au plus tard

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdemalek Boudiaf a déclaré, lundi, à Blida, que l'opération de rénovation des centres anticancéreux permettra d'éliminer, d'ici une année et demi à deux ans, au plus tard, le problème de traitement par radiothérapie des malades atteints du cancer.



«La prise en charge des cancéreux se fait actuellement sur la base de dernières innovations en matière de traitement thérapeutiques et à l'aide d'équipements performants», a indiqué le ministre, en marge de l'inauguration de la maison des malades, réalisée par l'association «Chouaa el-amel» (lueur d'espérance) de

Djelfa, pour l'accueil des cancéreux. Le dossier de prise en charge des cancéreux est l'une des priorités du programme du président de la République et fait l'objet, à cet égard, d'une attention particulière, a ajouté M. Boudiaf, précisant qu'il existe une réelle volonté des autorités du pays à prendre en charge toutes les patholo-

gies graves, à l'instar du cancer, le sida, le diabète et les maladies cardiovasculaires. Pour le ministre, un diagnostic, profond et fiable, des pratiques sanitaires, ainsi que la mobilisation de l'ensemble des partenaires, sont indispensables pour engager des réformes en mesure de rendre encore plus performant notre

système de santé. Le ministre a annoncé, par ailleurs, qu'un projet de méga-téléthon «au stade de maturation», expliquant que l'organisation de cet événement, prévu à la prochaine rentrée sociale, vise à susciter une large prise de conscience au sein de la société sur les dangers du cancer.

M. Benkhalfa préconise la rigueur dans l'usage des fonds publics

Le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa a appelé mardi à l'émergence d'une synergie entre la sphère économique réelle et la sphère financière et bancaire en préconisant la rigueur dans l'usage des fonds publics. M. Benkhalfa, qui s'exprimait lors d'une rencontre d'échanges avec les représentants des organisations patronales et professionnelles, a énuméré les actions du Gouvernement visant la «poursuite du développement et de relance des secteurs créateurs de valeur ajoutée notamment l'industrie», de

selon un communiqué du ministère. La rencontre, à laquelle ont assisté le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, le ministre délégué au Budget et à la prospective Hadji Baba Ammi ainsi que le secrétaire général de l'UGTA Abdelmadjid Sidi Said, s'inscrit «dans le cadre d'une démarche globale de rénovation du cadre d'exercice de l'activité économique», souligne la même source. M. Bouchouareb a, de son côté, rappelé la détermination du gouvernement à moderniser le cadre institu-



tional en ciblant notamment les éléments favorisant un meilleur climat d'investissement en mettant en exergue le rôle «privilégié» que doit assumer le secteur économique public en tant que vecteur de développement. Les partenaires économiques et sociaux ont enfin fait part de leur attachement à la concrétisation du Pacte économique et social dans un cadre de concertation et d'échanges et ce, dans l'objectif d'arriver à une croissance économique plus soutenue et plus diversifiée, selon le communiqué.

LES CANDIDATS AU BEM À ALGER: L'épreuve de français «facile» et à «la portée de tous»

L'épreuve de français a été «facile» et à la portée de tous», ont indiqué mardi les candidats qui ont passé l'examen du brevet de l'enseignement moyen (BEM) au lycée d'El Idrissi, à la place du 1er Mai (Alger), au dernier jour de cet examen.

Bien que l'épreuve de français soit «facile», selon eux, les candidats au BEM à Alger ont confié à l'APS leur crainte concernant le sujet de l'épreuve des sciences, surtout la réalisation des schémas du corps humain, qu'ils jugent difficiles et compliqués. Lyne Bouda (15 ans), Fathia Chihani et Boulassal Mohamed (14 ans), ont affirmé, sourire aux lèvres, que l'épreuve de français était «facile» et à la portée de l'élève moyen.

Quant à Slimani Kenza (14 ans) et Chiba Mohamed Amine (15 ans), ils ont exprimé leur crainte par rapport à l'épreuve des sciences surtout en ce qui concerne la réalisation des schémas du corps humain, jugée compliquée par les élèves.

45.905 candidats passent depuis dimanche les épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM), session 2015, à travers les différents centres d'examen de la wilaya d'Alger.

Selon les chiffres de l'Office national des examens et concours (ONEC), le nombre des candidats pour Alger est de 18.033 élèves alors que celui d'Alger Centre est de 10.520 et 17.352 pour Alger Ouest, soit un

total de 45.905 candidats dans la wilaya d'Alger.

Le nombre global de candidats au BEM à l'échelle nationale a atteint 542.041 candidats, en baisse de 12,09% par rapport à l'année 2014 (591.509 candidats), selon l'ONEC. Les élèves ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 accéderont automatiquement en classe de première année secondaire sur la base de la moyenne décrochée à l'examen national et celle de l'évaluation continue de l'année. Les résultats du BEM seront annoncés le 4 juillet. Le taux de réussite national à l'examen du Brevet d'enseignement moyen en 2014 était de 59,54 %.

ENFANTS EN DIFFICULTÉ : Signature d'une convention pour la réalisation d'un foyer d'accueil à Alger

Un foyer d'accueil pour les enfants en difficulté sera réalisé à la fin de l'année 2016 à Alger, en vertu d'une convention signée mardi entre le Réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant (Nada) et l'établissement public Algérie Télécom, à l'occasion de la célébration de la Journée de l'enfant africain. La convention a été signée par le président du Réseau Nada, Abderrahmane Araar, et le Président-directeur général d'Algérie Télécom, Azouaou Mehmel. Il s'agit d'un accord de financement du lancement prochain des travaux de ce projet, dont le coût est évalué à 200 millions de dinars, selon les signataires. Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a contribué à la réalisation de ce projet par l'attribution d'une assiette foncière située au niveau de la localité de Bouchaoui (ouest d'Alger), en plus d'une contribution financière et d'un soutien matériel et logistique d'Algérie Télécom. Baptisé «Foyer du cœur», cette nouvelle structure peut accueillir et accompagner jusqu'à 200 enfants et adolescents en difficulté, notamment les victimes de maltraitance, sans familles ou issus de familles en difficulté. Le renforcement et la consolidation de l'intervention en matière de prévention contre les risques qui peuvent menacer la santé, l'équilibre psychologique et social de ces enfants, par une prise en charge pluridisciplinaire», figurent parmi les objectifs de ce foyer, a précisé le président du réseau «Nada».

Le CRA bénéficie de trois cliniques mobiles destinées aux wilayas du Sud

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a bénéficié, mardi à Alger, de trois cliniques mobiles destinées aux wilayas de Tamanrasset, Illizi et Adrar. Cette première opération du genre s'inscrit «dans le cadre des activités de solidarité entre l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo et cette institution», a indiqué la présidente du CRA, Mme Saïda Benhabyles, précisant que ces cliniques mobiles assureront le dépistage des malades dans les wilayas de Tamanrasset, Illizi et Adrar». La présidente du CRA a salué «l'octroi des trois cliniques destinées aux wilayas du Sud qui seront supervisées par des équipes médicales locales en collaboration avec les directions de la santé de ces régions frontalières du pays». La maintenance du matériel médical sera confiée aux collectivités locales, a fait savoir Mme Benhabyles. En tant qu'institution de solidarité, le CRA œuvre à élargir ses activités sociales, humanitaires et de solidarité et à ancrer cette culture au sein de la société algérienne, a-t-elle indiqué. APS

COMMERCE Ouverture de 2 marchés de proximité «spécial Ramadhan» à Alger

M. Amara Benyounès, ministre du Commerce et M. Abdelmadjid Sidi Said, secrétaire général de l'Union Générale des Travailleurs Algériens accompagnés des ministres de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources halieutiques et de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, procéderont à l'ouverture de deux marchés de proximité «spécial Ramadhan» des produits de grande consommation, le mercredi 17 mai 2015.

Il s'agit de l'ouverture du marché installé au niveau de la place 1er Mai près du siège de l'UGTA à 13h30 et celui installé à la Société algérienne des foires et des exportations (SAFEX-pavillon central) dont l'inauguration se fera juste après celle du 1er Mai. L'installation de ces marchés réservés essentiellement, à la vente et la commercialisation des produits locaux, notamment les produits de grande consommation, vise à préserver le pouvoir d'achat des ménages et renforcer les liens producteur-consommateur. Cette opération organisée en collaboration avec l'UGTA sera étendue à plus de 95 marchés établis dans 41 wilayas et permettra un approvisionnement, d'éviter les pénuries et la hausse des prix durant le mois sacré de Ramadhan.

ALGÉRIE - FRANCE

M. Ould Khelifa s'entretient avec M^{me} Guigou sur la coopération parlementaire algéro-française

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a reçu lundi à Alger la présidente de la commission des Affaires étrangères de l'assemblée française, Elizabeth Guigou avec laquelle il a évoqué la coopération parlementaire algéro-française, indique un communiqué de l'Assemblée.

Lors de la rencontre, M. Ould Khelifa a affirmé que les relations entre l'Algérie et la France ont connu durant la dernière décennie «un développement remarquable, notamment après l'échange de visites au plus haut niveau».

A cette occasion, le président de l'APN a passé en revue les résultats positifs relevés à l'issue de ses précédents entretiens avec Mme Guigou et d'autres responsables français, estimant que ces résultats traduisaient «une grande entente et une volonté commune de développer la coopération bilatérale dans divers domaines».

«Les deux pays œuvrent ensemble à hisser le niveau de leurs échanges dans un contexte marqué par la crise économique et des changements politiques effrénés», a ajouté M. Ould Khelifa, précisant que les deux pays œuvraient «à exploiter leurs relations parlementaires privilégiées pour réaliser leurs intérêts communs».

Il a, en outre, souligné que l'action commune dans le cadre de la grande commission parlementaire, la seule du genre liant le parlement algérien à un Parlement étranger, constituait l'un des plus importants aspects de la coopération entre les deux pays.

L'Algérie est désormais une source de sécurité et de stabilité dans une région marquée par les foyers de tension et les crises, a indiqué le président de l'APN, soulignant les efforts de l'Algérie visant à inciter les antagonistes aussi bien au Mali qu'en Libye à opter pour la voie du dialogue, comme seule issue à la crise. M. Ould Khelifa a souligné le droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant avec El Qods pour capitale.

Il a affirmé, par ailleurs, l'attachement de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, précisant que l'Algérie n'était pas partie à ce conflit dont le règlement doit se faire dans le cadre de la légalité internationale.

Le président de l'APN a enfin évoqué le rôle des parlementaires dans la diffusion des valeurs de liberté et de justice, appelant à œuvrer à leur consécration, a indiqué le communiqué.

Pour sa part, M^{me} Elizabeth Guigou a indiqué que les députés français suivaient avec intérêt les efforts déployés par l'Algérie en faveur de la paix et de la sécurité dans la région, soulignant l'importance de la coordination entre l'Algérie et la France en tant que pays pivots dans la région faisant face à des défis communs.

«La France valorise les efforts de l'Algérie en faveur de solutions pacifiques et durables aux crises que connaît la région, ce qui permettra aux deux pays d'éviter leurs répercussions», a souligné la responsable.

Elle a, dans ce sens, appelé au soutien des pays sahéliens en vue de les aider à surmonter leurs crises, saluant le soutien de l'Algérie à certains pays de la région à l'instar de la Tunisie. Concernant la coopération parlementaire, M^{me} Guigou a souligné l'intérêt porté par l'Assemblée nationale française à la réunion de la Grande commission parlementaire dans les plus brefs délais, mettant en exergue l'importance de la consolidation des échanges parlementaires afin de les promouvoir au niveau de la coopération bilatérale sur les plans politique et économique.

APS

La visite du président français en Algérie

Le président français, François Hollande, a confirmé, lors de sa visite de travail et d'amitié qu'il a effectuée lundi à Alger, le caractère «exceptionnel» des relations qui unissent l'Algérie et la France.

Dès son arrivée à l'aéroport Houari Boumediene, le président Hollande a tenu à souligner le caractère «exceptionnel» de la relation liant l'Algérie à la France ainsi que l'amitié «réelle et fraternelle» entre les deux pays.

Rappelant qu'il s'agit de la seconde visite du genre qu'il effectue après celle de 2012, il a affirmé que sa présence en Algérie est l'occasion d'«approfondir les relations bilatérales dans les différents domaines».

Le président français a affirmé, en outre, avoir «beaucoup œuvré ces derniers mois» avec le Président Bouteflika pour «rapprocher encore» les deux pays dans les différents domaines, insistant sur l'importance de «travailler ensemble pour la Méditerranée». Abordant le domaine de l'histoire commune, le chef de l'Etat français a estimé «qu'il s'agit de faire le travail de mémoire et, en même temps, se tourner vers l'avenir». Un avenir, a-t-il poursuivi, qui «tourne autour du développement économique et du rapprochement universitaire et culturel».

Le président Hollande a affirmé que la «relation personnelle» établie avec son homologue algérien, Abdelaziz Bouteflika,



allait «renforcer» les relations algéro-françaises dans les différents domaines.

S'exprimant à l'issue de son entretien avec le chef de l'Etat, M. Hollande a ajouté que cette «relation personnelle» va également permettre aux deux pays d'apporter les «mêmes propositions» concernant «la résolution des crises et le rétablissement de la paix et la sécurité dans la région et dans le monde».

En se recueillant à la mémoire des martyrs de la Révolution au sanctuaire du Martyr, le président Hollande est revenu sur le passé mémorial commun, le qualifiant de «douloureux» avant de souhaiter que «beaucoup de choses ont été apaisées» lors de sa première visite effectuée en décembre 2012.

S'agissant du volet de la coopération économique, le chef de l'Etat français, qui a rappelé que son pays était le «premier partenaire» de l'Algérie, a souhaité que ce partenariat «se développe davantage».

Il a soutenu que la présence des entreprises françaises en Algérie contribue au «développement de l'emploi» dans les deux pays, affirmant avoir la volonté de «faciliter la mobilité» des citoyens et des opérateurs économiques de part et d'autre.

Le chef de l'Etat français a, par ailleurs, mis en exergue le «combat commun» mené contre le terrorisme et salué, à ce propos, le travail accompli par l'Algérie, notamment dans le rétablissement de la paix au Mali. M. Hollande a tenu, dans ce sens, à exprimer sa «gratitude» au gouvernement algérien qui «a tout fait pour permettre de retrouver les auteurs de l'assassinat d'Hervé Gourdel», ressortissant français assassiné en Algérie par un groupe terroriste en 2014.

Avant de quitter Alger, le président français a indiqué, dans une conférence de presse, que le Président Abdelaziz Bouteflika lui a «donné l'impression d'une grande maîtrise intellectuelle», ajoutant: «c'est rare de rencontrer des chefs d'Etat qui ont cette alacrité et cette capacité de jugement».

«Le président Bouteflika m'a donné l'impression d'une grande maîtrise intellectuelle et même c'est rare de rencontrer un chef d'Etat qui a cette alacrité, cette capacité de jugement», a-t-il relevé, avant de poursuivre: «Je ne parle pas de ce qu'il peut faire pour l'Algérie, mais pour apporter sa sagesse et son jugement pour régler les crises dans le monde».

HOLLANDE: Le Président Bouteflika a «une grande maîtrise intellectuelle»



Le président français, François Hollande, a indiqué lundi à Alger que le président Abdelaziz Bouteflika lui a «donné l'impression d'une grande maîtrise intellectuelle», soulignant que «c'est rare de rencontrer des chefs d'Etat qui ont cette alacrité et cette capacité de jugement».

«Le président Bouteflika m'a donné l'impression d'une grande maîtrise intellectuelle et même c'est rare de rencontrer un chef d'Etat qui a cette alacrité, cette capacité de jugement», a indiqué le président Hollande lors d'une conférence de presse.

«Vous m'interrogez sur sa santé, je ne suis pas médecin et je ne viens pas comme médecin rencontrer un chef d'Etat. Ce que je peux vous dire, c'est que la qualité de la discussion que nous avions eue pendant près de deux heures était particulièrement intense et élevée», a-t-il ajouté.

M. Hollande a indiqué que le président Bouteflika avait «toutes les capacités», soulignant qu'il «l'a montré». «Je ne parle pas de ce qu'il peut faire pour l'Algérie, mais pour apporter sa sagesse et son jugement pour régler les crises dans le monde».

M^{me} Bitat s'entretient avec la présidente du groupe parlementaire d'amitié «France-Algérie»

La présidente du groupe parlementaire d'amitié Algérie-France et membre du Conseil de la nation, M^{me} Zohra Drif Bitat s'est entretenue lundi à Alger avec M. Alain Néri, président du groupe parlementaire d'amitié France-Algérie au Sénat français, indique un communiqué du Conseil de la nation.

L'entretien a porté sur les relations entre les Parlements des deux pays et les moyens de les développer à la lumière du «bond qualitatif dans les relations politiques et économiques depuis 2012», ajoute le communiqué. Les rela-

tions entre les deux pays sont marquées par un «respect mutuel», a souligné M^{me} Bitat.

M. Néri qui s'est réjoui de sa présence en Algérie a affirmé, de son côté, que le «raffermissement des relations entre l'Algérie et la France doit reposer sur les domaines économique

et culturel». Les deux parties ont convenu de poursuivre le dialogue et la coopération dans le cadre du groupe parlementaire d'amitié. M. Néri se trouve en Algérie dans le cadre de la visite de travail et d'amitié qu'il effectue le président français en Algérie.

ALGÉRIE - FRANCE

Perspectives «prometteuses» pour un partenariat d'exception entre l'Algérie et la France

La visite effectuée lundi à Alger par le président français, François Hollande, a permis deux chefs d'Etat «d'évaluer les avancées et les acquis et pour donner une impulsion renouvelée à l'œuvre de rénovation et de développement de la relation algéro-française», a déclaré mardi le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

«La visite d'amitié et de travail, effectuée à Alger par le président français, François Hollande, est venue opportunément, deux ans et demi après le lancement en décembre 2012 à Alger, des chantiers de construction d'un partenariat d'exception entre l'Algérie et la France, pour permettre aux deux chefs d'Etat d'évaluer les avancées et les acquis et pour donner une impulsion renouvelée à l'œuvre de rénovation et de développement de la relation algéro-française», a affirmé M. Lamamra dans une déclaration à l'APS.

«Cette visite d'amitié et de travail a été conçue, préparée et réalisée non seulement en tant que couronnement d'une étape qualitative importante durant laquelle les bases du partenariat d'exception ont été posées de manière méthodique, mais également en tant que point de départ d'une nouvelle, tout aussi importante, de consolidation, de diversification et d'élargissement de la coopération autour d'ambitions sans cesse plus grandes, dans l'équilibre des intérêts et une valorisation optimale des avantages comparatifs et des complémentarités», a-t-il précisé.

Le Président Abdelaziz Bouteflika «a eu avec son homologue français des entretiens denses et de vaste portée qui ont ouvert de nouvelles perspectives au partenariat d'exception entre l'Algérie et la France».

Les deux chefs d'Etat «ont pu faire le constat que les instruments de pilotage que sont le Comité intergouvernemental de Haut niveau (CIHN) que co-président les Premiers ministres des deux pays et le Comité mixte économique algéro-français (CO-MEFA) fonctionnent bien».

«Il en va de même pour les autres cadres de préparation des décisions, de maturation des projets, de suivi et de règlement des contentieux, de traitement per sévrant de questions sensibles



concernant la mémoire ainsi que la dimension humaine, dans ses expressions passées, présentes et futures, de la relation algéro-française», a souligné M. Lamamra.

Les Présidents Abdelaziz Bouteflika et François Hollande «ont dégagé des orientations de nature stratégique pour le travail futur des deux gouvernements dans tous les domaines de coopération».

Les deux chefs d'Etat «ont relevé avec satisfaction les convergences importantes dans l'action respective de leurs pays dans toutes les sphères des relations internationales, ainsi que des similitudes nombreuses dans leurs approches des grands défis contemporains, qu'ils soient politiques, sécuritaires, économiques ou environnementaux».

Le chef de la diplomatie algérienne a relevé que «sous cet éclairage, les diplomates des deux pays assureront la conception et la conduite d'actions de coopération politique dans le contexte des objectifs du dialogue stratégique que l'Algérie et la France entretiennent à leur satisfaction mutuelle».

«Au-delà de la conjugaison des efforts dans le cadre du renforcement de la coopération internationale contre le terrorisme, ainsi que pour la solution pacifique des crises en Libye, au Moyen-Orient, au Mali et dans le reste du continent africain, les Présidents Abdelaziz Bouteflika

et François Hollande ont souhaité davantage de coordination pour contribuer ensemble au succès des grandes échéances internationales que sont la Conférence d'Addis Abeba de juillet sur le financement du développement, celle de New-York en septembre sur les Objectifs de Développement durable (2015-2030), et celle de Paris sur le Changement climatique à la fin de cette année», a-t-il poursuivi.

«En somme, la visite d'amitié et de travail du président de la République française à Alger a donné lieu à un véritable enrichissement de la pensée stratégique qui anime l'édition du partenariat d'exception entre les deux pays ainsi qu'à une actualisation de la vision d'ensemble des intérêts communs de différentes natures que partagent l'Algérie et la France», a fait remarquer M. Lamamra.

Le Président Abdelaziz Bouteflika et le Président François Hollande «ont fait de cette nouvelle rencontre qui les a réunis à Alger un moment privilégié pour célébrer l'amitié entre les peuples algérien et français et pour donner davantage de substance et de consistance aux relations multiformes entre les deux pays. Ils ont également ajouté un surcroît de confiance et de cordialité à la relation personnelle solide entre deux chefs d'Etat éminents qui fixent ensemble un regard lucide sur un avenir prometteur», a-t-il conclu.

Participation du Musée français de l'histoire de l'immigration à des événements culturels en Algérie

Le Musée public français de l'histoire de l'immigration va participer à des événements culturels en Algérie dont la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» interviewera dans le cadre du Festival du cinéma méditerranéen, prévu «en décembre prochain» dans la capitale de l'Est et qui aura pour thème «l'immigration», a-t-il annoncé. Cette participation «va renforcer davantage» la collaboration entre l'Algérie et la France dans le domaine culturel, a estimé le ministre qui a également reçu le cinéaste français Djamel Bensalah.

S'exprimant à l'issue d'une audience que lui a accordée le ministre de la Culture, Azzedine Michoubi, à l'occasion de la visite d'amitié et de travail du président français François Hollande en Algérie, M. Stora a dit que «des rencontres et colloques internationaux» seront organisés avec le concours de l'institution qu'il dirige.

Le musée devrait également participer aux activités du prochain Salon international du livre d'Alger (Sila, 28 octobre-7 novembre) a, par ailleurs, fait savoir l'historien français.

Le ministre de la Culture, a indiqué, de son côté,

que la participation du musée à la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» interviewera dans le cadre du Festival du cinéma méditerranéen, prévu «en décembre prochain» dans la capitale de l'Est et qui aura pour thème «l'immigration», a-t-il annoncé. Cette participation «va renforcer davantage» la collaboration entre l'Algérie et la France dans le domaine culturel, a estimé le ministre qui a également reçu le cinéaste français Djamel Bensalah.

Créé en 2007 au Palais de la Porte dorée à Paris, le Musée de l'histoire de l'immigration (ou Cité nationale de l'histoire de l'immigration) est une institution «culturelle, pédagogique et citoyenne» qui œuvre notamment à «reconnaitre» et à «mettre en valeur» la «place des immigrés dans la construction de la France». Benjamin Stora en est le président du conseil d'orientation depuis août 2014.

ALGÉRIE - EUROPE

Le jumelage du CRJJ avec l'UE a été une «réussite»

Le jumelage du centre de recherche juridique et judiciaire (CRJJ) avec l'Union européenne (UE), le ministère de la Justice français et le Conseil général du pouvoir judiciaire espagnol, lancé en été 2013 pour une durée de deux années, a été une «réussite», a indiqué le directeur général du centre, Ahmed Chafai. Le responsable du CRJJ a estimé, lors d'une conférence de clôture du jumelage, que ce projet a atteint les «résultats attendus» grâce au «dévouement» de toutes les parties concernées, qui ont contribué au lancement d'un réseau institutionnel de recherche juridique en Algérie.

Il a estimé que le projet qui visait le renforcement des structures et du fonctionnement du centre en vue d'une mise en œuvre «optimale» de ses missions d'expertise et de recherche, a été une expérience «très riche et fructueuse».

Le projet comprenait, notamment, la définition des termes et moyens d'une politique scientifique juridique et judiciaire plurianuelle, le développement d'une politique de gestion des compétences et de formation du CRJJ, ainsi que l'élaboration des termes d'une politique documentaire et éditoriale et la mise en place d'une politique de communication.

Ces objectifs ont été réalisés par la formation assurée par 46 experts français et espagnols de «renommée internationale dans plusieurs spécialités juridique, judiciaire, en relation avec le droit et la recherche, ainsi que dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, accueillis ici à Alger», a expliqué le directeur général.

Les magistrats, chercheurs et fonctionnaires du centre ont, de leur côté, effectué des missions de formation de 30 jours en France et en Espagne, en vue de prendre connaissance des méthodes de gestion, de fonctionnement, d'organisation et d'en-cadrement dans des institutions spécialisées, a-t-il relevé.

Ces déplacements ont permis de «préparer des futures conventions» entre le CRJJ et les centres

et établissements de recherche, les universités et les professeurs, afin de poursuivre la coopération et l'échange d'expériences, a expliqué M. Chafai.

Le directeur général a indiqué que son institution s'est intéressée à la question de l'annotation des codes, et qu'une commission chargée d'annoter le code de procédures pénales a été installée et s'est fixée comme échéance la fin 2016 pour l'achèvement de ses travaux. Il a, à cette occasion, relevé que le numéro expérimental de «La revue algérienne: droit et justice» vient de paraître.

Réalisée par le CRJJ dans le cadre du programme de jumelage, l'édition expérimental 2015 de la revue comprend plusieurs études et travaux de recherche, ainsi qu'un dossier consacré aux modes alternatifs de règlement des conflits en matière pénale.

Invité à la Conférence, le directeur de la coopération avec l'UE et les institutions européennes au ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani, a souligné que le MAE, en sa qualité de coordonnateur de la coopération avec l'UE, «se réjouit de l'aboutissement de cette collaboration tripartite». Il a estimé que le jumelage est un instrument qui «a prouvé son utilité et sa pertinence, d'où l'attachement de l'Algérie à son élargissement à toutes les institutions dans le cadre du renforcement de leurs capacités humaines, institutionnelles et managériales». Il a aussi relevé que les relations de l'Algérie avec l'UE «revêtent une importance particulière», soulignant «la volonté commune de les voir se développer dans le cadre d'une mise en œuvre équilibrée et mutuellement bénéfique de l'Accord d'association». Pour leur part, le chef de délégation de l'UE en Algérie, l'ambassadeur Marek Skolil, l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Alejandro Polanco Mata, et le représentant de l'ambassade de France, sont intervenus pour exprimer leur «satisfaction» de la réussite du projet de jumelage,

relevant que la justice est un secteur «important» de la coopération entre l'Algérie et l'UE.

ALGÉRIE - ITALIE

Une usine de production de dérivés de dattes, fruit d'un partenariat algéro-italien, bientôt à Biskra

Une usine «pilote» de production de dérivés de dattes sera bientôt opérationnelle à Biskra dans le cadre d'un partenariat algéro-italien, a appris l'APS mardi auprès du président de la Chambre du commerce et d'industrie (CCI-Ziban). Abdelmadjid Kholbzi. Cette unité, en cours de montage dans la zone industrielle du chef-lieu de wilaya, a été initiée par un investisseur algérien et un opérateur italien, avec l'accompagnement de la CCI-Ziban et de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CADI), a précisé M. Kholbzi en marge d'une visite du partenaire italien au chantier de la future unité. Selon les explications fournies sur site, l'usine aura une capacité annuelle de production de 5.000 tonnes d'une gamme variée de produits dérivés de la datté, dont le sucre de table, le sucre industriel, la confiture de dattes et le sirop de dattes.

L'unité permettra également de recycler les déchets de dattes en aliments de bétail, a-t-on indiqué. Le projet «consolidera le tissu industriel local, générera plus de 50 emplois permanents et contribuera à valoriser les dattes de la région de Biskra, zone phoenicienne par excellence», a souligné le président de la CCI-Ziban. La matière première de cette usine «ne sera pas forcément la datté de haute qualité», ce qui permettra, a encore indiqué M. Kholbzi, de «valoriser la culture de certaines variétés de dattes parfois négligées par les phoeniciculteurs en raison de leur faible appréciation sur le marché». Cette unité «pourra être opérationnelle au cours du 1er trimestre 2016», a également noté le président de la CCI-Ziban, relevant que cette expérience est susceptible d'être étendue à 12 autres wilayas productrices de dattes.

APS

Le collectif Nabni propose des réformes face à la chute des prix de pétrole



Le collectif Nabni a proposé, mardi à Alger, un ensemble de réformes économiques et sociales à même de permettre, selon ses membres, de contrecarrer les conséquences de la baisse des cours mondiaux du pétrole sur l'économie nationale.

Baptisé «Abda» (Je commence), ce plan, suggéré pour la période 2016-2018, propose de concentrer les efforts sur une liste de douze (12) chantiers prioritaires liés notamment à la promotion de l'investissement productif, la révision de la politique des subventions et la modernisation de l'administration, ont indiqué des membres de ce collectif lors d'une conférence de presse. Pour les concepteurs de ce plan, ces actions doivent être menées de façon à mettre fin aux dépenses «inefficaces et coûteuses», bâtrir les fondations d'une action publique transformée, engager les réformes les plus difficiles et accélérer les chantiers en suspens.

Pour renforcer l'investissement productif, le collectif met l'accent sur l'accélération des réformes bancaires et l'engagement d'une «profonde réforme» de la gouvernance des entreprises publiques.

Dans le chapitre social, Nabni propose un ciblage dans les subventions et les transferts sociaux: «Il y a trop d'argent public qui est distribué», a relevé Mabrouk Laïb, membre de Nabni, estimant que la politique des subventions actuelle profite plus aux plus riches qu'aux nécessiteux.

«Nous ne suggérons pas de renoncer au soutien des catégories démunies et nous ne proposons pas des mesures libérales drastiques. Bien au contraire, nous disons qu'il faut bien gérer l'argent public car nous n'avons plus les moyens pour gaspiller», a estimé Abdelkrim Boudraa, porte-parole de Nabni.

Le collectif propose aussi de décaler certains projets d'infrastructures non prioritaires et de gelé la croissance des dépenses publiques de fonctionnement jusqu'à 2018 afin de compenser la perte en recettes des hydrocarbures et d'assurer les équilibres budgétaires.

Pour M. Boudraa, ces propositions ne constituent aucunement une remise en cause de la politique de développement économique et social de l'Etat, mais visent à éviter un choc brutal et une situation «plus délicate» si rien n'est fait aujourd'hui.

«Il ne s'agit pas d'aller dans la précipitation pour remédier aux symptômes de la baisse durable de nos recettes d'exportations. Il ne s'agit pas non plus d'entamer un plan d'austérité et de freiner les investissements et les projets de développement de notre économie. Il s'agit, au contraire, de commencer à mettre en place les premiers jalons d'un changement de voie durable», note le rapport de présentation du plan.

Le plan «vise à amorcer une diversification économique à moyen terme, rétablir la soutenabilité budgétaire et financière à l'économie du pays en développant de nouvelles sources de recettes pour l'Etat ainsi qu'à améliorer sensiblement l'efficacité des politiques publiques». Pour enrichir ce plan, Nabni a soumis ses propositions au débat via son site internet où il invite le grand public, les experts et les différents organismes à contribuer pour enrichir davantage son plan. Fondé en 2011, Nabni est un think-thank composé essentiellement d'universitaires, d'experts et de consultants œuvrant à construire des réflexions autour de la conjoncture nationale notamment sur le plan économique.

LUTTE CONTRE LA CONTREFACON

Benyounès va recourir aux bureaux d'expertise internationaux pour lutter contre le phénomène

L'Algérie, qui fait face à une prolifération de produits contrefaits de toutes sortes en l'absence de laboratoires spécialisés dans le contrôle de conformité, envisage de recourir aux bureaux d'expertise internationaux pour faire face à ce phénomène qui a atteint des niveaux «dangereux», a indiqué lundi à Alger le ministre du Commerce, Amara Benyounès.

Le ministre qui reconnaît le manque de moyens, matériels et de la formation et notamment l'absence de normes algériennes et de laboratoires nationaux pour vérifier la conformité des produits importés aux normes, a souligné que les pouvoirs publics étudiaient la possibilité de recourir à des bureaux d'expertise étrangers très connus à l'échelle mondiale pour faire face à la contrefaçon. M. Benyounès s'exprimait lors d'une journée d'études sur la contrefaçon et la sécurité des produits industriels. Une instruction du Premier ministre a demandé au ministère du Commerce et ceux des Finances et de l'Industrie et des mines d'étudier la possibilité de recourir à un certain nombre de bureaux d'expertise à l'échelle mondiale pour la vérification de la marchandise, avant qu'elle ne quitte le pays d'origine.

Selon lui, même si le contrôle devrait se renforcer avec l'entrée prochaine en activité du Laboratoire national d'essai (LNE) spécialisé dans les produits industriels, l'Algérie aura besoin, pour les quelques années à venir, de l'expertise étrangère.

Pour le ministre, en dépit des efforts déployés par l'Algérie, tant au plan législatif qu'institutionnel, le marché national reste caractérisé par



une prolifération de produits contrefaits de toutes sortes portant atteinte à l'industrie nationale et surtout à la santé et à la sécurité du consommateur. Enumérant les différentes mesures prises par l'Algérie pour faire face au phénomène, le ministre a cité la promulgation de l'ensemble des textes relatifs aux droits d'auteur et aux droits voisins, aux marques, et aux brevets d'invention.

Il a également évoqué le renforcement du dispositif de contrôle à travers la mise en place d'inspections territoriales et aux frontières, la formation de brigades spécialisées pour le contrôle des produits industriels ainsi que la spécialisation de certains laboratoires dans le contrôle des produits industriels.

Il a fait référence à l'élaboration d'un projet de loi visant le renforcement du dispositif législatif pour une meilleure prise en charge de la lutte contre la contrefaçon.

La majeure partie des produits contrefaits introduits sur le marché algérien, ajoute-t-il, est importée de pays connus comme étant des «bassins naturels de la contrefaçon comme la Chine, le Moyen Orient ou la Turquie». Le ministre a toutefois

appelé les cadres et les agents venant de toutes les wilayas du pays, à être plus «offensifs» et vigilants en matière de contrôle.

«Vous fermez les yeux sur des produits dont la contrefaçon est évidente», a-t-il lancé à l'adresse de ces agents et cadres. A titre d'exemple, le ministre a cité l'entreprise publique «Filamp» dont la mise à niveau avait coûté des montants importants à l'Etat, mais qui souffre d'une concurrence déloyale de la part des produits importés contrefaits.

«C'est des produits qui peuvent être arrêtés facilement», a-t-il encore dit, annonçant la tenue durant le dernier trimestre de l'année en cours d'un séminaire international sur ce phénomène.

La contrefaçon cause d'autre part, a-t-il souligné, une véritable «hémorragie» en matière de transfère illégitime de devise, comme il constitue un moyen pour la surfacturation. Certains importateurs recourent, en effet, à des surfacturations pour des produits contrefaits, en réalité acquis à bas prix, ce qui représente «une saignée d'argent et une source de transfert illégitime de devise», selon le ministre.

TRANSPORTS FERROVIAIRES

La grève des cheminots à son 3^e jour, pas de solution en vue



La grève des conducteurs de train et contrôleurs de la société nationale des transports ferroviaires (SNTF) est entrée mardi dans son troisième jour, sans qu'une solution ne soit dégagée pour mettre fin à un débrayage, qui a perturbé le transport de voyageurs et de marchandises. Le porte-parole de la coordination nationale des Cheminots, Zoubir Balamane, a indiqué dans une déclaration à l'APS que «notre seule revendication consiste à faire bénéficier les Cheminots d'une nouvelle classification des postes». Rappelant que l'ancienne classification datait de l'ère coloniale (1943), M. Balamane a fait remarquer qu'un accord avait été conclu en 2009 avec la direction générale de la Sntf pour une nouvelle classification mais «n'a pas été appliquée à ce jour». «Pour ce qui est des examens de sécurité, nous les avons passés et nous sommes contre leur annulation», ont affirmé des cheminots, qui se sont rassemblés à la gare d'Agha (Alger). «Nous voulons avancer dans notre car-

nulation des examens de sécurité et leur seule demande consiste à faire bénéficier (les Cheminots) d'une nouvelle classification des postes». Rappelant que l'ancienne classification datait de l'ère coloniale (1943), M. Balamane a fait remarquer qu'un accord avait été conclu en 2009 avec la direction générale de la Sntf pour une nouvelle classification mais «n'a pas été appliquée à ce jour». «Pour ce qui est des examens de sécurité, nous les avons passés et nous sommes contre leur annulation», ont affirmé des cheminots, qui se sont rassemblés à la gare d'Agha (Alger). «Nous voulons avancer dans notre carrière, nous demandons une nouvelle classification des postes, c'est notre droit», ont ajouté les cheminots en colère. La direction générale de la SNTF avait affirmé lundi «n'avoir reçu aucune revendication» sur ce mouvement social. A la direction générale de la SNTF, on est pourtant catégorique: «Cette grève n'a aucune relation avec des revendications sociales ou salariales. Elles est syndico-syndicale». Une source responsable à la direction de la SNTF a expliqué à l'APS que «les véritables raisons de ce débrayage sont à rechercher dans la volonté de certains conducteurs de trains de passer l'examen de sécurité de trains, mais sans y être soumis». «Pour avoir l'examen de sécurité des trains, il faut, et c'est une exigence, que le chauffeur de train soit soumis effectivement à cet examen. On ne peut donner cette certification à des conducteurs de trains qui n'ont pas été soumis. C'est impossible», ajoute la même source. A la gare d'Agha comme à celle d'Hussein Dey, l'accès est fermé aux voyageurs. Les trains sont à l'arrêt, a-t-on constaté. Cette grève est la seconde en un mois, après celle observée le 15 mai dernier, déclenchée par les conducteurs de trains et contrôleurs. Cette grève a, par ailleurs, sérieusement affecté le transport dans la banlieue algéroise, où des dizaines de milliers de travailleurs ont dû recourir au système «D» et au covoiturage pour rallier leurs bureaux dans la capitale à partir de Blida, Thénia, Relghaia, Rouiba, Tizi Ouzou, El Affroun, Boufarik et El Khemis.

INÉGALITÉS SOCIALES

Le FMI livre un réquisitoire contre le fossé entre les riches et les pauvres

Des experts du Fonds monétaire international (FMI) ont livré un réquisitoire contre les inégalités sociales, accusées de freiner la croissance économique et d'alimenter les crises financières, dans une étude publiée lundi.

Le FMI relève que le fossé entre les riches et les pauvres est à «son plus haut niveau depuis des décennies», spécialement dans les pays riches.

Selon cette étude, «l'assouplissement» des réglementations du marché du travail et le déclin syndical auraient ainsi renforcé les inégalités



de revenu en limitant les capacités de négociation des salariés. «Des règles plus souples d'embauche et de licenciement, des salaires minimums plus bas (...) et des syndicats moins puissants sont associés à de plus grandes inégalités», indique l'étude, selon laquelle la croissance économique est plus faible à moyen terme

(-0,08 point) quand les revenus des 20% les plus riches augmentent de 1%. «Cela semble suggérer que les bénéfices ne retombent pas» sur les plus pauvres, écrit le FMI qui souligne qu'à l'inverse, une hausse similaire des revenus des 20% les plus pauvres doperait la croissance de près de 0,4 point de pourcentage.

RACHAT DE DETTE PUBLIQUE DE LA BCE La justice européenne valide le programme OMT

Le programme de rachat de dette publique annoncé en 2012 par la Banque centrale européenne pour éviter une envolée des taux de la dette des pays du sud de la zone euro, est compatible avec le droit de l'Union, a tranché mardi la Cour de justice de l'UE.

Baptisé OMT (Outright Monetary Transactions), ce programme, jamais utilisé, avait été contesté en février 2014 par la Cour constitutionnelle allemande. Celle-ci estimait que la BCE possiblement outrepassait son mandat, qui lui interdit de financer directement des Etats, mais avait demandé son avis à la justice européenne avant de se prononcer définitivement.

La Cour de justice de l'UE a rejeté cet argument, estimant que «ce programme d'achat d'obligations souveraines sur les marchés secondaires n'excède pas les attributions de la BCE relatives à la politique monétaire et ne violer pas l'interdiction du financement des Etats membres».

«Le programme OMT relève de la politique monétaire» et n'est pas «assimilable à une mesure de politique économique», ce qui aurait alors relevé des gouvernements, souligne la Cour, qui considère désormais que les actions de la BCE «sont soumises à (son) contrôle juridictionnel», écrit la Cour dans un communiqué.

Economiste chez ING, Carsten Brzeski a estimé que cette décision, «même si elle était largement attendue», «apporte un soulagement à la BCE et aux marchés financiers».

La BCE avait lancé en mars un autre programme de ra-



chat de titres de dette baptisé «QE», destiné cette fois-ci plus généralement à faire remonter l'inflation en zone euro et à repousser la menace d'une entrée en déflation. Ce programme a aussi été cible de critiques, notamment en Allemagne, mais pour l'heure, aucune plainte n'a été déposée à son encontre. La procédure dans le dossier de l'OMT n'est toutefois pas encore totalement terminée puisqu'il revient désormais à la Cour allemande de Karlsruhe de donner son verdict définitif.

MARCHÉS DES CHANGES

L'euro recule face au dollar à cause de la Grèce

L'euro reculait un peu face au dollar mardi, affecté par les inquiétudes grandissantes sur l'avenir de la Grèce après le nouvel échec des négociations entre Athènes et ses créanciers.

La monnaie européenne valait 1,1260 dollar en fin de matinée contre 1,1285 dollar lundi soir.

Elle baissait également un peu face à la monnaie nippone, à 139,42 yens contre 139,23 la veille au soir, tandis que le dollar montait légèrement face à la devise japonaise à 123,55 yens contre 123,38 yens lundi.

«On ne peut pas échapper pour cette semaine aux inquiétudes perpétuelles sur la Grèce», après l'échec des négociations ce week-end entre Athènes et ses créanciers, commentait un analyste chez Spreadex.

Le 30 juin, la Grèce doit rembourser près de 1,6 mil-



liard d'euros au Fonds monétaire international (FMI), et il n'est pas sûr qu'elle en ait les moyens, selon les observateurs.

En cas de non-remboursement, Athènes devrait affronter les conséquences d'un défaut de paiement, ce qui pourrait aboutir à une sortie du pays de la zone

euro. L'euro est donc voué à rester sous pression avant la réunion de l'Eurogroupe, constitué des ministres des Finances des pays membres de la zone euro, jeudi, notaient des analystes.

De plus, la devise européenne était mise sous pression mardi par l'annonce d'une nouvelle chute

de la confiance des milieux financiers allemands en juin. Les cambistes restaient pour ailleurs prudentes avant l'annonce mercredi de la décision de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) qui se réunit pour deux jours à partir de mardi.

Un resserrement aurait pour effet de rendre le dollar plus rémunératrice et donc plus attractif pour les investisseurs. De son côté, la livre britannique restait stable face à la monnaie européenne à 72,33 pence pour un euro, et baissait face au dollar à 1,5567 dollar pour une livre.

La devise suisse se stabilisait face à l'euro à 1,0491 franc pour un euro, et reculait un peu face au billet vert à 0,9316 franc pour un dollar. L'once d'or a fini à 1.182,10 dollars au fixing du matin, contre 1.181,40 dollars lundi soir.

AFIN D'ÉVITER UNE NOUVELLE CRISE FINANCIÈRE Réunion des régulateurs boursiers mondiaux à Londres

Les régulateurs boursiers mondiaux, se retrouvent depuis dimanche à Londres, pour tenter d'encafer l'activité financière mise à mal par la crise des «subprime» de 2008, afin d'éviter qu'une nouvelle crise «ne soit pas trop dommageable» à l'économie mondiale, selon des experts.

Les régulateurs se réunissent jusqu'à jeudi à l'occasion de la réunion annuelle de leur organisation, l'OICV, qui compte 200 membres à travers le monde.

Même si le paysage financier et la réglementation ont beaucoup changé depuis 2008, ni les excès ni la probabilité d'une crise financière n'ont disparu, estiment-ils. Face à tous les risques, le plus important n'est donc pas d'éviter une crise mais de parvenir à savoir d'où elle part et faire en sorte qu'elle ne soit pas trop dommageable», s'accordent à dire experts et analystes. La cybermenace, représente «le risque systémique plus important», pour le système financier mondial, selon la présidente du régulateur boursier américain la SEC (Security Exchange Commission) Mary Jo White.

«L'activité réglementaire de ces dernières années a été intense et a couvert toute une série de faiblesses qui étaient évidentes», souligne Carlo Comparti, directeur de Promontory Financial Group, société de conseil spécialisée dans la régulation.

La première impulsion est venue des grands dirigeants mondiaux du G20 qui a eu pour priorité de renforcer la solidité des banques, à la racine du mal, et de limiter leurs prises de risques, pour éviter un nouveau Lehman Brothers. Mais sur les marchés financiers, la régulation est plus jeune, plus lente, plus éclatée entre les pays (l'OICV n'a aucune autorité au niveau mondial, la règle étant la souveraineté nationale). En Europe, elle se déploie notamment via une série de directives sur la lutte contre l'opacité et la complexité grandissante des marchés, en régulant les échanges de gré à gré, comme les «dark pools» où les poids-lourds de la finance font leurs affaires à l'abri des regards.

Mais pour nombre d'experts, cela reste une tâche ardue, face à l'essor du trading à haute fréquence ou de la finance de l'ombre, cette activité de banque menée jusqu'à présent hors de toute régulation.

SELON UNE ÉTUDE DU CABINET BCG Le nombre de millionnaires bondit en Asie

Le nombre de millionnaires à bondi en Asie, selon une étude publiée lundi et qui relève que les Etats-Unis restent le pays qui compte le plus de fortunés.

«Quand on parle de fortunes, je crois vraiment que l'endroit important, c'est désormais l'Asie», a résumé Federico Burgoni, responsable de l'étude pour la région Asie-Pacifique, qui n'a pris en compte les patrimoines immobiliers, se limitant aux actifs rapidement mobilisables. Avec 6,9 millions de ménages dont le patrimoine dépassait un million de dollars en 2014, les Etats-Unis sont certes toujours largement en tête du classement, devant la Chine, qui en compte environ deux fois moins, à 3,6 millions. Toutefois, sur les 2,1 millions de ménages mondiaux devenus millionnaires entre 2013 et 2014, plus de six sur dix se trouvent dans la catégorie Asie, selon le cabinet BCG, auteur de cette étude annuelle sur les fortunes mondiales.

Cette catégorie ne prend pas en compte le Moyen-Orient, classé à part avec l'Afrique, et le Japon, où le montant des fortunes n'a presque pas augmenté même si l'est le troisième pays du classement de millionnaires, avec 1,12 million de foyers. La région Asie-Pacifique est devenue la deuxième pour ce qui est du montant d'ensemble des fortunes privées, à plus de 47.000 milliards de dollars l'an dernier contre 36.500 milliards en 2013, toujours en excluant le Japon. Elle dépasse désormais l'Europe, où les fortunes ont augmenté de moins de 3.000 milliards à 42.500 milliards de dollars, et devrait faire de même d'ici 2019 avec l'Amérique du Nord, pour l'heure toujours première à près de 51.000 milliards. Le cabinet a effectué ces mesures à partir de 62 pays, ce qui représente moins du tiers de l'ensemble des nations, mais près de 95% de l'économie mondiale, selon les estimations de BCG.

APS

SÉTIF : COUP D'ENVOI DE LA CAMPAGNE MOISSONS-BATTAGES : Une récolte attendue de 1.340.000 qx

- 42.000 hectares déclarés sinistrés

**Azzedine Tiouri**

C'est au niveau de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC) de Sétif, que le secrétaire général de la wilaya, Mohamed Djamaâ, accompagné de Fateh Kerouani, président de l'APW et du directeur des services agricoles, Ali Zerarga, a donné hier, le coup d'envoi officiel de la campagne moissons-battages pour la saison 2014/2015.

Selon le premier responsable des services agricoles de la wilaya de Sétif, cette saison a été marquée, pour la seconde fois consécutive par la sécheresse où plus de 42 000 hectares ont été déclarés sinistrés et 600 ha détruits par la grêle. Pour une surface emblavée de 183 000 hectares, les prévisions sont de l'ordre 1.340.000 quintaux toutes catégories confondues. Comme chaque année, le blé tendre a eu la part du lion avec une superficie emblavée de plus de 50%, suivi du blé tendre et l'orge avec 20% chacun et 10% pour l'avoine. Les prévisions du rendement à l'hectare sont de 8 quintaux. Il est à rappeler que la récolte de la saison dernière a été de 1.169.500 quintaux. Ce qui est le plus dur, avec la chaleur de la saison estivale, une grande partie de cette campagne, notamment dans les régions déjà prêtes pour les moissons, se déroulera en plein mois de Ramadhan, ce qui rendra la tâche beaucoup plus pénible pour les agriculteurs.

Selon la même source, les préparatifs vont bon train et tout a été prévu pour réussir une bonne campagne qui se déroulera du 16 juin jusqu'à la fin du mois de juillet. Tous les équipements techniques nécessaires avec plus de 700 moissonneuses-batteuses sont sur place pour aborder, nous dit-on, cette campagne dans la sérénité et sans problème. Les points de collecte avec plus d'une trentaine ont été renforcés cette année et les aires de stockage sont prêtes pour recevoir la production.

Après le coup d'envoi de la campagne, intervenant lors de cette cérémonie officielle, le directeur des services agricoles de la wilaya de Sétif n'a pas manqué de souligner la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour la réussite de cette campagne après une série de mesures d'accompagnement des agriculteurs et de l'office des céréales pour la réception de leur production, s'élevant à près de 500.000 quintaux, et son paiement dans les meilleurs délais. A cette occasion, il a mis en exergue la mécanisation très moderne des moyens de moisson et de battage mis en place.

Le secrétaire général de la wilaya de Sétif qui a présidé la cérémonie du coup d'envoi officiel de cette campagne, a beaucoup insisté, en s'adressant aux cadres de l'agriculture sur la modernisation des moyens de travail, «afin, dira-t-il, d'arriver au top de la modernité et que la wilaya de Sétif soit leader dans ce domaine sans oublier l'apport très positif et encourageant des grands transferts hydrauliques en voie d'achèvement».

CONSTANTINE Le Ramadhan et ses «exhalaisons» précoces

Le parfum si particulier du Ramadhan se fait déjà sentir à plein nez, à Constantine, comme en atteste l'afflux considérable de citoyens dans les ruelles sinuées de la haute et de la basse médina où les commerçants rivalisent d'ingéniosité en achalandant leurs étals.



Fruits, légumes, viandes, pain, pâtisseries traditionnelles, frik (blé concassé pour préparer la chorba), tout est mieux disposé, mieux présenté, comme pour conduire la clientèle, y compris les habitués des lieux, à saliver avant l'heure.

Ces derniers jours, les venelles étroites de la Souika ne désemplissent pas. En plus des ménagères qui viennent faire leurs emplettes, histoire de ne pas être priées au dépourvu au premier jour du mois sacré, il y a tous ces nostalgiques, amoureux de la vieille ville, qui aiment à y déambuler pour «humér» l'atmosphère du Ramadhan, quitte à jouter des coudes pour se frayer un passage.

La ville du Vieux Rocher, aujourd'hui capitale 2015 de la culture arabe, est «un symbole fort de la citadinité qui a de tout temps été indissociable du Vieux Constantine, de ses

odeurs, de ses murs décrépis et de son ambiance que l'on ne retrouve nulle part ailleurs», souligne Ali Benhamidi, un étudiant chargé par sa maman de faire l'achat d'un peu de «bissâa» pour la *tamina* du Ramadhan.

Il faut dire que malgré les prix qui grimpent à n'en plus finir, une véritable «cohue» est observée devant les petits magasins où on vend les produits les plus «courus» durant le mois sacré : frik, abricots secs, raisins secs et, surtout, les sacro-saints pruneaux d'Agen qui permettent de préparer le plat «roi» du premier jour du mois de jeûne : *tadjine el Aïn* (appelé dans d'autres régions du pays «tadjine lahlu» ou «l'ham lahlu»).

La présence de *tadjine el Aïn* sur la meïda du premier jour de Ramadhan, n'est «pas fortuite», soutient, pleine d'assurance, Nassira Boufedji, rencontrée au sortir du quartier de

Chatt, dans la basse-Souika. Pour cette mère de famille d'une quarantaine d'années, les pruneaux, en plus de leurs «vertus médicales» permettent de «compenser l'énergie dépensée durant la journée par le jeûneur».

Nassira, qui affirme «Je tenir de son oncle médecin», affirme aussi que ce plat sucré «met de la bonne humeur à table». Une bonne humeur que l'on rencontre très rarement, voire jamais, durant les journées du Ramadhan, surtout lorsque le soleil tape dur. Ce postulat, M^{me} Boufedji n'en fait pas une histoire.

«Il nous suffit de songer aux pauvres gens qui ont continuellement faim, aux quatre coins du monde, de songer au Crâteur qui nous a permis de vivre dans un aussi beau pays, et nos nerfs se calment aussitôt», conseille-t-elle avec un sourire malicieux.

ANNABA Un marché temporaire en prévision du mois de Ramadhan

Un «marché temporaire» destiné à lutter contre la spéculaton sur les prix a été aménagé à Annaba, en prévision du mois de Ramadhan 2015, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur du commerce, Amar Chaâbna.

Cet espace commercial, créé près d'un entrepôt situé dans la zone de l'avant-port, est destiné à assurer un approvisionnement «régulier et continu» en produits alimentaires, tout au long du mois sacré, a précisé le même responsable.

L'opération a été initiée par les différents acteurs concernés par la production de denrées alimentaires et le contrôle des activités commerciales, en l'occurrence la direction du commerce, l'antenne locale de l'union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), les offices de production de viandes et de lait et ses dérivés

ainsi que des opérateurs économiques, a-t-il indiqué.

L'aménagement de ce marché qui comprendra 20 carrés (ou box) s'inscrit dans le cadre de mesures arrêtées localement pour assurer l'approvisionnement des citoyens durant le ramadhan, selon M. Chaâbna.

Ce nouveau marché, a-t-il ajouté, permettra d'offrir aux populations à des «prix abordables» divers produits alimentaires notamment ceux qui sont les plus demandés durant cette période.

Il contribuera à diminuer la pression exercée sur le marché central et celui d'El Hattab, au chef-lieu de wilaya. La wilaya d'Annaba dispose actuellement de 19 marchés de fruits et légumes, de viandes et de produits alimentaires de large consommation, répartis sur l'ensemble des communes, a-t-on souligné à la direction du commerce.

AIN DEFLA Ouverture prochaines de six marchés de la solidarité

Six (6) marchés de solidarité des fruits et légumes ouvriront incessamment leurs portes dans la wilaya d'Aïn Defla à l'occasion du mois de Ramadhan, a-t-on appris lundi d'un responsable de la direction locale du commerce. Ces marchés visent à protéger le pouvoir d'achat du citoyen et à lutter contre le monopole et la spé-

culation qui caractérise souvent cette période, a indiqué Hamadi Rachid, responsable du service observation du marché et information économique. Les marchés de solidarité en question seront implantés au niveau des communes de Aïn Defla, Djendel, El Attaf, Khémis Miliana, Boumédfa et Bathia. De nombreux commer-

çants ainsi que diverses entreprises versées dans la production des denrées alimentaires, fruits, légumes et viandes approvisionneront ces aires de commerce, a souligné la même source, notant que l'évaluation et le contrôle de ces marchés seront menés par des partenaires de la direction du commerce.

BOUIRA

41.000 familles démunies concernées par le couffin de Ramadhan

Plus de 41.000 familles nécessiteuses sont concernées par la distribution du couffin de ramadhan cette année à Bouira, a fait savoir lundi la directrice de l'Action sociale, Harkat Salihia. Selon des chiffres fournis à cette occasion par cette responsable, ils seront exactement 41663 familles à bénéficier du couffin de ramadhan pour lequel une enveloppe financière de plus de 190 millions DA a été allouée sur le budget de wilaya, le budget des communes, ainsi que sur l'aide du ministère de la Solidarité nationale, et des bienfaiteurs, a-t-elle expliqué

lors d'une session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). La même responsable a, en outre, indiqué que 74.062 colis ont été acquis pour être distribués à ces familles nécessiteuses durant le mois de jeûne. Le nombre de familles nécessiteuses dans la wilaya de Bouira a connu une hausse par rapport à l'année dernière (39.000 familles), d'après des statistiques fournies lors de la session de l'APW.

Toujours dans le cadre des actions de solidarité entreprises par la direction locale du secteur, une dizaine

de restaurants de la Rahma ont été autorisés à ouvrir leurs portes aux pauvres et aux passagers durant le mois de ramadhan dans la wilaya de Bouira, a ajouté M^{me} Harkat.

Ces restaurants devraient offrir 3000 repas quotidiennement, dont la moitié de ces repas seront servis à table pour les pauvres, alors que le reste sera servi à domicile au profit des familles démunies, selon les précisions données par la même responsable.

APS

AGENCE NATIONALE DES LOISIRS DE LA JEUNESSE

Colonies de vacances : coup d'envoi le 19 Juin

Le week-end dernier, les directeurs et gestionnaires des Centres de vacances et de loisirs (CVL) des 48 wilayas retenus pour encadrés des CVLJ relevant de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (Analj) se sont retrouvés à l'hôtel de l'Analj de Zeralda a pour objectif la réorganisation et la modernisation des activités de ces structures pour répondre aux nouvelles préoccupations des jeunes, a indiqué Hoceini, D.O.D à la direction générale de l'Analj.

ABED MEGHIT

La rencontre s'insère dans le cadre de l'élargissement de la concertation avec les opérateurs sur le terrain, notamment les directeurs, gestionnaires et représentants des agences de voyages (organisatrices des colonies de vacances), pour l'élaboration de nouveaux programmes nationaux pédagogiques et d'animation de ces centres en fonction des nouvelles réalités sociales et culturelles du pays, a déclaré à notre journal M. Ali Bouguoua. Par ailleurs, les centres et camps de jeunes sont localisés actuellement à travers les différentes régions du pays. Ils sont gérés par l'Agence nationale des loisirs de jeunes (Analj). En 2014, ces structures, dont plusieurs sont situées dans les zones du littoral, ont accueilli 399.000 jeunes et organisé différentes manifestations et regroupements nationaux, culturels et scientifiques, au profit des jeunes. Il convient de signaler, dans ce contexte, que le programme consacré aux colonies de vacances touchera, cette année, pas moins de 500.000 jeunes de différentes wilayas du pays bénéficiant d'un séjour en



colonne de vacances dans le cadre du programme estival du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et de l'Agence nationale algérienne de loisir et de jeunesse (Analj), a indiqué jeudi dernier à Soudania (Alger), le directeur général de l'Analj, Mohamed Khemissi. « Le MJS en partenariat avec l'Analj organisent durant la saison estivale 2015 des sessions de vacance pour les enfants de toutes les wilayas du pays. 500.000 enfants participeront à ces activités et seront accueillis dans des centres de loisirs et de jeunesse de l'ensemble de 14 vilayats du littoral » a précisé M. Khemissi lors de la première rencontre nationale des chefs de services de jeunesse des DJS élargie aux directeurs, gestionnaires et animateurs des CVL ainsi que des psychologues relevant des DJS. Ce programme

A.M

LA SESSION ORDINAIRE D'ÉTÉ DE L'APW D'AIN DEFLA

Le BS 2015 et les préparatifs du Ramadhan au menu

La session ordinaire d'été de l'APW d'Ain Defla s'est tenue ce lundi au niveau du siège de l'APW en présence du wali, du secrétaire général de la wilaya, des directeurs de l'exécutif de la wilaya, du P/APW, Mr Nadjiem Mohamed, des députés, des chefs de daïra ainsi que des maires et la presse locale. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour de cette session. En premier lieu, les présents ont débattu le budget supplémentaire de l'exercice financier de 2015. De plus, le point relatif aux préparatifs du mois du Ramadhan et les actions de solidarités envers les familles nécessiteuses, s'est taillé la part du lion de cette réunion.

Une augmentation approuvable enregistrée dans le BS 2015

Après avoir présenté le projet du BS 2015 par le Directeur de l'administration locale de la wilaya, (DAL) et ce, conformément à la loi 07/12 du 21 février 2012, portant code de la wilaya, notamment les articles n°157,158 et 159 ainsi que les articles du 160 au 166 .le rapport de la DAL fait état de la répartition du budget supplémentaire qui assure le suivi des divers services de la wilaya, avec une priorité au département de l'équipement et de fonctionnement pour l'achèvement des opérations inscrites, tout en se basant sur le principe de la bonne gestion et la bonne gouvernance. Ce budget supplémentaire 2015 est

réparti, selon les chapitres 900, 902,904, 910, 911, 912, 914, 920 et 922. Après avoir écouté les explications sur les différents chapitres donnés par le DAL, signalons que le budget supplémentaire 2015 a été adopté par l'ensemble des élus de l'APW.

Les élus de l'APW prendront la parole, chacun à sa demande pour émettre des suggestions possibles aux différents secteurs. La commission économique et financière de l'APW, lors de la lecture de son rapport, a apprécié toutes les initiatives qui visent à soutenir le développement local avec une stratégie réfléchie et sérieuse. Mr. Derfouf Hadjiri, Le wali d'Ain Defla a appelé les premiers responsables des 36 communes d'inscrire les projets, afin de créer les ressources des collectivités locales et améliorer les conditions de vie des citoyens, par l'exploitation des compétences locales et l'économie. Pour cette année le BS 2015 est de 524,566,405,80 DA, répartis sur le département de l'équipement avec 293.000.000,00 DA, soit 55,85% et celui de fonctionnement 231,566,405,80 DA, soit 44,15%. En plus de cette source, les communes de la wilaya ont bénéficié d'une aide financière importante dans le cadre de la caisse de solidarité des collectivités locales d'une somme de 1.023,328.000,00 DA. Une session durant laquelle les deux premiers points suscités ont été examinés et débattus par les membres de

l'APW, avant d'être approuvés à l'unanimité.

Plus de 24 milliards de centimes pour les 59109 familles nécessiteuses

Les préparatifs pour le mois sacré de Ramadhan étaient les derniers points traités durant cette session ordinaire de l'APW. Pour le mois sacré, les meilleurs récitants du Saint Coran durant Leilet El Kadr (La nuit du destin) vont être honorés et récompensés par le wali. Une enveloppe budgétaire estimée à plus de 221 millions de dinars a été octroyée pour être répartie entre les 59 109 familles nécessiteuses recensées à travers les trente-six communes de la wilaya d'Ain Defla. Il faut signaler que le wali a insisté sur la prise en charge réelle de ces familles et le fonctionnement des restos du cœur, ainsi que la distribution du couffin du Ramadhan.

Dans le même sillage, 23 restaurants de la Rahma seront ouverts à travers certaines communes, dont six à Khemis Miliana. Il faut noter que la participation de la wilaya est de 8 millions de dinars, du ministère de la solidarité est de 13 millions de dinars et les APC est de 221 millions de dinars. Ainsi plus de 1100 enfants bénéficieront d'une opération de circoncision durant le 27ème jour du mois de Ramadhan, ainsi que des vêtements pour la fête d'El Eid.

Salim Ben

MÉDÉA :

Lancement prochain en réalisation de 4 300 logements

Pas moins de 4.300 logements, tout types confondus, seront lancés en réalisation dans la wilaya de Médéa «avant la fin du troisième trimestre 2015», a indiqué mardi le wali.

S'exprimant lors de travaux de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Brahim Merda a fait savoir que deux sociétés de construction étrangères (chinoise et turque) sont chargées de la réalisation de ce quota de logements, implantés à Ain-Djerda, dans la commune de Draa-Smar, à 4 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, précisant que l'installation des chantiers de construction devrait intervenir «d'ici quelques jours». Il a rappelé qu'un total de 850 logements socio-locatifs ont été attribués, depuis le début de l'année, à travers plusieurs communes de la wilaya, dont une partie au titre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP).

Le wali a, par ailleurs, annoncé, la réception, au courant du deuxième semestre 2015, d'un nombre similaire de logements sociaux qui seront distribués «progressivement» aux demandeurs déclarés éligibles par les commissions locales d'attribution de logements.

RELIZANE

Sortie de promotions d'imams, enseignants et muezzins

Deux promotions composées de 181 imams, enseignants et muezzins sont sorties lundi de l'institut national de formation spécialisée de la commune de Bendaoud et de l'institut de Sidi M'hammed Benabouda (Relizane).

La cérémonie de sortie des deux promotions a été présidée au siège de la wilaya par le wali par intérim, Belkacem Selimi, en présence de Bouzid Boumediene, directeur de la culture islamique au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

Dans une allocution lors de cette cérémonie, Dr Bouzid Boumediene a mis l'accent sur le rôle des instituts de formation des cadres religieux dans l'enseignement des sciences religieuses et théologiques, insistant sur la nécessité de faire enseigner à l'imam d'autres sciences liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) pour «s'adapter aux évolutions et faire face aux fetwas destructrices provenant de l'étranger et des réseaux sociaux».

Les diplômés issus de 8 wilayas de différentes régions du pays ont suivi une formation de trois ans pour les imams enseignants, deux ans pour les enseignants du Coran et les muezzins. A noter que 20 diplômés majeurs de promotions ont reçu des prix et cadeaux.

TIZI-OUZOU

50 000 estivants sur les plages de depuis le lancement de la saison estivale

Quelque 49.250 estivants ont afflué sur les huit (8) plages autorisées à la baignade du littoral de la wilaya de Tizi-Ouzou, depuis l'ouverture, le 1er juin 2015, de la saison estivale, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la Protection civile.

Selon le chef de service de la protection générale, le capitaine chaouchi Nabil, huit (8) personnes ont été sauvées de la noyade depuis le début de la saison estivale par les agents de la protection civile de Tizi-Ouzou qui ont également assisté quatre (4) personnes en danger de mort. Ces dernières ont été transportées d'urgence vers des centres de santé, alors que 63 autres estivants ont été pris en charge au niveau même des plages.

S'exprimant sur le plan d'intervention de la protection civile de la wilaya pour la présente saison estivale, ce responsable a signalé la mobilisation de 61 agents au niveau des plages autorisées à la baignade, sur les côtes des daïras de Tizgirt et d'Azeffoune, dont 17 plongeurs, soutenus en cela par deux (2) ambulances et cinq (5) zodiacs. Il a fait également cas de l'installation de 16 tours de contrôle au niveau des mêmes plages qui ont été renforcées par une unité marine de proximité.

BISKRA

Distribution de 330 logements publics locatifs

Les clés de 330 logements publics locatifs (LPL) ont été remises, lundi à Biskra, à leurs bénéficiaires au cours d'une cérémonie présidée par des responsables locaux, a-t-on constaté. Ces nouvelles habitations de type F3, réalisées à la cité El Alia, sont pourvues des commodités de base (eau, électricité et gaz), en plus des espaces verts, aires de jeux et parkings entourant les bâtiments. La cérémonie de remise des clés, organisée dans une ambiance de joie, au milieu des youyous des femmes, a été présidée par le wali de Biskra, Messaoud Djerrfi, en présence des élus locaux. Le quota distribué fait partie d'un total de 1.012 LPL en cours de réalisation au chef-lieu de wilaya, a indiqué le responsable de l'exécutif local, soulignant que le reste de ces logements à caractère social sera distribué au fur et à mesure des réceptions partielles.

APS

RAMADHAN

La Gendarmerie nationale met en service «un plan spécial» pour la sécurisation urbaine

La Gendarmerie nationale a annoncé mardi la mise en service d'un «plan spécial» pour la sécurisation des zones urbaines et suburbaines ainsi que le réseau routier de son territoire de compétence pendant le mois de Ramadhan 2015.

«A l'occasion du mois de Ramadhan, le commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un plan de sécurité spécial pour la sécurisation des zones urbaines et suburbaines ainsi que le réseau routier en son territoire de compétence», a indiqué la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

«En vue de garantir la sécurité et la tranquillité publiques, il a été procédé au renforcement des mesures à caractère préventif et répressif, adoptées précédemment en mettant en place des dispositifs sécuritaires supplémentaires (brigades territoriales, brigades de sécurité routière, sections de sécurité et d'intervention) afin de concrétiser la présence permanente et continue sur le terrain et garantir la surveillance efficiente du territoire et du réseau routier», a-t-elle précisé.

«Coincidant avec le début des vacances d'été, période qui connaît un afflux progressif des estivants et des touristes, la densité de la population se concentre dans les espaces publics et des plages créant un grand mouvement de circulation au niveau des réseaux routiers et des festivités sur les plages, notamment avec l'installation des camps de vacances et l'organisation des fêtes et de programmes de loisirs», a relevé la même source.

La Gendarmerie nationale a précisé que «le mois sacré du Ramadhan qui coïncide, cette année, avec la saison estivale, connaît lui aussi une activité supplémentaire, notamment durant la nuit au niveau des lieux et endroits de loisir et de détente».

S'agissant du dispositif de sécurité au niveau des frontières terrestres, la même source a relevé qu'il a été procédé à l'intensification de la surveillance et des patrouilles sur les frontières afin d'empêcher et limiter la contrebande de produits ali-

mentaires, notamment pour préserver la stabilité du marché national et éviter les pénuries causées par la contrebande de produits subventionnés vers l'étranger et avorter toute tentative de contrebande de marchandises et de produits alimentaires vers le territoire national afin de préserver la santé publique et l'économie nationale».

Concernant la préservation de la santé publique et dans le cadre des missions de police économique, les unités territoriales de la Gendarmerie nationale implantées à travers les communes du pays et vu leur déploiement «procèdent au suivi et contrôle des produits de grande consommation au niveau des marchés et des commerces, compte tenu de sa disponibilité et son prix et transmettent des rapports immédiats à propos de tout manque ou hausse des prix aux autorités concernées, afin qu'elles prennent les mesures juridiques qui s'imposent».

Tout en rappelant que «le numéro vert 10-55 demeure au service des citoyens en cas de demande de secours ou d'intervention», la Gendarmerie nationale affirme la mise en service d'un site électronique de pré-plainte (<https://ppgn.mdn.dz>), qui va permettre d'envoyer des plaintes à distance via l'Internet.

«Les services de la Gendarmerie nationale oeuvrent, à travers ses dispositifs opérationnels fixes et mobiles au niveau national que ce soit au niveau des frontières, des zones intérieures, à travers le réseau routier et tout son territoire de compétence, à fournir au cours de ce mois sacré des services de sécurité de proximité au profit des citoyens où qu'ils soient, y compris pendant la nuit».

Ces dispositifs visent aussi à «garantir une présence permanente sur les routes et les stations de transport de voyageurs, les lignes ferroviaires et toutes les stations de transport urbain et ferroviaire qui assurent les services de nuit à l'occasion du mois de Ramadhan et la sécurisation des zones de loisirs en coordination avec les directions de la culture à travers les différents wilayas», conclut la même source.

La Sûreté nationale lance une campagne de sensibilisation pour réduire le nombre d'accidents de la route

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a annoncé l'organisation d'une campagne de sensibilisation pour mettre un terme aux accidents de la route, dès l'excès de vitesse avant l'iftar, en distribuant des repas chauds aux conducteurs, avant l'appel à la prière du Maghreb et ce tous les vendredis du mois de Ramadhan.

Lors de cette campagne qui est la deuxième du genre, «des repas chauds de l'iftar seront distribués aux conducteurs au niveau des barrages de police à l'entrée et à la sortie des villes à travers tout le territoire national», a indiqué la DGSN dans un communiqué.

APS

ALGER : Trois malfaiteurs écopent de 18 ans de prison chacun

En ce mois de juin 2015, la cour criminelle près le tribunal d'Alger s'est prononcée sur l'affaire de trois malfaiteurs accusés de vols de l'argent et de meurtre.

A. Ferrag

Ce jour là, Sabri âgé de 32 ans, Rabah âgé de 33 ans et Madjid âgé de 36 ans, se sont rendu dans un bar. Ils ont ensuite attaqué un jeune homme qu'ils ont tué en lui assenant plusieurs coups de couteau, pour le délester de 26.000 DA.

Les trois malfaiteurs ont vite identifiés et arrêtés. Le dossier est déposé sur le bureau du juge d'instruction près le tribunal d'Alger qui mènera le cours de cette affaire. La justice envoya



les trois individus derrière les barreaux pour ne comparaître qu'en juin 2015, où en session criminelle Sabri, Rabah et Madjid ont reconnu les faits. Ces trois individus sont accusés d'association de malfaiteurs, d'homicide volontaire avec prémeditation, de vol qualifié et de me

nace à l'arme blanche.

Le représentant du ministère public relate les faits contenus dans le dossier et met l'accent sur la gravité des faits. Il requiert des peines de 20 ans à l'encontre de chaque prévenu. L'avocat de la défense demande à la cour des circonstances atténuantes et tente de minimiser la gravité des faits et de l'acte de ses clients.

Après les délibérations, les mis en cause écoperont chacun de 18 ans de réclusion criminelle.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Le P/APC d'El Euch suspendu

Le P/APC d'El Euch, une trentaine de kilomètres au sud de Bordj Bou-Arréridj a été suspendu de la présidence communale par le wali, a-t-on appris de source locale. Celle-ci ajoute que le maire de ladite localité, est poursuivi par les instances judiciaires pour les chefs d'inculpation de «non respect de la réglementation qui régit le code des marchés publics et dilapidation de l'argent public». Son affaire est en instruction près le tribunal de Zemmoura, ajoute notre source. Selon le nouveau code

communal, notamment l'article 43, un maire qui fait objet de poursuites judiciaires pour crime ou tout autre délit en rapport avec les deniers publics, ne peut pas poursuivre son mandat électif.

Cependant, un responsable élu, dont l'innocence est prouvée, reprendra, normalement sa fonction.

Notons que deux autres élus poursuivis dans la même affaire, ont été suspendus.

M.B.

HIER, À 7H22

Secousse tellurique de 3,8 degrés au large de Tipasa

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,8 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée mardi à 7h22 au large de Tipasa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 17 km au nord-est de Nador, en mer, a précisé la même source.

Saisie de 43 kg de corail brut à El Tarf



Une quantité de 43 kg de corail brut destinée à la contrebande a été saisie au cours de deux opérations distinctes menées par les services des douanes algériennes, ces dernières 48 heures à El Kala (El Tarf), a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps constitué.

Un premier lot de 16 kg de corail de contrebande a été saisi, dimanche dernier, au lieu-dit Oued Djenane, près d'El Ayoune, a précisé la même source, ajoutant qu'un individu âgé d'une vingtaine d'années, accusé par les douaniers, a abandonné sur place un carton rempli de corail avant de s'enfuir à destination de la Tunisie.

Une seconde quantité de corail estimée à 27 kg a également été récupérée, lundi (hier) à Heddada, dans la commune d'Oum T'boul. Selon les services des douanes, deux contrebandiers de 30 ans environ ont aussi pris la fuite à la vue des douaniers.

Des armes blanches ont également été saisies lors de ces deux opérations menées dans le cadre du renforcement de la lutte contre la contrebande et la pêche illicite au corail, a-t-on ajouté, rappelant que soixante (60) kg de ce produit très convoité ont été saisis depuis début 2015 dans la wilaya d'El Tarf où plus de 164 kg avaient été récupérés en 2014.

Une opération d'otoplastie réussie au CHU de Béjaïa

Le service oto-rhino-laryngologie (O.R.L.) du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Béjaïa, dirigé par le professeur Farid Boudjenah, a récemment pratiqué avec succès une otoplastie, chirurgie d'oreilles décollées appliquée sur un enfant de 9 ans, a-t-on indiqué mardi dans un communiqué émanant de cet établissement de santé publique.

L'opération, une première au niveau de la wilaya, a permis au patient de corriger une anomalie du cartilage et de réduire la distance entre le crâne et le pavillon de l'oreille auriculaire et, par ricochet, effacer l'aspect inesthétique de l'oreille, a-t-on précisé.

Le patient a bénéficié d'une cure chirurgicale sous anesthésie générale avec correction et repositionnement des pavillons des oreilles sans incision cutanée, a-t-on ajouté.

Le même service a réussi également, la semaine dernière, une autre première en traitant avec bonheur un cas d'otite chronique cholestéatomateuse. Pour soigner une patiente (41 ans), suivie pour une otorrhée (écoulement purulent), l'équipe médicale qui s'en est chargée a du pratiquer avec succès une attico-mastoidectomie sous microscope en technique fermée, a-t-on affirmé de même source.

INDONÉSIE: Plus de 10.000 personnes évacuées après des éruptions du volcan Sinabung

Plus de 10.000 villageois vivant à proximité du volcan Sinabung dans l'ouest de l'Indonésie ont été évacués depuis le début du mois, la plupart ces derniers jours, à la suite de violentes éruptions, a indiqué mardi un responsable local.

Environ 7.500 habitants ont quitté leur domicile «en motocyclettes, voitures, camions militaires» après les dernières éruptions, a déclaré Tri Budiarto, un responsable de l'agence nationale des catastrophes naturelles, cité par l'AFP.

Quelques 2.500 villageois avaient été évacués au début du mois, lorsque les autorités ont déclenché le plus haut niveau d'alerte à la suite d'une forte augmentation de l'activité volcanique, portant le nombre total à 10.714 personnes, a-t-il ajouté.

Toutes ont trouvé refuge dans des bâtiments publics et lieux de culte à Kabanjahé, une ville à une dizaine de km du volcan, sur l'île de Sumatra.

L'activité volcanique restait élevée mardi. Des quantités de cendres brûlantes, de fumée et de pierres se sont échappées jusqu'à trois kilomètres de distance, à quatre reprises depuis le début de la matinée, a déclaré Armen.

Putra, responsable de la station d'observation du mont Sinabung culminant à près de 2.500 mètres d'altitude.

«Une épaisse couche de cendres d'un à deux millimètres recouvre les routes et maisons à une distance de 15 km», a-t-il ajouté.

«Cela pourrait prendre des se-



maines avant un apaisement, mais pour le moment, c'est dangereux pour les personnes vivant alentour. C'est pourquoi nous leur avons recommandé d'évacuer la zone», a ajouté M. Armen.

Le volcan Sinabung s'était réveillé en 2013, après environ 400 ans de sommeil, entraînant alors l'évacuation de plus de 10.000 personnes. La plupart ont regagné depuis leurs villages, mais 6.000 d'entre elles vivent toujours dans des refuges.

Une importante éruption en février 2014 avait provoqué la mort de

16 personnes englouties par des nuages de cendres brûlantes. Le Sinabung est l'un des 129 volcans actifs en Indonésie, archipel situé sur la «ceinture de feu du Pacifique», un alignement de volcans qui bordent l'océan Pacifique en suivant un ensemble de limites de plaques tectoniques et de failles sismiques.

Le volcan Merapi, le plus actif du pays, situé sur la grande île de Java et culminant à près de 2.900 mètres d'altitude, a connu depuis 2010 une série d'éruptions qui ont provoqué la mort de plus de 350 personnes.

PROCLAMATION DU 15 JUIN, JOURNÉE MONDIALE DES PERSONNES AGÉES Le nombre des sexagénaires passera à 1,2 milliard d'ici 2025

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé lundi les individus du monde entier à joindre leurs efforts à ceux de l'Organisation afin de trouver des solutions à la maltraitance des personnes agées dont le nombre, celles de plus de 60 ans notamment, devrait passer à environ 1,2 milliard d'ici 2025.

Il est tragique et déplorable que dans le monde d'aujourd'hui, les personnes âgées soient trop souvent négligées ou maltraitées. C'est une réalité douloureuse qui reste encore largement ignorée au sein des sociétés, a dénoncé le chef de l'ONU dans un message à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes agées, à ce crime odieux. Pourtant, le vieillissement de la population mon-

diale rend plus urgentes que jamais la promotion et la défense des droits des personnes âgées, qui devraient représenter plus de 20 % de la population mondiale d'ici à 2050», a-t-il ajouté.

L'ONU estime en effet qu'entre 1995 et 2025, le nombre des plus de 60 ans dans le monde devrait au moins doubler et passer de 542 millions à environ 1,2 milliard. L'Organisation estime de 4 à 6 % le pourcentage des personnes âgées qui ont connu une forme ou une autre de maltraitance à domicile. La maltraitance des personnes âgées peut entraîner de graves traumatismes physiques et avoir des conséquences psychologiques à long terme.

Dans le but d'attirer l'attention sur cette injustice, l'Assemblée générale a pro-

clamé le 15 juin Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées. Cette commémoration annuelle a permis d'engager un débat de haut niveau sur une question qui était auparavant tabou, et ils sont de plus en plus nombreux aujourd'hui à unir leurs forces pour défendre les droits des personnes âgées à une vie exempte de violences et d'abus», a déclaré le Secrétaire général.

M. Ban a expliqué que, le plus souvent, ce sont les membres de la famille qui sont en cause, qu'il s'agisse de négligences, de sévices psychologiques ou physiques ou d'abus financiers.

«D'après les résultats des études qui ont été effectuées, l'âge, le sexe et la dépendance sont des facteurs aggravants

en ce qui concerne les risques d'abus, dont les femmes sont les premières victimes», a-t-il précisé.

Le secrétaire général a par conséquent appelé les individus du monde entier à se joindre aux efforts de l'Organisation pour organiser des activités dans l'espoir de trouver des solutions.

La maltraitance des personnes âgées, ce crime odieux, survient souvent dans le secret des espaces privés, ce qui rend encore plus nécessaire sa dénonciation publique dans les termes les plus forts. Nous devons faire preuve d'encore davantage de résolution pour régler ce problème dans le cadre des efforts plus larges que nous déployons pour que tous puissent vivre dans la dignité», a-t-il conclu.

ACCIDENT DE TRAIN EN TUNISIE: 18 morts et 98 blessés

L'accident survenu mardi en Tunisie entre un train et un camion à El Fahes, à une soixantaine de kilomètres au sud de Tunis a fait au moins 18 morts et 98 blessés, selon un nouveau bilan de source sanitaire. «Nous avons reçu les corps de 17 personnes (à l'hôpital d'El Fahes) et un autre mort a été remis à l'hôpital de Zaghouan», a indiqué Riadh Khelifi, le directeur du centre hospitalier d'El Fahes situé à une dizaine de kilomètres du site de l'accident et à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Tunis. En outre, 98 personnes ont été blessées. Trois victimes sont «dans un état critique» et ont été transférées vers la capitale tunisienne, selon la même source. Le précédent bilan officiel faisait état de 14 morts et d'environ 70 blessés. La cause principale de l'accident est la non-existence d'une barrière (...) et d'une protection sur le passage à niveau» près du village de Tabika, a dit le ministre des Transports, Mahmoud Ben Romdhane, à la radio Shems-FM. «En Tunisie, il y a 1.150 passages à niveau. Seuls 250 sont équipés de panneaux de signalisation et de barrières, et seuls 150 sont équipés de feux et cela est insuffisant», a-t-il reconnu. La Société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT) a assuré qu'une signalisation adéquate existait à cet endroit avant l'accident, semblant rendre le chauffeur du camion responsable du drame.

Au passage à niveau, il y avait un panneau STOP et une croix, a souligné le chef du service de communication de la SNCFT, Hassen Miaad à l'antenne de radios tunisiennes. Un témoin a également expliqué à la radio Shems-FM qu'il «y a eu à cet endroit des accidents avant» en raison de l'absence de barrières. La présidence tunisienne a appelé dans un communiqué à «ouvrir une enquête pour déterminer les causes de cette catastrophe».

AGRICULTURE: La FAO publie un nouveau manuel sur les mesures de lutte contre le travail des enfants

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié un nouveau manuel dans lequel la nécessité d'inclure des mesures de lutte contre le travail des enfants dans les programmes de développement agricole et rural, notamment ceux concernant les agriculteurs familiaux, a été soulignée. Le nouveau guide de la FAO est conçu pour «combler ces lacunes, tout en précisant qu'au plan mondial, un grand nombre d'enfants sont impliqués dans les travaux agricoles, ce qui semble normal dans les exploitations familiales», lit-on dans un communiqué annonçant la publication du manuel sur le site internet de l'ONU. Le manuel, élaboré en partenariat avec l'université Humboldt de Berlin, «offre des outils pratiques pour la recherche et la collecte de données en vue d'évaluer le travail des enfants dans l'agriculture et l'impact que les différents types de programmes de développement peuvent avoir», explique-t-on de même source. Le guide propose également des «conseils pratiques sur la façon de recueillir les informations permettant de suivre l'impact du travail des enfants sur leurs performances scolaires et leur santé». Il est destiné à être utilisé par les organisations agricoles, les ONG, les organisations internationales, les ministères de l'agriculture, les décideurs et autres acteurs impliqués dans les programmes de production agricole, pêche, aquaculture, sylviculture ou élevage.

SOUDAN DU SUD : 250.000 enfants au bord de la famine (ONU)

Quelque 250.000 enfants «risquent de mourir de faim» au Soudan du Sud, pays ravagé par 18 mois de guerre civile, a averti mardi dans un rapport Toby Lanzer, coordinateur humanitaire de l'ONU dans le pays.

«Un enfant sur trois est sévèrement sous-alimenté et 250.000 enfants risquent de mourir de faim», a prévenu, dans son propos liminaire, M. Lanzer.

Ce dernier a été expulsé pour avoir, selon les autorités, prédit «l'effondrement»

du Soudan du Sud, plus jeune pays du monde, indépendant depuis juillet 2011.

Dans ce document, le Bureau des Affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) lance un appel aux dons, disant avoir besoin d'environ 1,63 milliard de dollars pour terminer l'année. Il rappelle également que les deux-tiers des 12 millions d'habitants du pays ont besoin d'aide et que 4,6 millions d'entre eux risquent de manquer gravement de nourriture.

L'actuel conflit au Soudan du Sud a

éclaté en décembre 2013, avec des combats au sein de l'armée sud-soudanaise, fracturée le long de lignes politico-ethniques par la rivalité à la tête du régime entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar.

«Il y a encore six mois, nous pensions que la violence et la souffrance avaient atteint un pic et que la paix arrivait. Nous nous trompons», a regretté Toby Lanzer, «l'intransigeance politique a éloigné toute perspective de paix, la guerre se poursuit

et est en train de conduire à l'effondrement économique» du pays. L'Union africaine (UA) a demandé au Conseil de sécurité de l'Onu de désigner les responsables de la poursuite du conflit et de les sanctionner. «La poursuite des hostilités, dans le mépris total de la souffrance des populations, signifie l'abdication par les dirigeants sud-soudanais de leurs responsabilités les plus fondamentales envers leur peuple», a indiqué l'UA.

APS

DOS, SEINS, THYROIDE : DE NOUVEAUX EXAMENS DE DÉPISTAGE

Plus informatives, plus rapides et moins traumatisantes, c'est le but des ingénieurs qui mettent au point de nouvelles techniques pour regarder l'intérieur du corps. Voici trois exemples en cours de développement.

Pour la colonne vertébrale : la technique EOS : des radios avec plus d'infos et moins de rayons

Le principe: Dans une radio conventionnelle, le tube à rayons X est fixe. Avec EOS, deux tubes envoient un faisceau de rayons X qui se déplacent le long de l'axe du corps. Le signal est ensuite amplifié par un ingénier système de détecteurs, conduisant à une diminution des doses de rayons.

Les avantages : On irradie 10 fois moins que lors d'une radiographie conventionnelle du rachis. L'examen est aussi plus rapide (15 à 20 secondes pour obtenir en une fois la face et le profil de la colonne) et plus informatif. Il permet de mieux voir certaines régions difficiles à analyser avec une radio classique, comme la jonction entre les vertèbres cervicales et dorsales, le bassin. Enfin, un système permet d'obtenir une image du rachis en 3D et on peut dessiner un fillet sur le squelette pour évaluer les déformations éventuelles. C'est enfin moins stressant pour les enfants qui se tiennent debout dans ce qui ressemble à une cabine de douche.

Les Indications : Toutes les situations où l'on a besoin d'une radiographie du rachis, en particulier en cas de suspicion ou de surveillance d'une scoliose. Cette déformation de la colonne vertébrale survient plus volontiers à deux moments de la vie : autour de la puberté et après la ménopause. La technique EOS permet aussi de prédir le caractère évolutif d'une scoliose et, en cas de décision chirurgicale, d'aider le chirurgien à programmer son intervention.

Ce que cela change dans la pratique : « Nous faisons davantage de suivi de scoliose car on est plus sûr face aux doses reçues par les jeunes filles », explique le PR Robert Yves Carlfer,



chef du service d'imagerie de l'hôpital Raymond Poincaré à Garches. Les contrôles réguliers peuvent d'ailleurs se faire avec encore moins de doses car nul besoin de voir à chaque fois le corps de chaque vertèbre. Des micro-doses suffisent pour avoir de bonnes informations sur la progression de la scoliose.

Pour le dos, les jambes, la silhouette : un appareil d'analyse posturale sans irradiation

Le principe: l'appareil Formetric 4D créé par M. Diers, un ingénieur allemand, envoie des rayons lumineux qui sillonnent la colonne vertébrale et le bassin tandis que l'on marche ou court sur un tapis roulant. La plate-forme de marche enregistre des pressions statiques et dynamiques de la surface plantaire des deux pieds. Formetric utilise une mesure optique de haute-définition du dos du patient qui permet de produire des informations graphiques, cliniques et analytiques de la colonne vertébrale, du bassin et de la posture.

Les avantages : Rapide, sans

contact, sans radiation (pas de rayon X), l'appareil permet un examen de la morpho-posture du corps au repos et pendant le mouvement. Il peut être réalisé sans danger aussi souvent que nécessaire et convient à tous, y compris les enfants et les femmes enceintes. L'ensemble des données permet d'obtenir une cartographie objective de la stature rachidienne et des mesures précises dans le plan sagittal et frontal des membres inférieurs.

Les indications : évaluer les anomalies sources de douleur de l'appareil locomoteur, préciser l'origine d'un mal de dos. Idéal aussi pour suivre les progrès et le résultat des traitements kinésithérapeutiques, ostéopathiques, posturologiques et autres..., notamment pour les scolioses et toutes les rachialgies puisqu'on peut répéter l'examen sans aucun risque.

Ce que cela change dans la pratique ?

« J'objective des anomalies morpho-posturales que je ne voyais pas avant. Et je comprends mieux les traitements et adaptations compensatoires nécessaires »

explique le Dr David Khorassani, médecin rééducateur et ostéopathe (Centre de Posturologie et des Troubles Musculosquelettiques, Clinique la Montagne, Courbevoie). La solution peut provenir d'orthèses plantaires de remédiation posturale, de rééducation par un kinésithérapeute, de séances d'ostéopathies ou d'un traitement par PCP thérapie (appareil mis au point par le Docteur Khorassani) dont le but est d'exercer des pressions continues profondes, ce qui remodelle la zone et apporte un relâchement des tensions tissulaires. L'appareil permet aussi de voir en direct si la semelle choisie est efficace.

Pour les seins, la thyroïde, le foie : l'élastographie : l'échographie qui « palpe »

La technique : Il s'agit d'une application particulière qui peut être activée lors d'une échographie standard pour obtenir davantage de renseignement. L'élastographie ShearWave™ évalue en effet la dureté du tissu examiné. La sonde appliquée sur le tissu produit une onde de ci-

saillement (de compression) dont la vitesse de déplacement dans le milieu environnant est corrélée à la dureté du tissu. Ce qui se traduit par des images différentes : vert, c'est mou, rouge, c'est dur ! Et avec sa plateforme UltraFast™, l'échographe Aixplorer® de SuperSonic Imagine est capable d'acquérir des images 200 fois plus rapidement qu'avec les échographies conventionnelles.

Les indications : Ces informations sur la dureté des tissus obtenues en temps réel aident les médecins à identifier la nature des lésions qu'ils ont repérées à l'échographie. Ce qui contribue à améliorer le diagnostic de maladies graves telles que les cancers du sein, de la prostate, de la thyroïde et les fibroses du foie. On peut aussi utiliser l'élastographie pour guider les biopsies.

L'avantage : disposer d'une information supplémentaire au cours de l'examen d'échographie. Ce qui permet, en cas de problème, de rassurer tout de suite le patient ou, dans le cas contraire, de l'orienter directement vers un autre type d'examen. Cette technologie est utilisée aussi bien pour des patients adultes que pour des enfants.

Ce que cela change dans la pratique : « lors d'une échographie du sein, cela permet de mieux caractériser une image douteuse ou intermédiaire, explique le Dr Foucauld Channing's, responsable du pôle imagerie du sein à l'hôpital Georges Pompidou (HEGP). Si la zone apparaît molle, il s'agit sûrement d'un kyste et il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Si elle apparaît dure, cela peut être un cancer et demande donc des explorations supplémentaires. Un tri qui contribue à diminuer le nombre de biopsie inutiles. La diminution des biopsies est aussi attendue en cas de suspicion de fibrose du foie consécutive à une hépatite chronique.

ADOS : UN GUIDE SUR LA MIGRAINE POUR MIEUX LA GÉRER

Alors que 5 à 10 % des adolescents sont concernés par la migraine, une association publie un guide illustré pédagogique pour les aider à mieux vivre avec cette pathologie.

Non la migraine, ce n'est pas du cinéma. Dans un guide illustré intitulé « J'ai trop mal à la tête - migraines et céphalées de tension, des solutions pour aller mieux », l'association Sparadrap s'efforce à balayer les mythes idées reçues qui circulent autour de la migraine telles que « c'est du cinéma », « c'est psychologique » ou encore « il n'y a rien à faire pour

la soulager ». Objectif pour les ados : « moins se prendre la tête » avec leurs céphalées.

Cette brochure pédagogique a été réalisée par l'association Sparadrap et le Centre de la migraine de l'enfant et de l'adolescent de l'Hôpital Trousseau à destination des adolescents de 13 à 18 ans. L'objectif affiché derrière ce support d'information est de donner toutes les clés aux adolescents pour mieux comprendre et appréhender la pathologie migraineuse. Les jeunes lecteurs peuvent d'abord apprendre à « identifier une crise

de migraine et la différencier des céphalées de tension ». Cette dernière correspond à des maux de tête (maux de tête en casque avec des sensations de pression, d'être pris en étau) moins violents que les migraines. Les céphalées de tension surviennent souvent en fin de journée et peuvent être liées au stress. Elles sont associées à des véritables crises migraineuses. Le guide aide aussi à identifier les principaux facteurs déclencheurs pour mieux les repérer et les prévenir. Enfin un chapitre est consacré aux solutions et aux traitements adaptés aux mi-

graines est céphalées de tension. Par exemple, la prise rapide de médicaments (ibuprofène, anti-inflammatoires) est recommandée lors d'une crise de migraine alors qu'ils sont déconseillés en cas de céphalées de tension, rappelle le guide. Des méthodes psycho-corporelles de relaxation ou d'hypnose peuvent être indiquées pour réduire la fréquence des crises de migraine ou des céphalées de tension.

Le guide propose également « un agenda des maux de tête » pour permettre aux adolescents de faire un suivi de leurs cé-

RUNNING : COMMENT PRENDRE SOIN DE SES PIEDS AVANT UNE COURSE

Pendant le footing, les pieds sont soumis à un effort important : ils doivent supporter 5 à 8 fois le poids du corps. De la même façon qu'on échauffe ses muscles avant l'entraînement, il faut donc bien préparer ses pieds avant une course. Les conseils de Fred Brigaud, ostéopathe et consultant en biomécanique auprès des sportifs de haut niveau.

Détente avant le grand départ

Le matin de la course, on prend le temps de détendre ses pieds. L'objectif est double : prévenir les blessures et être plus performant. Pour cela, on les masse une dizaine de minutes dès le réveil puis on les nourrit avec de la crème (pour les pieds ou pour le corps) pour éviter qu'ils ne s'assèchent pendant la course.

Jamais sans chaussettes

La chaussette n'est pas un accessoire superflu. Même quand il fait chaud on doit en porter. Sans elles, le pied risque de frotter contre la chaussure et sera plus vulnérable aux ampoules.

Aussi, un oubli de chaussettes de sport chauffe le pied et favorise la transpiration. La peau a tendance à se ramollir et se fragiliser. La solution passe par une paire de chaussettes techniques adaptée qui «assure une bonne régulation et une évacuation de la transpiration», conseille Fred Brigaud, ostéopathe et consultant.

Pas de chaussures neuves

On ne se risque pas à porter des chaussures à talon toutes neuves le jour d'un mariage, sinon bonjour les dégâts ! Pour les chaussures de sport c'est la même chose, il vaut mieux rester en terrain connu avant une course. Porter de nouvelles chaussures de running qui n'ont pas été testées et non assouplies, c'est courir le risque de créer de nouveaux points de pression ou de compression. Et aller au-devant d'indésirables douleurs et de joyeuses ampoules.

Un léger échauffement

On ne part pas à froid. On consacre quelques minutes pour s'échauffer progressivement en se concentrant sur le déroulé du pied, les appuis, la foulée dans une optique de symétrie et de fluidité.

Un laçage doux

Contrairement à ce qu'on pense, il n'est pas nécessairement bon de serrer à fond ses lacets. Cela augmente le risque de frottement et les points de compression, d'autant que le pied gonfle pendant l'effort. «Le laçage se teste bien avant la course, durant les entraînements, à différentes allures et sur différents types de terrain», rappelle Fred Brigaud.

UNE NOUVELLE ÉCHOGRAPHIE PROMETTEUSE POUR DIAGNOSTIQUER LES MALADIES DU FOIE

Nommée élastographie, une nouvelle technique d'imagerie a fait ses preuves dans la caractérisation des tumeurs et dans le diagnostic des maladies hépatiques, d'après une nouvelle étude de l'Inserm. Décryptage d'une technique prometteuse.

Des chercheurs de l'Hôpital Cochin et de l'Institut Langevin de Paris (Unité Inserm 979) révèlent que l'appareil «Aixplorer» d'élastographie constitue une technique d'imagerie performante dans le diagnostic des maladies du foie et dans la caractérisation des tumeurs.

Selon l'étude présentée dans le communiqué de presse de l'Inserm, l'appareil est à la fois un échographe puissant et un appareil d'étude de l'élasticité des tissus, soit un «élastographe».

«L'Aixplorer permet de mesurer de façon très sensible la dureté d'un tissu», explique Mickael Tanter, directeur de l'équipe qui a conçu le dispositif. Il associe une sonde permettant de palper à distance l'intérieur des organes à étudier à l'aide d'une onde focalisée, et un échographe ultra-rapide qui enregistre la propagation de cette onde, au rythme de 1 000 images à la seconde. «

L'appareil localise alors les zones fibreuses, où l'onde se propage rapidement, et, au sein du foie, détermine si la fibrose du patient nécessite un traitement ou non.

Aussi bien que la biopsie, et non invasif

Selon les scientifiques, ce sont donc une partie des biopsies hépatiques, réalisées pour mesurer le stade de fibrose, qui pourraient être évitées grâce à cette technique.

Testée sur 120 patients, elle s'est avérée aussi performante que la biopsie et surtout beaucoup moins invasive. Là où la biopsie consiste à prélever un échantillon du tissu



avec une seringue pour analyse, l'élastographie évalue à distance les caractéristiques du tissu, et ne nécessite aucune anesthésie.

Des applications en cancérologie

En plus des maladies du foie, «Airplorer» a également fait ses preuves dans la caractérisation des cancers : «La mesure de l'élasticité des tissus apporte de nombreuses informa-

tions sur la localisation et la nature des tumeurs malignes dans le sein, le foie, la prostate ou encore sur des nodules de la thyroïde», a souligné Mickael Tanter. Pour le chercheur, l'appareil pourrait devenir un «outil incontournable pour l'étude du foie», d'autant que son équipe développe désormais de nouvelles options pour améliorer les renseignements donnés par l'appareil, et mieux caractériser la pathologie étudiée.

OSTÉOPOROSE : COMMENT SE FAIRE DÉPISTER ?

Silencieuse et indolore, l'ostéoporose favorise l'apparition d'une fragilité osseuse. Pour évaluer le densité de vos os, votre médecin vous a peut-être prescrit une ostéodensitométrie.

Un examen sans douleur

Cet examen absolument non douloureux permet d'évaluer la densité minérale osseuse

(DMO). Il consiste à s'allonger sur un appareil (équivalent à une table de radiologie) pour mesurer la densité de différents os, le plus souvent la colonne vertébrale et l'extrémité supérieure du fémur, et leur contenu en minéraux. Les résultats obtenus sont comparés à la densité minérale osseuse d'une population d'adultes jeunes. La différence entre vos mesures et la

moyenne dans cette «population de référence» est appelée T-score. C'est à partir de ce chiffre que l'ostéoporose est classée en 3 catégories :

- normale : T-score supérieur à -1
- ostéopénie (ou baisse de la densité minérale) : T-score compris entre -1 et -2,5
- ostéoporose avérée : T-score inférieur ou égal à -2,5

SYNDROME PRÉMENSTRUEL LES PLANTES POUR RÉÉQUILIBRER LE SYSTÈME HORMONAL

Deux à sept jours avant les règles, nos hormones nous en font voir de toutes les couleurs, avec une palette de symptômes désagréables sur lesquels l'aromathérapie peut intervenir.

- Le gattilier augmente le taux de progestérone. On le prend en gélules.

- L'huile d'onagre agit sur la nervosité, les ballonnements, l'irritabilité, la déprime, elle réduit la tension mammaire, les migraines.

- Le Don quai (Angélique chinoinoise) soulage les douleurs abdominales. On le prend en gélules. Contre-indiqué aux femmes ayant des règles abondantes ou un fibrome.

- Le souci régule l'humeur. Dix jours avant vos règles, faites infuser pendant 10 minutes une cuillère à café de fleurs sèches. Filtrez. Prenez une tasse matin, midi et soir.

- La citronnelle est efficace contre la migraine et la nervosité. Versez une cuillère à soupe dans 25 cl d'eau bouillante. Laissez infuser pendant 10 minutes, filtrez. Buvez une tasse par jour après les repas.

Mélange de plantes pour éliminer l'excédent d'eau : Bruyère (fleurs), Chiendent (rhizome), fenouil (racines) ortie piquante (feuilles), reine des prés (tiges, feuilles et fleurs) (5 g de chaque). Mettre 4 cuillerées à soupe du mélange dans 1 litre d'eau. Faites bouillir pendant 3 minutes, laissez infuser puis filtrez. Boire pendant la journée, 8 jours avant la date de vos règles.



Il y a 200 ans, une guerre-éclair algéro- américaine fragilisait à jamais la Régence d'Alger

Il y a deux siècles, jour pour jour, le 17 juin 1815, une imposante armada navale américaine détruisait le vaisseau du plus célèbre corsaire de l'époque Raïs Hamidou, et sonna le glas de la légendaire invincibilité de la ville d'El Djazaïr et de toute la Régence d'Alger, qui ne tardera pas ensuite à tomber sous le joug colonial français.

L'amiral (Raïs) Hamidou lui-même trouvera la mort au cours de cette bataille, lui qui avait pris part pendant sept ans (1808-1815) aux expéditions de la Régence d'Algérie contre les navires de commerce croisant en Méditerranée et dans l'Atlantique. Les bateaux américains étaient particulièrement visés car privés, depuis la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis en 1783, de la protection de la Royal Navy, le pavillon britannique.

Les tensions nées des actions des corsaires algériens contre les navires marchands américains conduisirent le parlement des Etats-unis à demander - et à obtenir - la constitution d'une force navale suffisamment puissante pour assurer la sécurité du commerce américain dans la région.

Cette force n'a pu être utilisée, dans un premier temps, contre la Régence d'Algier en raison d'un accord de paix, signé entre les deux parties en 1795, mais qui ne tiendra que quelques années, avant qu'une multiplication des affrontements entre les deux flottes n'engendre des pertes humaines, la détention de nombreux captifs et des incidents diplomatiques incessants.

Il a fallu attendre la fin de la guerre anglo-américaine, en 1814, pour voir les Américains s'octroyer les moyens de se recenter sur la « lutte contre la piraterie » et de lever une flotte destinée, en priorité, à faire la chasse aux croiseurs algériens.

L'événement marquait un retour tentissant à la guerre aux Etats « barbaresques », en référence à la Barbarie (c'est ainsi que les Européens appelaient le Maghreb central) pour stopper, disait-on, la piraterie (course) en Méditerranée.

Le 17 juin 1815, l'escadre américaine repéra non loin de Gibraltar le vaisseau de Raïs Hamidou, le Meshouda, équipé de 44 canons mais qui finira, malgré une farouche résistance, par céder face aux attaques foudroyantes de trois navires américains suréquipés et bien conduits par le très célèbre commodore Stephen Decatur.

Le reste de la flotte algérienne est rapidement dispersé et un bilan américain fait état de 4 morts et des blessés, côté américain, contre 50 morts, deux navires capturés et 400 prisonniers, côté algérien. Le Raïs Hamidou sera, à sa demande, enlevé dans les eaux de Gibraltar.

Cette défaite ouvrira la voie, l'année suivante (en 1816), au bombardement d'Algier par une flotte anglo-hollandeuse qui «acheva le mythe d'El Djazaïr El Mahroussa», pendant que des malheurs de toutes sortes s'abattaient sur la Régence (peste, famine, sauterelles, révoltes paysannes, forte dépréciation de la monnaie...), rapporte aujourd'hui l'essayiste Nouredine Smail (à lire dans www.aps.dz).

« La Régence, ainsi affaiblie et minée de l'intérieur, écrit-il encore, constituait une proie idéale pour les milieux d'affaires et autres ultra français qui procédèrent au blocus d'Algier en 1827 pour aboutir à la chute de la Régence en 1830 » et l'avènement violent de la colonisation de peuplement française.

APS

60^e ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉvolution

Zitouni décerne la médaille à Hawe Marvine

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a décerné la médaille du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale à Hawe Marvine Hennieta, journaliste américaine et amie de l'Algérie, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Âgée de 87 ans, Hawe Marvine est une sympathisante de la question algérienne qui a couvert, au début de sa carrière professionnelle la gloire de guerre de libération. Durant les années 50, la journaliste américaine a

réalisé des enquêtes sur la révolution pour le compte de plusieurs institutions médiatiques, à l'instar du *New York Times*.

Dans une conférence animée dans le cadre du salon de la communication organisé en mai dernier à Alger, la journaliste américaine a confié qu'elle comptait écrire ses mémoires sur l'Algérie et raconter ses souvenirs avec les personnalités révolutionnaires et culturelles qu'elle a rencontrées à cette époque, à l'instar de Mustapha Benboulaïd.



L'indépendance de l'Algérie a été le fruit des sacrifices de ses enfants

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé lundi à Alger que l'indépendance de l'Algérie « n'était pas un cadeau », mais a été arrachée

veraine », a indiqué le ministre dans une allocution prononcée durant la deuxième session du conseil national de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM).

« La guerre de libération nationale, la Proclamation du 1^{er} Novembre et les Chouhada et moudjahidine représentent l'identité même de l'Algérie », a précisé M. Zitouni qui a souligné l'importance de la préservation des acquis de la glorieuse révolution et de l'unification des rangs en semant l'espoir parmi les Algériens, notamment les jeunes.

L'écriture de l'histoire est un des moyens permettant de préserver les acquis de la révolution à travers la collecte des témoignages des moudjahidine.

Cette mission incombe aux chercheurs et experts, a indiqué M. Zitouni qui a ajouté que son département ministériel veillait à la collecte de la matière historique à travers un inventaire global des sites historiques sur l'ensemble du territoire national.

M. Abadou préconise la création d'une «école nationale d'histoire»

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Said Abadou a appelé lundi à Alger à la création d'une «école nationale d'histoire» pour contrer les actes de falsification de l'histoire d'Algérie. Intervenant lors de la 2^e session du Conseil national de l'ONM, M. Abadou a précisé que la mission de cette école consisterait à «revoir la terminologie

et concepts et contrer les actes de falsification auxquels l'école d'histoire coloniale continue de s'adonner».

Il a, en outre, appellé à la création d'une chaîne de télévision thématique sur l'histoire et la culture et du Conseil supérieur de la mémoire nationale tel que stipulé par la loi sur le moudjahid et du Chahid.

Par ailleurs, M. Abadou a

exigé de la France de présenter des excuses à l'Algérie pour les crimes perpétrés durant la période coloniale et d'indemniser les Algériens comme préalable à l'établissement de relations d'égal à égal qui répondent aux aspirations des peuples algérien et français.

Le SG de l'ONM a appelé les parlementaires à adopter un projet de loi criminalisant

la colonisation soulignant que le traitement des dossiers soulevés en «toute responsabilité» restait la pierre angulaire de l'établissement de relations d'égal à égal».

Il a, ainsi, appelé le Parlement français à retirer la loi glorifiant la colonisation adoptée en 2005 rappelant que la loi criminalisant était intervenue en riposte à ce texte.

Hommage à Alger à l'ami de la Révolution algérienne Henri Maillot

Un hommage a été rendu samedi à Alger à l'ami de la Révolution nationale, Henri Maillot, un jeune aspirant français qu'une profonde conviction de la justesse de la cause algérienne l'avait poussée à dérober en 1956 un chargement d'armes pour le remettre à l'Armée de libération nationale (ALN). Une foule composée notamment de proches et de compagnons d'armes de cet fervent militant anticolonialiste s'est recueilli au cimetière chrétien de la commune d'El-Madania devant la tombe de ce «martyr» de la Révolution nationale. Né le 21 octobre 1928 à Alger,

Henri Maillot avait découvert en 1953 la justesse de la cause algérienne et la légitimité du combat du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance.

Il a décidé le 4 avril 1956 de passer à l'action en détournant un chargement d'armes qu'il remet à l'ALN. Il fut promu au grade de lieutenant par l'ALN et affecté à la Wilaya 4 révolutionnaire.

Henri Maillot est tombé au champ d'honneur en juin 1956, les armes à la main, dans une embuscade tendue par l'armée coloniale près d'El-Karimia dans la wilaya de Chlef.



HÉRITAGE CULTUREL

Le ministère de la Culture veille au développement de la recherche dans le legs intellectuel de Jacques Berque

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé lundi à Tiaret que son département ministériel veille au développement de la recherche dans le legs scientifique et intellectuel de Jacques Berque.

«Le ministère de la Culture veille au développement de la recherche dans le legs culturel, scientifique et intellectuel de Jacques Berque pour la ville de Tiaret, sa préservation et son activation», a souligné M. Mihoubi à l'ouverture, au centre des études khaldouniennes de Tiaret d'un colloque international sur ce sociologue et anthropologue orientaliste. Il a ajouté que son département ministériel accordera un intérêt particulier à la wilaya de Tiaret qui recèle un riche patrimoine culturel à travers les âges.

Le ministre a déclaré que Jacques Berque est «une grande personnalité scientifique et intellectuelle qui a voué une fidélité à Tiaret consolidant sa place historique en tant que carrefour de grands ulémas et intellectuels dont Ibn Khaldoun et Bekr Ben Hammad». M. Mihoubi a également souligné que Berque a «beaucoup donné comme œuvres traitant de la société algérienne et arabe avec objectivité dénotant de ses positions et ses principes dénonçant le colonialisme, quelque soit le colonisateur même si c'est la France, sa mère-patrie».

«Jacques Berque était un penseur universel, un humaniste dans sa pensée, ses études qui prend position avec les causes arabes justes, à sa tête la cause palesti-



nienne. Il lui revient le mérite d'avoir produit une terminologie scientifique liée à la société algérienne, maghrébine et arabe partant de la conviction qu'un chercheur ne peut étudier une société que s'il est partie prenante», a déclaré en outre le ministre.

Les travaux de la première journée de

cette colloque de deux jours ont été marqués par la présentation d'une série de communications dont celle traitant des références intellectuelles chez Jacques Berque, animé par Mohamed Tedj de l'université de Tiaret qui a évoqué, en substance, que ce penseur français s'est intéressé au patrimoine grec, la philosophie européenne

contemporaine et au patrimoine arabo-musulman léguant un répertoire de 153 ouvrages dont la traduction du Coran.

Pour sa part, Mohamed Tayebi de l'université d'Oran a abordé la structure de la pensée de Berque, soulignant que cette personnalité intellectuelle se positionne entre les pensées occidentale et arabo-musulmane.

Il a rappelé, au passage, le soutien de Berque aux causes justes dont la question palestinienne. Organisé par le Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques en collaboration avec la direction de la culture de la wilaya de Tiaret, ce colloque a vu la participation de chercheurs, universitaires d'Algérie et de France.

Cette rencontre traite de la vie et des œuvres du penseur français Jacques Berque à travers plusieurs axes abordant la personnalité et la pensée de Jacques Berque, ses contributions à la critique des connaissances produites à l'époque coloniale et la place des sciences humaines dans la société maghrébine et arabe moderne selon la vision de Berque.

En marge de ce colloque, se tient une exposition d'archives et du legs intellectuel de Jacques Berque conservés à Fréjus.

CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

La pop star marocaine Ahmed Chawki «allume» l'ambiance à la salle Ahmed Bey

La pop star marocaine Ahmed Chawki a «allumé» l'ambiance, lundi soir à la salle de spectacles Ahmed-Bey de Constantine, le public ne tenant plus en place tant l'envie de danser était irrésistible.

Le chanteur qui se produisait pour la première fois en Algérie, en clôture de la semaine culturelle marocaine sur le Vieux-Rocher, a entamé sa prestation avec «Time of our lives», l'hymne fédérateur de la coupe du monde 2014, administrant, sur un rythme endiablé, une sacrée dose d'énergie, au grand bonheur d'un auditoire constitué majoritairement de jeunes.

La «magie» ayant opéré dès les premières mesures, Ahmed Chawki lance «Habibi, I love you», la chanson qui l'a propulsé sur la scène artistique internationale, faisant monter d'un cran la température de la salle pour enchaîner ensuite avec «It's my life» de Bon Jovi, repris en cœur par le public, totalement conquis. Noyé dans un véritable

tonnerre d'applaudissements, le chanteur récidive avec «Come alive» puis avec «Magic in the air», pour reprendre ensuite «C'est la vie» du King Khaled, communiquant son enthousiasme à l'assistance et créant des moments forts de communion musicale.

L'artiste change ensuite de registre et interprète «Ana bahwak», un de ses derniers tubes, qui administre une dose de romantisme au public. Longuement ovationné, le chanteur et sa bande maintiennent le cap avec «Rouh habibi roub» du chanteur Fadel Chaker et encore «Tabib el Hawa» du libanais Rabie El Khouri.

D'un geste élégant et plein de considération, Ahmed Chawki, reprend «Jamaïs nensa» du regretté Cheb Hasni, qu'il présente comme son «chanteur préféré» devant un auditoire qui, après avoir bu les paroles de la chanson, se lève comme un seul homme pour saluer longuement l'artiste et sa troupe, au milieu de

youths fusant de partout.

En coulisses, Ahmed Chawki, exprimant à l'APS sa «profonde joie» de se retrouver en Algérie, a souligné que ses chansons sont une «mixture» de genres et des styles musicaux, orientaux et occidentaux, adaptés pour être écoutés par un large public. Dans une brève allocution, le représentant du ministère de la Culture marocain, El Hacene Nefali, également chef de la délégation marocaine présente à Constantine, a remercié le public de la salle Ahmed-Bey pour «tant de chaleur et d'hospitalité».

Organisée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe», la semaine culturelle marocaine dans l'antique Cirta a aussi proposé au public une exposition baptisée «Les Portes des Casbahs du sud», illustrant les architectures des zones atlasique et sub-atlasique caractérisant les demeures fortifiées de tours



massives, les villages ceints de murs (Ksours) et les greniers-citadelles (Igoudar).

La belle musique savante marocaine a été également à l'honneur durant cette semaine culturelle avec la troupe d'Amine

Debbi de musique andalouse, et ses chanteurs à la voix cristalline. Les poètes Nabil Menasser et Mohamed Bechar ont également dévoilé un pan de la culture du Maroc avec des lectures poétiques de leurs recueils.

Un Digital Cinema Package pour la salle Ahmed-Bey

La salle de spectacles Ahmed-Bey de Constantine sera «bientôt» dotée d'un équipement DCP (Digital Cinema Package), ce qui lui permettra de s'adapter aux évolutions techniques du cinéma, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la culture.

Ce matériel moderne, équivalent en cinéma numérique de la copie de projection argentique, composé de fichiers informatiques destinés à être lus dans la

cabine de projection par un serveur complé à un projecteur numérique, permettant de projeter des films en haute définition et en stéréoscopie, sera installé dans l'une des deux (02) salles-répliques de cette infrastructure de 3.000 places, a-t-on souligné de même source.

Le DCP marquera une «nouvelle étape» et «fouettera» le 7^e art dans une ville avec à rompu il y a de nombreuses années avec les salles obscures faute d'espaces de ci-

nema adéquats, a-t-on considéré, soulignant l'importance des nouvelles technologies dans ce domaine pour ressusciter le goût du cinéma».

La même source a également indiqué qu'il s'agit d'un équipement d'autant plus important que le programme de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» prévoit la réalisation de seize (16) œuvres cinématographiques.

Soulignant qu'avec l'installation de cet

équipement de pointe, acquis par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), Constantine aura basculé vers le cinéma numérique, la même source a précisé que la mise en place du DCP sera effectuée par une entreprise internationale de production d'équipements de cinéma. Des équipements similaires ont déjà été installés dans les wilayas d'Oran et de Mascara.

APS

ENLÈVEMENT DE FONCTIONNAIRES DU CONSULAT TUNISIEN EN LIBYE: L'ONU condamne un acte «inacceptable»

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Bernardino Léon, a vivement condamné l'enlèvement de dix membres du personnel du consulat tunisien à Tripoli.

Dans un communiqué de presse rendu public dimanche, le chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a demandé «la libération immédiate et inconditionnelle» des membres du personnel enlevés.

Il a également rappelé que le principe de l'inviolabilité des locaux diplomatiques et consulaires doit être respecté. «Cet acte inacceptable est un nouveau rappel du chaos qui est en train d'engloutir la Libye et de la nécessité pour les Libyens de mettre fin au conflit en cours et de se rapprocher rapidement d'un accord politique qui permettrait de rétablir la sécurité et la stabilité dans leur pays», a poursuivi le M. Léon.

Le Représentant spécial a appelé l'ensemble des acteurs libyens disposant d'une influence sur le terrain à faire tout leur possible pour garantir la libération en toute sécurité du personnel tunisien et la protection des missions diplomatiques en Libye.

SELON LE MAGAZINE AMÉRICAIN FOREIGN POLICY SUR LES DROITS DE L'HOMME (HCDH) L'ambassadeur marocain à l'ONU soupçonné d'influencer des fonctionnaires onusiens en faveur de son pays

L'ambassadeur du Maroc à l'ONU Omar Hilale est soupçonné d'avoir corrompu de hauts fonctionnaires du Commissariat de l'ONU pour les droits de l'homme (HCDH), a révélé le magazine américain *Foreign Policy*, affirmant que le Bureau d'Audit Interne veut interroger le diplomate sur cette affaire.

Dans un article intitulé «L'ONU resserre l'étau sur le fonctionnaire qui a dénoncé les abus», *Foreign Policy* rapporte que l'ONU a rédigé un rapport dans lequel elle annonce la clôture du dossier de l'enquête sur «des fuites» effectuées en faveur du Maroc par Anders Kompass, directeur des opérations dans le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme.

Mais la canadienne Carman Lapointe, vice-secrétaire générale de l'Office des Affaires internes «a refusé de signer le rapport sur la base que les témoins cruciaux, y compris l'ambassadeur du Maroc, n'ont jamais été interrogés dans le cadre de l'enquête. Du point de vue de Lapointe, le dossier n'a jamais été clos».

Selon *Foreign Policy*, «il n'est pas clair si les enquêteurs de l'ONU ont obtenu de nouvelles informations. Mais les chercheurs comptent contacter Hilale, qui sert actuellement en tant que représentant du Maroc au siège de l'ONU à New York», ajoutant que «Hilale n'a pas répondu à une demande de commenter la question». Anders Kompass fait l'objet d'une enquête menée par le Bureau d'Audit Interne (OIOS). Il a été manipulé par le Maroc pour éviter une enquête sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental. Une information révélée par le cyber-activiste qui agit sous le pseudonyme «Chris_Coleman24». Selon la même source, Chris Coleman 24 a également cité d'autres noms de personnalités faisant partie de l'équipe de «taupes» d'Omar Hilale dans les bureaux de l'ONU à Genève.

APS

CLÔTURE DE LA 25^e SESSION DU SOMMET DE UA Adoption d'une série de recommandations

Les travaux de la 25^e session ordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) ont pris fin tard dans la soirée du lundi au mardi à Johannesburg par l'adoption d'une série de recommandations.



L'ensemble des décisions sorties du Sommet ont porté sur l'importance de l'unification des efforts pour une lutte efficace contre le terrorisme et la consolidation de la paix en Afrique, ainsi que sur la promotion du rôle de la femme dans le développement économique et social.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a représenté le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux travaux de la 25^e session ordinaire du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA.

Dans son discours de clôture, le président en exercice de l'UA, Robert Mugabe, Chef d'Etat zimbabwéen, a souligné que la question de la paix et de la sécurité «suscite l'inquiétude dans certaines régions» du continent africain, rappelant que l'Union «œuvre pour le dialogue dans le règlement des conflits». Il a également dénoncé les attaques terroristes survenues lundi matin à N'Djamena (Tchad), soulignant la nécessité de trouver rapidement des solutions efficaces pour combattre le terrorisme. Concernant les travaux du sommet, M. Mugabe a affirmé que la rencontre fut fructueuse et a permis aux chefs d'Etat et de gouvernement d'aborder différentes

questions d'actualité en Afrique dont la question sécurité et celle de la femme. A ce propos, il a affirmé que l'UA accordait une grande importance au rôle majeur que peut jouer la femme dans le développe-

ment économique et social, soulignant, à cet égard, la nécessité d'assurer l'égalité des genres, de lutter contre le mariage précoce et tout genre de violences contre la femme. Au plan économique, le sommet a adopté

un plan qui comporte plusieurs projets s'étalant sur une décennie, dont la création d'une zone de libre échange, d'un centre africain de lutte contre les maladies et d'une université africaine.

L'Union africaine décide le déploiement d'experts militaires au Burundi

L'Union africaine (UA) a décidé le déploiement au Burundi d'observateurs des droits de l'Homme et d'experts militaires, a annoncé lundi soir à Johannesburg le commissaire à la Paix et à la Sécurité, Smail Chergui. «Nos chefs d'Etat ont décidé le déploiement immédiat d'observateurs de droits de l'Homme et le déploiement d'experts militaires de l'UA et de l'Union européenne (...) pour vérifier le processus de désarmement des milices et autres groupes armés», a déclaré M. Chergui, à l'issue du 25e sommet de l'organisa-

tion panafricaine à Johannesburg. Samedi, la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma a exhorté les parties en conflit au Burundi à renouer le dialogue pour mettre fin à la crise qui secoue le pays depuis la fin avril. Les troubles, qui ont fait une quarantaine de morts et poussé plus de 100.000 Burundais à fuir vers les pays voisins, ont été provoqués par la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat - jugé inconstitutionnel par ses opposants - après dix ans de pouvoir.

«RÈGLEMENT RAPIDE» DU CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL Messahel salue la décision prise par l'UA

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel a salué lundi soir à Johannesburg la décision adoptée par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) dans laquelle ils ont souligné la nécessité d'efforts internationaux pour un règlement rapide du conflit du Sahara occidental. M. Messahel a indiqué dans une déclaration à la presse en marge de la 25^e session du sommet de l'UA, clôturée durant la soirée du lundi au mardi, que «la décision prise par le sommet est une décision qui revêt d'une grande importance et s'inscrit dans le cadre d'aide et d'accompagnement des diri-

geants africains au peuple sahraoui pour recouvrer son indépendance.

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA avaient exprimé, dans une décision adoptée lundi lors du sommet de l'Union à Johannesburg, leur «profonde préoccupation» de la «longue impasse» dans laquelle se trouve la recherche d'une solution au conflit du Sahara occidental.

La Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA «note avec une profonde préoccupation la longue impasse dans laquelle se trouve la recherche d'une solution au conflit du Sahara occidental» et souligne «la nécessité urgente d'efforts internationaux renouvelés visant à faciliter le

règlement rapide du conflit», selon le texte de la décision adoptée.

«Cette décision est d'une grande importance car l'Union africaine y a réitéré son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et renouvelé son soutien à l'envoyé spécial de l'UA pour le Sahara occidental, l'ancien président Joaquim Chissano», s'est-il félicité. Il a ajouté que les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, ont demandé aussi au Conseil de sécurité d'«assumer ses responsabilités» à l'égard de la question sahraouie, et à l'Assemblée générale des Nations unies de fixer une date pour la tenue du référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui.

TCHAD

Ban Ki-moon condamne le double attentat-suicide de N'Djamena

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a condamné fermement le double attentat-suicide qui a ciblé, lundi, le commissariat central et l'école de police de N'Djamena (Tchad).

Au moins vingt sept personnes ont été tuées et 101 autres ont été blessées au cœur même de N'Djamena, capitale tchadienne, visée lundi, pour la première fois, par un double attentat-suicide attribué au groupe armé extrémiste Boko Haram par le

gouvernement tchadien. Le secrétaire général de l'ONU a «condamné ces attaques et a adressé ses sincères condoléances aux familles des victimes, ainsi qu'au gouvernement et au peuple du Tchad.» M. Ban a par ailleurs félicité le Tchad pour «son rôle courageux dans la lutte contre Boko Haram», soulignant l'importance d'une collaboration accrue entre les pays d'Afrique occidentale et centrale pour lutter plus efficacement contre la menace présentée par le groupe terroriste dans la

région.» Aussi, le secrétaire général a salué les progrès réalisés quant à l'opérationnalisation de la Force multinationale opérationnelle interarmées (MNJTF). M. Ban a de nouveau appelé les Etats à veiller à ce que les mesures prises pour remédier à la menace terroriste présentée par Boko Haram soient conformes à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, des droits de l'homme et du droit des réfugiés.

PRÉSIDENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Le président du Parlement danois élue par acclamation

Le président du Parlement danois Mogens Lykketoft, a été élu lundi nouveau président de l'Assemblée générale de l'ONU.

M. Lykketoft, qui était l'unique candidat, a été élu par acclamations sans vote. Il succédera en septembre à l'ancien ministre des Affaires étrangères ougandais Sam Kutesa. Il assurera la présidence de l'Assemblée générale de l'ONU pour un an.

En vertu du système de rotation en vigueur, le président est le plus souvent présélectionné par les groupes régionaux de l'Assemblée. Le choix pour ce poste revenait cette année au groupe des pays occidentaux. M. Lykketoft, 69 ans, préside le Folketing (Parlement danois) depuis 2011. Il a été ministre des Finances puis des Affaires étrangères de 1993 à 2001 dans les gouvernements successifs dirigés par Poul Nyrup Rasmussen,



avant de succéder à M. Rasmussen à la tête du parti social-démocrate. Il prendra la présidence de l'Assemblée générale pour sa 70e session qui commence le 15 septembre.

S'adressant à l'Assemblée après son élection, M. Lykketoft a cité parmi ses priorités la lutte contre le changement climatique, le développement durable et le respect des droits de

l'homme, promettant de «rechercher des solutions pragmatiques». Il s'agit, a-t-il dit, «d'éradiquer l'extrême pauvreté tout en se protégeant du réchauffement climatique».

SYRIE:

L'ONU condamne le bombardement rebelle meurtrier à Alep

L'émissaire spécial de l'ONU pour la Syrie a condamné mardi l'un des bombardements rebelles les plus meurtriers sur la partie gouvernementale d'Alep qui a fait 34 morts la veille. «M. Staffan de Mistura condamne avec force le bombardement par les forces d'opposition armées sur le secteur de la mosquée al-Rahmane à Alep», selon un communiqué de l'ONU.

Au moins 34 personnes, dont 12 enfants, ont été tuées par plus de 300 obus tirés par les rebelles sur les quartiers loyalistes d'Alep, dans le nord de la Syrie, l'un des plus lourds bilans pour une attaque rebelle sur ces zones, a indiqué mardi l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Un précédent bilan, donné lundi par la télévision syrienne, faisait état de 23 morts et plus de 100 blessés. «Cette attaque aveu-

gle contre des civils dans la ville d'Alep survient alors que M. de Mistura se trouve à Damas où il a soulevé la question de la protection des civils et la nécessité urgente de stopper l'utilisation des barils explosifs» par le régime, ajoute le communiqué publié à Genève.

Les forces gouvernementales bombardent régulièrement les quartiers rebelles avec ces barils d'explosif extrêmement dangereux et dont l'usage est dénoncé par la communauté internationale. L'opposition tire, elle, des roquettes et autres missiles sur l'ouest. L'émissaire de l'ONU insiste sur le fait que cette «grave attaque contre des civils ne doit en aucun cas justifier des représailles avec des barils d'explosifs par le gouvernement syrien» et rappelle que «la loi humanitaire internationale doit s'appliquer en toutes circonstances et sans

distinction». Depuis juillet 2012, Alep, ancienne capitale économique syrienne, est divisée entre les quartiers est, sous contrôle rebelle, et l'ouest, resté aux mains des autorités. Staffan de Mistura avait espéré l'année dernière mettre en place un gel des combats dans Alep, mais les rebelles avaient refusé la proposition de l'envoyer ouvrier, et le régime a poursuivi ses bombardements. Le conflit en Syrie a fait plus de 230.000 morts selon une ONG et déplacé la moitié de la population.

23.000 réfugiés syriens arrivés en Turquie entre le 3 et le 15 juin, selon le HCR

Au moins 23.000 réfugiés venant de Syrie sont entrés en Turquie entre le 3 et le 15 juin, a

annoncé mardi à Genève le Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR).

«Selon des chiffres que nous ont fournis les autorités turques ce matin, 23.000 réfugiés venant de Syrie sont entrés en Turquie entre le 3 et le 15 juin», a indiqué le porte-parole du HCR, William Spindler. Après plusieurs jours de combats, les forces kurdes ont pris mardi le contrôle total de la ville de Tall Abyad, proche de la frontière entre la Syrie et la Turquie. «La plupart des nouveaux arrivants sont des Syriens qui fuient les violences de groupes armés récents», a dit le porte-parole. «Mais il y a également 2.100 Irakiens qui viennent de Mossoul et d'autres villes. Le personnel du HCR indique que les réfugiés sont épousés, certains ont marché plusieurs jours», a ajouté M. Spindler.

YÉMEN:

La délégation des rebelles à Genève pour se joindre aux consultations de paix

La délégation de rebelles yéménites est arrivée tôt mardi à Genève pour participer aux consultations avec le gouvernement en exil sous l'égide de l'ONU, après avoir été bloquée à Djibouti, selon une source de l'ONU. Les membres de la délégation du mouvement Ansarullah et de ses alliés étaient attendus mardi matin au siège de l'ONU. Leur avion avait quitté Sanaa dimanche après-midi mais avait été immobilisé à Djibouti pendant près de 24 heures. Les rebelles avaient accusé l'Egypte et le Soudan de ne pas autoriser leur appareil à survoler leur espace aérien.

Par la suite, dans un communiqué posté sur sa page Facebook, le porte-parole d'Ansarullah, Mohamed Abdel Salam, avait remercié le sultanat d'Oman qui a selon lui «déployé ses bons offices» afin de régler le problème. Les pourparlers de

paix devaient initialement démarrer dimanche, mais avaient été reportés une première fois à lundi matin. Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a rencontré lundi à Genève les représentants du gouvernement, en exil en Arabie Saoudite, et appelé

la progression des rebelles chiites d'Ansarullah, forts de l'appui des unités de l'armée restées fidèles à l'ancien président Ali Abdallah Saleh.

Les combats ont fait depuis le mois de mai plus de 2.600 morts, selon M. Ban.

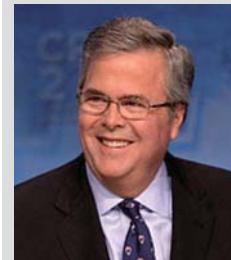
Crise au Yémen: L'Algérie salue l'ouverture des pourparlers à Genève

L'Algérie «salue» l'ouverture lundi à Genève des pourparlers de paix entre les parties yéménites et exprime son espoir que ce dialogue aboutisse à une solution «politique» à la crise qui traverse le pays, a déclaré à l'APS, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. «Nous saluons l'ouverture, ce jour, des pourparlers de paix entre les parties yéménites à Genève, sous l'égide des Nations unies et sommes animés par l'espoir que ce dialogue puisse déboucher sur une solution politique de la crise devant favoriser la réconciliation entre les différentes composantes de la société yémé-

nite et permettre au pays de sortir de la spirale de l'instabilité et de la violence», a indiqué le porte-parole du ministère.

«Tout en renouvelant notre appui à ce processus naissant, qui constitue en soi un pas en avant sur la voie de la recherche d'une solution globale et pacifique à la crise dans ce pays frère à travers un dialogue sérieux, constructif et responsable, nous exhortons l'ensemble des parties et des acteurs politiques à opter pour la voie consensuelle et à placer l'intérêt du Yémen avant toute autre considération», a ajouté le porte-parole.

ETATS-UNIS
Jeb Bush
annonce sa
candidature
à la
présidentielle
2016



L'ancien gouverneur de Floride Jeb Bush a annoncé lundi à Miami sa candidature à l'élection présidentielle de 2016.

«Nous allons faire en sorte que Washington capte statutaire de ce pays dynamique arrête de créer des problèmes», a déclaré M. Bush lors d'un rassemblement sur le campus Kendall du Miami-Dade College, dans sa région natale de Floride où il a été élu gouverneur à deux reprises. Même avant son annonce de lundi, Jeb Bush, fils et frère des anciens présidents, a travaillé dur pour prouver qu'il était maître de lui-même en termes de politique étrangère.

Considéré par beaucoup de personnes comme le favori du parti républicain, les derniers sondages montrent qu'il ne s'en sort pas mieux que les autres candidats républicains face à Hillary Clinton, la favorite indiscutable du parti démocrate.

Rencontre «positive» entre les Etats-Unis et le Venezuela

Les Etats-Unis et le Venezuela ont eu un nouvel échange diplomatique «positif» ce weekend à Haïti, a indiqué lundi soir le département d'Etat. La rencontre entre un conseiller du département d'Etat, Thomas Shannon, la ministre vénézuélienne des Affaires étrangères Delcy Rodriguez et le président de l'Assemblée nationale vénézuélienne Diosdado Cabello s'est tenue samedi à Port-au-Prince, selon la diplomatie américaine.

«Les discussions ont abordé tous les aspects de notre relation bilatérale. Elles ont été positives et constructives», s'est félicité le porte-parole du ministère américain des Affaires étrangères, Jeffrey Rathke. Les entretiens entre Washington et Caracas se sont déroulés en marge d'une réunion organisée par le président haïtien Michel Martelly pour discuter avec ses deux puissants voisins des prochaines élections et de la reconstruction dans l'île.

APS

TURQUIE

Erdogan dénonce la peine de mort infligée à Morsi, appelle la communauté internationale à «agir»



Le président turc Recep Tayyip Erdogan a dénoncé mardi la confirmation par la justice égyptienne de la peine de mort infligée à l'ex-président Mohamed Morsi, appelant la communauté internationale à «agir».

«Il est vital pour la paix sociale et la restauration de la stabilité en Egypte d'empêcher l'application du verdict de mort infligé à M. Morsi», a estimé M. Erdogan dans un communiqué, appelant la communauté internationale à «agir» contre ce «massacre contre les droits fondamentaux et les libertés».

Le gouvernement de M. Erdogan, alors Premier ministre, était un proche soutien de Mohamed Morsi après son élection à la tête de l'Egypte en 2012, espérant qu'il aiderait à ramener l'influence de la Turquie dans la région.

La Turquie s'est insurgée contre sa destitution par l'armée et M. Erdogan critique depuis régulièrement son homologue égyptien actuel Abdel Fattah al-Sissi.

SUITE AU RAPPORT PUBLIÉ PAR D'ÉMINENTS DIPLOMATES Une réforme radicale de l'ONU recommandée

Un groupe d'éminents diplomates réclament une réforme radicale des Nations unies, indique un rapport publié hier qui coïncide avec le 70^e anniversaire de l'ONU.

Conduits par l'ancienne secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright, les auteurs du rapport parmi lesquels d'anciens chefs de la diplomatie de six pays (Brésil, Canada, Inde, Japon, Pays-Bas et Tanzanie) réclament des changements fondamentaux dans le fonctionnement de l'ONU.

Cette demande est un sujet de débat récurrent, mais les résistances sont fortes, en particulier de la part des cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-uni).

Ceux-ci gardent la haute main sur les initiatives de l'ONU pour assurer la paix et la sécurité depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le rapport de 130 pages appelle à élargir le Conseil de sécurité, qui compte aussi 10 membres non permanents élus par rotation. Mais il ne se prononce pas sur le nombre de nouveaux mem-



bres ni sur leur répartition géographique, deux des principales questions à résoudre.

Les auteurs du rapport suggèrent aussi de limiter l'utilisation par les cinq pays permanents de leur droit de veto, qui a conduit le Conseil à l'impuissance notamment dans le conflit israélo-palestinien. Les Etats-Unis découragent toute tentative du conseil à condamner leur allié israélien pour les crimes contre l'humanité commis à l'encontre du peuple palestinien.

Le rapport propose de créer un nouveau mode de scrutin, qui permettrait à chacun des membres permanents de faire entendre, par un «vote contre», son opposition à une décision du conseil sans toutefois la bloquer totalement.

Le rapport suggère aussi de créer de nouvelles instances chargées de traiter le changement climatique, la

cybersécurité, le développement durable ou les opérations de maintien de la paix. L'ONU se donnerait cinq ans pour préparer cette vaste réforme, jusqu'à son 75^e anniversaire en 2020, quand une Conférence mondiale sur les institutions internationales serait convoquée.

Il y a «une crise de la gouvernance mondiale», a expliqué l'ex-ministre nigérien des Affaires étrangères et ancien haut responsable de l'ONU Ibrahim Gambari, qui a co-présidé avec Mme Albright la rédaction du rapport, selon l'agence AFP.

La composition et le fonctionnement actuels du Conseil de sécurité sont considérés comme «injustes» par beaucoup, a-t-il estimé. «Le veto n'a pas été créé (...) pour entraver l'action du Conseil face à des situations humanitaires particulièrement terribles», a conclu le diplomate.

APS

PUBLICITE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DAÏRA DE CHAHBOUNIA
COMMUNE DE CHAHBOUNIA
NIF : 096226389059603

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément à la disposition du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de CHAHBOUNIA informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'appel d'offres national restreint n°01/2015 Réhabilitation du chemin reliant CW 02 et Kaf Lasfer sur une distance de 03.600 km du 11 km (1ère tranche)

DK NEWS

Anep : 331 354 du 17/06/2015

Numéro D'identification Fiscale (NIF) : 0993 1001 020 66 46

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément aux dispositions des articles 49,114 et 128, décret présidentiel n° 40-236 Du 07/10/2010 modifiant et complétant portant réglementation des marchés publics, l'office de promotion et de gestion immobilière de BOUIRA, sis à la cité 1100 logements wilaya de BOUIRA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre n° 01/2015 paru dans les quotidiens nationaux DK NEWS et Anep, en date du 23/04/2015, relatif à la réalisation d'un programme de réhabilitation d'habitat précaire (1750 logements).

A- PROGRAMME DE RESORPTION PROGRESSIVE DE L'HABITAT PRECAIRE (1750 logements)

OPERATION	ENTREPRISE	Numeros D'identification Fiscale (NIF)	NOTE TECHNIQUE	LOTS	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT DE L'OFFRE APRES VERIFICATION	DELAI	OBSERVATION
50/1750 logements RHP à SAMARIDI	/	/	/	Lot 01 : 18/50 logements + commerce en lot RAR TCE sauf VRD. Lot 02 : 32/50 logements en lot RAR TCE sauf VRD.	/	/	/	INFRACTUEUX (éliminé à l'offre de soumissionnaires)
50/1750 logements RHP à MC'DELLAH	ETB TCE AIMEENE RACHID	1982103701279517	26.00 points	1 lot : VRD.	15 027 080.00 DA	15 081 971.00 DA	03 Mois	Offre moins disante

B- PROGRAMME QUINQUENNAL 2010-2014 (3000 logements)

OPERATION	ENTREPRISE	Numeros D'identification Fiscale (NIF)	NOTE TECHNIQUE	LOTS	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT DE L'OFFRE APRES VERIFICATION	DELAI	OBSERVATION
25/50/3000 logements LPL à AOMAR	/	/	/	Lot : TCE SAUF VRD.	/	/	/	INFRACTUEUX (éliminé à l'offre technique)
50/2000 logements ETB TCE HALLAL NAZAR	198006110001258	22.50 points	Lot 01 : 30/50 logements en 1 lot TCE sauf VRD.	72 867 750.98 DA	72 867 750.98 DA	15 Mois	Offre moins disante	
40/50/2000 logements LPL à BOUIRA	ETB TCE KERMA	1989103500691917	30.00 points	Lot : VRD.	13 892 826.50 DA	13 892 826.50 DA	04 Mois	Offre moins disante

C- PROGRAMME DE RESORPTION PROGRESSIVE DE L'HABITAT PRECAIRE (2000 logements)

OPERATION	ENTREPRISE	Numeros D'identification Fiscale (NIF)	NOTE TECHNIQUE	LOTS	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT DE L'OFFRE APRES VERIFICATION	DELAI	OBSERVATION
50/2000 logements ETB TCE KERMA ADRELGHARI	197500120012643	26.00 points	40/200/2000 logements (bloc I&J) en lot VRD	11 298 344.00 DA	11 298 344.00 DA	45 jours	Offre moins disante	
200/2000 logements ETB TCE KERMA CONSTRUCTION	001210359004158	25.00 points	60/200/2000 logements (bloc C, D&E) en lot VRD	14 553 551.50 DA	13 571 291.50 DA	03 Mois	Offre moins disante	

D- PROGRAMME DE RESORPTION PROGRESSIVE DE L'HABITAT PRECAIRE (2000 logements),

OPERATION	ENTREPRISE	Numeros D'identification Fiscale (NIF)	NOTE TECHNIQUE	LOTS	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT DE L'OFFRE APRES VERIFICATION	DELAI	OBSERVATION
50/2500 logements LPL à BOUIRA	ETB TCE KERMA EURALPHA MAX	0014300190031463	16.75 points	60/200/2000 logements (bloc F, G&H) en lot VRD	24 856 553.50 DA	24 920 353.50 DA	04 Mois	Offre moins disante

E- PROGRAMME QUINQUENNAL 2010-2014 (3250 logements)

OPERATION	ENTREPRISE	Numeros D'identification Fiscale (NIF)	NOTE TECHNIQUE	LOTS	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT DE L'OFFRE APRES VERIFICATION	DELAI	OBSERVATION
50/2500 logements LPL à BOUIRA	ETB TCE KERMA	198910350063917	27.75 points	LOT : VRD.	14 186 595.00 DA	15 008 355.00 DA	04 Mois	Offre moins disante

Les autres soumissionnaires , sont invités à nous le souhaitent ,à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de BOUIRA , dans un délai de trois (03) jours à compter de la publication de l'avis de l'attribution provisoire dans le BOMOP . La commission d'appel de la wilaya est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans le BOMOP .

DK NEWS

Anep : 331 122 du 17/06/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية العربية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة الصحة والسكان وإصلاح المستشفى
Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière

Direction de la Santé et de la Population

de Ouargla

Service de Planification et la
Population

N° 64 /DSP /SPP /2015

مديرية الصحة والسكان

ورقة

الرقة الجوابية

4080016000030041

AVIS D'INFRUCTUOSITE

La direction de santé et la population de la wilaya de ouargla informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offre restreint n° : 32/ DSP / 2015 relative à réalisation d'un hopital de 60 lits A MEGARINE.

Paru dans les quotiens :

- El massar el arabi : en langue arabe en date du 19 mai 2015.
- DK NEWS : en langue française en date du 20 mai 2015.

De l'infructuosité de l'appel d'offre.

DK NEWS

Anep : 331 103 du 17/06/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AÏN DEFLA
DAÏRA DE BATHIA
COMMUNE DE BELAAS

Le numéro d'identification fiscale
(NIF) 098444369081207

AVIS D'INFRUCTUEUSE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE N°01/2015

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifie et complété portant réglementation des marchés publics, le Président de l'Assemblée populaire communale de BELAAS les soumissionnaires concernés l'appel d'offre national ouverture n°01/2015 Publié aux journaux "EL-adjwaa "et " DK news " le 09/05/2015 et (BOMOP) relatif au projet: achèvement l'aménagement des routes a cartier labouer que celui -est déclaré infructueuse de l'appel d'offre national ouverture parce qu'un dossier seulement qualifier Techniquement

DK NEWS

Anep : 331 293 du 17/06/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الأشغال العمومية

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHEFمديرية الأشغال العمومية
ولاية الشلف

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 13/2015

NIF: 408015000002066

Le Wilaya de Chef lance un avis d'appel d'offres national restreint dans le cadre de l'opération réalisation du quai sud au port de Ténès pour la réalisation des travaux:

Travaux de revêtement de la plate forme du quai sud (1^{ère} tranche)

- Éligibilité du soumissionnaire: (Entreprise soumissionnant seule)

Pour qu'il soit éligible le soumissionnaire doit obligatoirement avoir

Le certificat de qualification et classification professionnel catégorie IV ou plus, activité principale Travaux Publics en cours de validité;

2. ayant au moins réalisé: une quantité d'enrobé à chaud supérieure ou égale à 3000 T, (durant les dix dernières années), justifiée par une attestation d'exécution de travaux pour les projets (de modernisation de routes R.N ou C.W, création nouvelle de route, dédoublement d'une route, évitement et renforcement...), délivrée par les maîtres d'ouvrages.

3. L'entreprise doit justifier la possession d'une station d'enrobage (facture + assurance), ou contrat de location établi par un notaire.

4. *Éligibilité en cas de groupement:

*Le groupement doit être solidaire.
*Le chef de file doit satisfaire les conditions d'éligibilité comme une entreprise seule et doit être majoritaire, pour les autres membres ils doivent avoir la catégorie III ou plus (activité principale en Travaux Publics en cours de validité).

Les entreprises ou groupement d'entreprises intéressées par le présent avis peuvent obtenir des informations ou examiner le dossier d'appel d'offres auprès de:

Direction des Travaux Publics, Boulevard des Martyrs, Siège des trois Directions Chef. .

La remise du dossier se fera contre paiement d'un montant non remboursable par chèque libellé au nom du Laboratoire Central des Travaux Publics de Deux mille dinars (2 000 DA).

Seules les personnes délivrant mandatées par l'entreprise peuvent retirer le dossier de soumission.

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et porter la mention:

Appel d'offres national restreint N° 13/ 2015

Travaux de revêtement de la plate forme du quai sud (1^{ère} tranche)

A ne pas ouvrir.

Et adressées à: Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Chef.

Et contiendra Deux (02) enveloppes: - Première enveloppe: Offre technique

- Deuxième enveloppe: Offre financière

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution de l'appel d'offre dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP) ou de la presse nationale.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au 21^{ème} jour avant 14h00, qui correspond au dernier jour de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plus techniques et financière se fera, en séance publique, le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 au siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Chef.

Les offres des soumissionnaires resteront valides pendant une période égale à la durée de préparation augmentée de trois mois, à partir de la date de dépôt des offres, et devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur et l'instruction aux soumissionnaires.

1: Offre technique

1. L'admission aux soumissionnaires délivrent paraphée, signée et cachetée;

2. La déclaration à soumissionner délivrée remplie, datée, signée et cachetée;

3. CPS (clauses administratives et clauses techniques) avec la mention «Lu et accepté» délivré et délivré paraphé signé et cacheté;

4. Le certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité, activité principale Travaux Publics, catégorie IV ou plus

NB: Pour le groupement d'entreprises: le chef de file doit satisfaire les conditions d'éligibilité et doit être majoritaire, pour les autres membres ils doivent avoir la catégorie III ou plus (activité principale en T.P);

5. la liste des moyens humains prévus pour le projet avec pièces justificatives (CV, Diplômes, attestation de travail et la déclaration annuelle des salaires et/ou affiliation CNAS) Etats Il délivré et renseigné;

6. la liste des équipements clés à utiliser dans le cadre du contrat en joignant les cartes grise et assurances pour le matériel roulant et pour le matériel immobile les factures d'achat (conformément à la réglementation en vigueur) ou acte de vente accompagné du PV de constat (inférieur à une année) établi par un expert ou un huissier de justice, Etats Il délivré et renseigné;

7. Statut de l'entreprise ou le groupement (joindre le protocole d'accord du groupement solidaire y compris le pouvoir de signature, avec précision de la composition du groupement et nationalisation, désignation du chef de file, missions de chacun et leur pourcentage financier respectif et signé par tous les membres du groupement)

8. Un extrait du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société;

9. Extrait de rôle apuré ou avec échéancier;

10. Une copie du extrait du commerce;

H. Les bilans financiers des Trois (03) dernières années (2012, 2013 et 2014) pour personne normale portant le cachet de réception des services des impôts et dans le cas d'une personne morale ils seront certifiés par un commissaire aux comptes ou un comptable agréé;

12. La méthodologie de réalisation proposée et un planning d'exécution des travaux suivant les délais proposés;

13. Attestations d'exécutions de travaux pour les projets (de modernisation de routes R.N ou C.W, création nouvelle de route, dédoublement d'une route, évitement et renforcement) (durant les dix dernières années) délivrées par les maîtres d'ouvrages;

14. Attestation de mise à jour CNAS, EACOBATH, CASNOS, l'identification fiscale;

15. Déclaration de probité délivrée remplie, datée, signée et cachetée;

16. Attestation Dépot des comptes sociaux au centre national des registres de commerce pour les sociétés commerciales, de droit algérien;

17. le numéro d'identification fiscal (NIF) de l'entreprise;

18. Référence bancaire (attestation de solvabilité).

N.B: Dés que le soumissionnaire est retenu, le service contractant invite ce dernier, avant la publication de l'attribution provisoire du marché, pour légaliser les documents demandés dans l'appel d'offre

2 : Offre financière

1) La lettre soumission délivrée remplie datée, signée et cachetée,

2) Détail quantitatif et estimatif,

3) Définition des prix.

4) Bordereau des prix unitaires.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 331 372 du 17/06/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
- 08:25 Autre : Météo
- 08:30 Culture Infos : Téléshopping
- 09:20 Autre : Météo
- 09:25 : Au nom de la vérité
- 09:55 : Au nom de la vérité
- 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 12:00 Autre : Les douze coups de midi
- 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
- 13:00 Autre : Journal
- 13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 13:45 Autre : Météo
- 13:55 : Joséphine, ange gardien
- 13:55 Série TV : Nos chers voisins
- 17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
- 18:00 Autre : Bienvenue à l'hôtel
- 19:00 Autre : Money Drop
- 19:55 Autre : Météo
- 20:00 Autre : Journal
- 20:30 Autre : Tirage du Loto
- 20:35 Autre : Météo
- 20:40 Série TV : Nos chers voisins
- 20:45 Série TV : Pep's
- 20:55 Série TV : Les experts
- 21:45 Série TV : Les experts
- 22:40 Série TV : Les experts
- 23:25 Série TV : Les experts

2

- 06:00 Autre : Les Z'amours
- 06:25 Culture Infos : Point route
- 06:30 Autre : Journal
- 06:35 Culture Infos : Télématin
- 06:57 Autre : Météo 2
- 07:00 Autre : Journal
- 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 08:00 Autre : Journal
- 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 09:05 Autre : Météo des plages
- 09:06 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
- 09:10 : Des jours et des vies
- 09:35 : Amour, gloire et beauté
- 10:00 Culture Infos : C'est au programme
- 10:55 Autre : Météo outremer
- 11:00 Autre : Motus
- 11:30 Autre : Les Z'amours
- 12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
- 12:55 Autre : Météo 2
- 13:00 Autre : Journal
- 13:48 Autre : Météo 2
- 13:50 Culture Infos : Consomag
- 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
- 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
- 15:40 : Comment ça va bien !
- 16:40 : Comment ça va bien !
- 17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
- 18:15 Autre : Joker
- 18:30 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:55 Autre : Météo 2
- 20:00 Autre : Journal
- 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:44 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:45 Culture Infos : Rue de la formation
- 20:48 Culture Infos : Alcaline l'instant
- 20:49 Autre : Le village préféré des Français
- 20:50 Autre : Météo 2
- 20:55 Autre : Météo des plages
- 20:56 Série TV : Nina
- 21:45 Série TV : Nina
- 22:40 : Parle tout bas si c'est d'amour

E

- 06:00 Autre : EuroNews
- 06:45 Culture Infos : Ludo
- 06:46 : Le petit dinosaure
- 07:08 : Le petit dinosaure
- 07:34 : Marsupilami
- 08:02 : Les lapins crétins : invasion
- 08:08 : Les lapins crétins : invasion
- 08:15 : Les lapins crétins : invasion
- 08:21 : Les lapins crétins : invasion
- 08:27 : Les lapins crétins : invasion
- 08:35 Culture Infos : Mercredi Ludo
- 08:39 : Oggy et les cafards
- 08:46 : Oggy et les cafards
- 08:52 : Oggy et les cafards

CANAL+

- 09:03 : Les Dalton
- 09:11 : Les Dalton
- 09:18 : Les Dalton
- 09:30 : Gaston, de Franquin
- 09:40 Culture Infos : 30 millions d'amis
- 10:45 Culture Infos : Consomag
- 10:50 Culture Infos : Midi en France
- 11:55 Autre : Météo
- 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
- 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
- 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
- 13:50 Série TV : Un cas pour deux
- 14:55 Autre : Questions au gouvernement
- 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
- 16:50 Autre : Harry
- 17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
- 17:30 Autre : Slam
- 18:10 Autre : Questions pour un champion
- 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
- 19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
- 19:30 Autre : 19/20 : Journal national
- 19:58 Autre : Météo
- 20:00 Culture Infos : Tout le sport
- 20:10 Culture Infos : Au plus près du Tour
- 20:15 Autre : Météo régionale
- 20:20 : Plus belle la vie
- 20:45 Autre : Météo des plages
- 20:48 : L'image du jour
- 20:50 Culture Infos : Des racines et des ailes
- 22:50 Autre : Météo
- 22:53 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots
- 22:55 Autre : Grand Soir 3
- 23:20 Culture Infos : Avenue de l'Europe, le mag

CANAL+

- 06:55 Autre : Zapping
- 07:00 Autre : Le Before du grand journal
- 07:27 Autre : La météo
- 07:29 Autre : Le petit journal
- 07:55 Autre : Les Guignols de l'info
- 08:07 Autre : La météo
- 08:09 Série TV : Anger Management
- 08:30 Série TV : Revenge
- 09:10 Série TV : Revenge
- 09:50 Série TV : Revenge
- 10:30 Autre : Made in Grooland
- 10:50 Cinéma : Fastlife
- 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
- 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
- 14:05 Cinéma : Boyhood
- 16:45 Cinéma : Les Francis
- 18:10 Autre : Connasse
- 18:12 Autre : Connasse
- 18:15 Autre : Le Before du grand journal
- 18:45 Autre : Le JT
- 19:05 Autre : Le grand journal
- 20:05 Autre : Le grand journal, la suite
- 20:25 Autre : Le petit journal
- 21:00 Cinéma : Une rencontre
- 22:20 Autre : Conversation secrète
- 23:10 Cinéma : L'ex de ma vie

M

- 06:00 Autre : M6 Music
- 07:00 Autre : Météo
- 07:05 : Les blagues de Toto
- 07:15 Culture Infos : Kid & toi
- 07:20 : La maison de Mickey
- 07:45 : Princesse Sofia
- 08:10 : Sammy & Co
- 08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
- 08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
- 08:45 Autre : Météo
- 08:50 Culture Infos : M6 boutique
- 10:00 : Flirtcamp
- 11:45 Série TV : Super Hero Family
- 12:40 Autre : Météo
- 12:45 Autre : Le 12.45
- 13:40 Autre : Météo
- 13:45 : Isabelle, princesse rebelle
- 15:45 : Mes enfants font la loi
- 17:40 Autre : Les rois du shopping
- 18:50 Série TV : En famille
- 19:40 Autre : Météo
- 19:45 Autre : Le 19.45
- 20:10 Série TV : Scènes de ménages
- 20:55 : Les chefs contre-attaquent
- 23:10 Culture Infos : Les chefs contre-attaquent : les solutions

TÉLÉ

La sélection

20h55

TF1

Les experts

Résumé

Le cadavre d'une jeune femme en sous-vêtements a été découvert dans une piscine. Dave réussit à établir que la malheureuse a été étranglée. À son poignet, des bracelets donnant accès à des clubs privés amènent les enquêteurs sur une première piste. Dave annonce peu après à Finn que la victime a eu des rapports sexuels peu avant sa mort. Il pourraient s'agir d'une prostituée, mais ses vêtements, coûteux bien que vulgaires, semblent démentir cette thèse. Grâce à une bague sertie d'un diamant de quatre carats, Greg remonte jusqu'à un certain Martin Fox, qui vit dans l'Utah et qui n'est autre que le mari de la victime. Celui-ci leur apprend que Daycia Fox était en cure de désintoxication dans un centre de Las Vegas...



20h45

Nina

Résumé

Grand jour pour Nina : à 39 ans, elle fait ses premiers pas en tant qu'infirmière stagiaire à l'hôpital Madeleine-Brés où Costa Antonakis, chef du service de médecine, n'est autre que son ex-mari.

**3**

19h30

Des racines et des ailes



minique Davoult, biologiste à la station biologique de Roscoff, étudie, quant à lui, l'évolution de la biodiversité. Dans les pas d'Henry Masson, conservateur régional du patrimoine breton, s'ensuit une visite des monuments classés du nord de la Bretagne, comme la chapelle Saint-Gonéry de Plougescant, le château de Bienassis et les jardins du manoir de Kerdalo.

CANAL+

20h55

Une rencontre

Résumé

Quand Pierre, avocat très amoureux de sa femme, croise Elsa, écrivain à succès en plein divorce, c'est le coup de foudre. Cette rencontre deviendra-t-elle une histoire ?

**M**

20h50

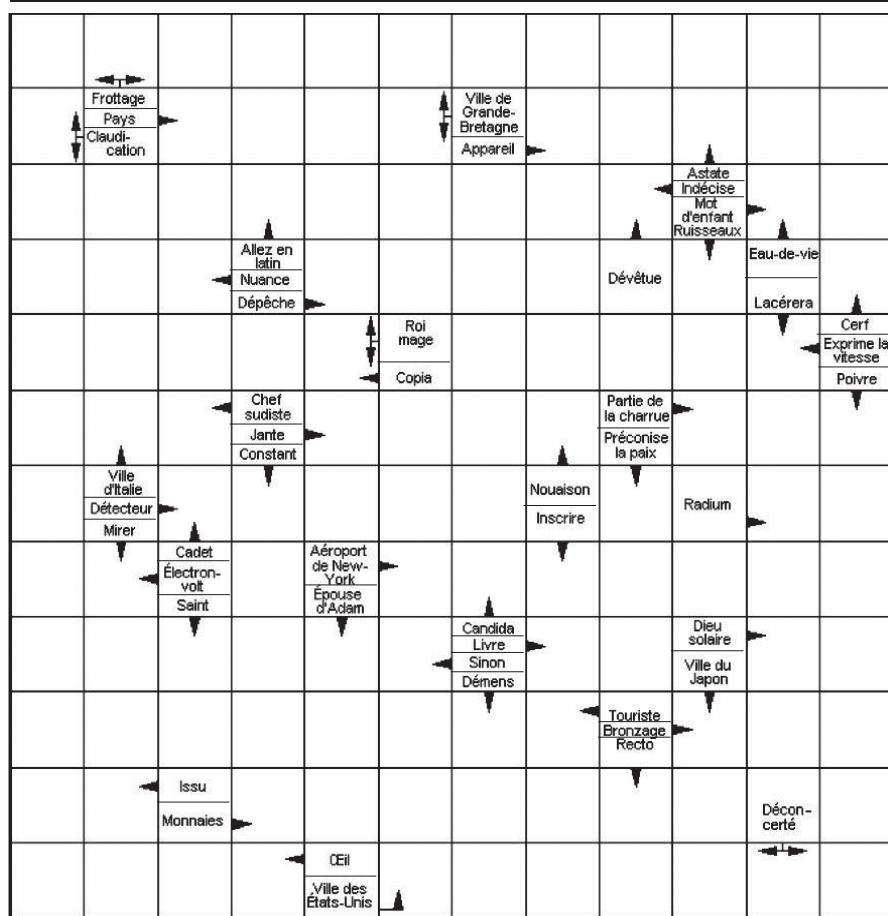
Les chefs contre-attaquent



Résumé

Quatre grands chefs cuisiniers français, Cyril Lignac, Philippe Etchebest, Ghislaine Arabian et Yves Camdeborde, se mobilisent pour une alimentation 100% made in France et s'engagent aux côtés des Français pour ce nouveau combat. A travers une enquête exceptionnelle, du fond de nos réfrigérateurs et de nos placards aux fermes indiennes ou aux usines brésiliennes, tous quatre vont lever le voile sur l'origine des produits qui composent les plats et garnissent les assiettes. Dans notre société ultra mondialisée, mange-t-on vraiment « français » et peut-on réellement acheter « tricolore » ? Les consommateurs sont-ils prêts à payer plus cher pour manger 100% made in France ? A l'issue de leurs investigations, les chefs vont tenter de mettre toute une ville à ce régime hexagonal, en organisant notamment un banquet géant.

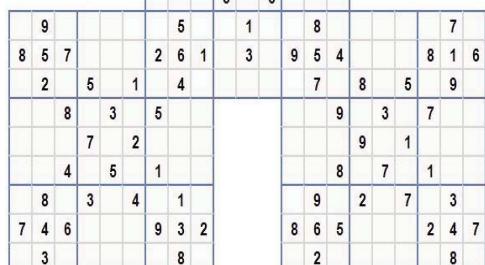
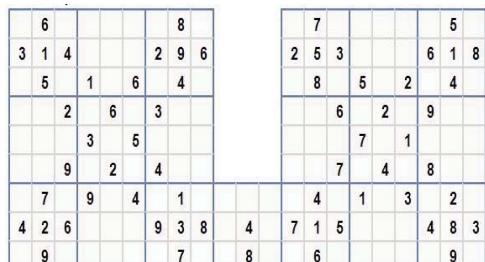
Mots fléchés n°983



Samouraï-Sudoku n°983

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°983

► Horizontalement:

1. Relative à la grammaire
2. Peu commun - Attachement
3. Vipère - Avoir l'attention arrêtée par un détail qui choque
4. Libér du tilleul - Symbole chimique de l'antimoine
5. Spécialiste des voies urinaires - Atome
6. Jeunes filles
7. Transpirer - Argent - Petit cube
8. Sert à lier - Massacré, tué
9. Petit mât - Adverbe de lieu
10. Dieu de l'amour - Imaginaire
11. Sans tache - Sécrète l'urine (plur.)
12. Témoignage d'une victoire - Police du parti nazi

► Verticalement:

1. Bénévolément
2. Effleurer - Peser l'emballage d'une marchandise dont le poids est à déduire de la masse brute
3. Pieds (argot) - Pou (argot)
4. Superlatif de bonnes
5. Ordinateur totalement compatible - Interjection
6. Or - Inspiratrice d'un artiste
7. Trinitrotoluène - Note de musique - Premier magistrat municipal
8. Trois - Couche d'alliage sur un objet étamé
9. Oiseaux de basse-cour - Le moi
10. Du verbe rire
11. Dieu de la mort - Relations
12. Mort de quelqu'un
13. Fausse, inexacte - Pronom personnel

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

7 erreurs



Proverbes

Plutôt rompre que se plier.

Proverbe algérien

Il ne s'élèvera jamais de poutre à partir d'un buisson

Proverbe berbère

Une petite maison en ruine vaut mieux qu'un palais en commun.

Proverbe arabe

La véritable amitié se voit dans le malheur

Proverbe français

C'est arrivé un 17 Juin

1946 : proclamation de la République italienne.

1953 : proclamation de la République égyptienne.

1979 : signature des accords SALT II.

1996 : Benjamin Netanyahu devient Premier ministre israélien.

2007 : début des négociations entre le Maroc et le Front Polisario.

2010 : démission du Premier ministre finlandais Matti Vanhanen.

Célébrations :

- Pas de journée internationale répertoriée pour cette date.

- Tentative d'établir une Journée des flétières autistes (Autistic Pride Day (en)) depuis 2005.

- Brésil : Dia da Imigração Japonesa, Journée de l'immigration japonaise.

- Cambodge : Anniversaire de la Reine-Mère Norodom Monineath Sihanouk.

- Égypte : Fête de la République.

- France : Appel du 18 juin, commémoration de l'appel à la Résistance lancé par le Général de Gaulle à la radio depuis Londres en 1940.

LUTTE

Les sélections algériennes (juniors et seniors) en stage de préparation à Tikjda



Les sélections algériennes de lutte (juniors et seniors) ont entamé un stage de préparation au Centre national des sports et loisirs de Tikjda, en prévision des prochaines échéances continentales et internationales, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Le staff technique national, composé des entraîneurs Bendjada Maazouz (lutte gréco-romaine), Aoune Faycal (lutte libre) et le Bulgare Stoykho Kolev Ivanov, ont fait appel à 22 athlètes pour ce stage qui se poursuivra jusqu'au 7 juillet prochain. "Ce stage de 22 jours servira spécialement de préparation en vue des championnats du monde prévus du 7 au 16 septembre aux Etats-Unis ainsi que les jeux africains de Brazzaville (14-23 septembre)", a indiqué Idriss Haoues, directeur des équipes nationales (DEN).

Le Directeur des équipes nationales (DEN) a fait également savoir que "ce nouveau cycle de préparation va permettre au staff technique d'évaluer l'état physique des lutteurs et d'effectuer une revue des effectifs." "Les athlètes sont, plus que jamais, appelés à travailler davantage pour mériter leur statut au sein des sélections nationales", avait estimé Idriss Haoues. Les sélections algériennes masculine et féminine de lutte (cadets, juniors et seniors) avaient pris part aux championnats d'Afrique de la discipline, organisés du 27 au 31 mai à Alexandrie en Egypte.

Liste des lutteurs convoqués :

Laouni Abdennour (55 Kg/Gréco-romaine), Boudjemline Adem (85 Kg/Gréco-romaine), Sid Zara Bachir (85 Kg/Gréco-romaine), Haloui Hamza (96 Kg/Gréco-romaine), Benaissa Tarek Azziz (66 Kg/Gréco-romaine), Boudjemline Akrem (71 Kg/Gréco-romaine), Bouddra Mohamed (74 Kg/Libre), Bouzid Lounas (97 Kg/ Lutte libre), Sayeh Abderrahim (61 Kg/Libre), Lallouche Nesserallah (65 Kg/Lutte libre), Kherbache Abdelhak (55 Kg/LL), Ait Amrane Mehdi (66 Kg/LL), Siramdale Rabah (74 Kg/LL), Moussaoui Hamza (74 Kg/LL), Fergat Abdelkrim (59 Kg/GR), Djida Ahmed, Bouachioum Ali (130 Kg/GR), Hamel Ayoub (75 Kg/GR), Beldjilali Mohamed (125 Kg/LL), Hadri Bilel ((86 Kg/LL), Khelil mohamed Bilel (126 Kg/LL), Dhefri Hamid (130 Kg/GR).

Entraîneurs : Bendjada Maazouz, Aoune Faycal, Stoykho Ivanov

TIR AU PISTOLET / 17^e COUPE DU GÉNÉRAL-MAJOR (MESSIEURS/DAMES) Tayeb Mehali et Yamina Lalouat vainqueurs

Les tireurs algériens Tayeb Mehali (messieurs) et Yamina Lalouat (dames) se sont distingués aux épreuves de la 17^e édition de la Coupe du Directeur général de la Sûreté nationale de tir sportif (précision et vitesse, 25m), qui a pris fin lundi au stand de tir du Service de Protection et de sécurité de la DGSN à Ben Aknoun (Alger).

Chez les messieurs, le titre individuel est revenu à Tayeb Mehali d'Oran avec un total de 553 pts, devant le représentant de la Sûreté de wilaya de M'sila Sayeh Fouad (542 pts) et Abdelkader Ben Souma de Sidi Bel-Abbès qui a totalisé 522 points.



«J'ai tout donné et je suis content d'avoir gagné la première place au classement général, même si c'était difficile devant les meilleurs tireurs de la police algérienne. Maintenant je vais me concentrer sur ma préparation en vue des prochaines échéances continentales et internationales», a indiqué à l'APS Tayeb Mehali à l'issue de sa victoire. Chez les dames, la victoire est revenue à la re-

présenteante de Sidi Bel-Abbès, Yamina Lalouat qui a totalisé 527 pts, devant respectivement Boudjemaa Rekia d'Alger (509 pts) et Nacéra Khiraoui de Béchar (483 pts).

«C'e fut une première place difficile à obtenir, mais à la fin je suis très contente de cette consécration pour la deuxième année consécutive. Je prépare actuellement les championnats d'Afrique,

prévus en septembre-2015 en Afrique du Sud et qualificatifs aux JO-2016», a déclaré de son côté Yamina Lalouat.

A cette occasion, le général-major Abdelghani Hamel, directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), a remis des récompenses aux tireurs de l'AS Sûreté nationale (ASSN) qui se sont illustrés aux championnats du monde de tir sportif.

Il s'agit de Réda Zidane (seniors), Mohamed Amine Belaalem et Houssein Belaalem ainsi que leur entraîneur, Hamid Boudjaada. Le champion d'Afrique des jeux d'échecs, Arab Adlène a été également honoré. Seize (16) tireurs ont participé à cette 17^e Coupe du général-major dont huit dames.

TENNIS/CLASSEMENT MONDIAL «JUNIORS» Inès Ibbou se maintient à la 46^e place

La joueuse de tennis algérienne, Inès Ibbou, s'est maintenue à la 46^e place du classement mondial «juniors», publié lundi par la Fédération internationale de tennis (ITF), malgré une élimination précoce à Milan et Roland-Garros.

Le nouveau «ranking» de l'ITF n'a pas apporté un grand changement par rapport au précédent classement, notamment, entre la 1^{re} et la 9^e place, resté exactement le même.

Dans le milieu de tableau, le mouvement n'a pas été très important aussi, car là encore, les progressions ou les régressions ont été très légères, avec le gain ou la perte de seulement une ou deux places. La Biélorusse Iryna Shmyanovich a connu la chute la plus spectaculaire, avec la perte de 21

places, et se retrouve donc au 39^e rang, d'un classement toujours dominé par la Tchèque Marketa Vondrousova, suivie de la Chinoise Shilin Xu (2e) et la Hongroise Dalma Galfi (3e). Ibbou, championne d'Afrique en titre chez les U18, avait réussi une très belle ascension au cours des deux derniers mois, passant de la 152^e à la 43^e place en l'espace de seulement quelques semaines, notamment, grâce à son sacre continental, le 10 avril au Caire (Egypte), puis au tournoi international «Citta' Di Prato» qu'elle a remporté quelques jours plus tard à Florence (Italie). La suite du parcours a été cependant un peu moins bonne pour la jeune Algérienne (16 ans), notamment à Milan (Italie) et Roland-Garros (France) où elle a été précocement éliminée.



Inès Ibbou a donc commencé à perdre du terrain, passant de la 43^e à la 45^e place, et sa régression s'est poursuivie quelques jours plus tard, reculant d'une place encore (46^e, ndlr) où elle a cependant réussi à se maintenir.

Le centre Nobel de la paix décide de mettre fin à son partenariat avec la Fifa

Le centre Nobel de la paix d'Oslo a annoncé lundi soir qu'il allait mettre fin à son partenariat avec la Fifa ébranlée par une affaire de corruption. Depuis 2012, le centre Nobel et l'instance dirigeante du football mondial étaient partenaires de l'initiative «Poignée de main pour la paix» qui commande aux capitaines de deux équipes rivales de se saluer ainsi que les arbitres avant et après une rencontre. «Le conseil d'administration demande à la direction du centre Nobel de mettre fin à la coopération avec la Fifa dès que les circonstances le permettront», a indiqué le centre Nobel, émanation du comité Nobel qui attribue le prix Nobel de la paix. Son conseil d'administration a aussi demandé à la direction du centre d'«entamer un dialogue» avec le la Fédération de football norvégienne pour perpétuer la «poignée de main pour la paix» après cette rupture.

Sudoku N°982

9	4	8	7	5	1	3	6	2
5	7	6	4	3	2	8	1	9
2	3	1	9	6	8	5	4	7
8	9	4	2	1	7	6	3	5
3	1	5	6	9	4	7	2	8
7	6	2	5	8	3	1	9	4
1	8	7	3	2	9	4	5	6
6	2	3	8	4	5	9	7	1
4	5	9	1	7	6	2	3	8

1	4	6	7	8	9	2	5	3
8	3	5	6	4	2	1	7	9
7	2	9	3	5	1	8	4	6
5	8	1	2	9	7	6	3	4
4	7	3	5	6	8	9	1	2
9	6	2	1	3	4	7	8	5
3	9	2	4	1	5	6	3	7
6	4	8	7	9	5	2	1	3

6	9	7	2	3	1	8	4	6
8	1	2	4	6	5	9	7	3
3	6	4	8	7	9	5	2	1
5	7	9	6	2	8	3	4	1
7	4	3	9	8	5	1	6	2
2	1	6	5	4	3	8	7	9
7	3	8	6	2	1	9	5	4

S o l u t i o n

Mots Croisés N°982

FLUORESCENCE
RIVIERE■NIAS
ANUS■III■DRA
N■LEANDRE■MU
KRAAL■EAQUE■
EY■UPAS■URNE
NEF■IL■AIS■X
S■AIN■IMPUNI
TABLIER■ELUS
ECLISSER■I■T
IRE■MONTANTE
NESLE■ELAEIS

Mots Fléchés N°982

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIES■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UN■D■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ OLYMPIQUE BRITANNIQUE Sebastian Coe : «Toucher les plus jeunes, le grand défi du sport pendant le XXI^e siècle»

Inculquer des valeurs olympiques comme le respect, la tolérance et le fair-play aux plus jeunes «sera le grand défi du sport pendant le XXI^e siècle», a considéré le président du comité olympique britannique, Lord Sebastian Coe, lundi à Alger.

«Pendant le siècle précédent, le défi du sport était de porter un message de paix, partout à travers le monde, mais pendant le XXI^e siècle, son objectif sera d'inculquer des valeurs nobles, comme le respect et la tolérance aux plus jeunes», a indiqué l'ancien champion olympique du 800 m, en marge d'un cours sur les valeurs, les symboles olympiques et la culture de la paix et du fair-play dispensé à la salle Echabab (Alger-centre). Selon Coe, ce projet «est le gage d'un monde meilleur, car les valeurs olympiques serviront même en dehors des



milieux sportifs», élevant notamment «des citoyens modèles». Un projet fortement soutenu par l'Algérie, avec l'implication directe du gouvernement, surtout depuis l'escalade du phénomène de la violence dans les

stades au cours des dernières années. Ce fléau a conduit parfois à des décès, comme ce fut le cas pour l'attaquant camerounais de la JS Kabylie (Ligue 1 de football) Albert Ebossé, mortellement touché à la tête par une pierre à la fin d'un match perdu à domicile (2-1) contre l'USM Alger.

Lord Sebastian Coe était en visite officielle de deux jours à Alger (lundi et mardi). Outre sa présence à un cours expérimental, lundi à la salle Echabab, le président du comité olympique britannique visitera plusieurs installations sportives dans la capitale algérienne et ses environs. «Mardi, au 2e jour de sa visite, Lord Sebastian Coe a été reçu par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Larbi Ould Khelifa et par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abdelkader Khemri», a annoncé le COA dans un communiqué.

COOPÉRATION ALGÉRO-BRITANNIQUE «Nos athlètes gagneraient à venir se préparer en Algérie»

Le président du Comité olympique britannique, Lord Sebastian Coe, séduit par la qualité des installations sportives qu'il a visitées lundi à Alger s'est dit «favorable à ce que des sportifs britanniques viennent s'y préparer en période d'hiver», lors d'une entrevue avec le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Larbi Ould Khelifa. «En hiver, les conditions climatiques sont meilleures en

Algérie, où il fait nettement plus doux que dans certains pays d'Europe. Il serait donc intéressant pour les athlètes britanniques de venir s'y préparer, surtout que les installations sportives dont dispose l'Algérie répondent à leurs exigences, en termes de qualité», a indiqué l'ancien champion olympique du 800m à l'issue de cette entrevue.

Lord Sebastian Coe a plaidé également pour la création d'une

Commission sportive mixte, incluant des membres de nationalité algérienne pour «un mandat de deux ans», avant le déroulement de nouvelles élections. Le président du comité olympique britannique a appelé par ailleurs à un «partage de connaissances» ainsi qu'à un «échange d'expériences» avec son homologue algérien (COA, ndlr).

Coe, ancien membre du Parlement anglais, a

insisté sur «la nécessité de renforcer les liens de coopération» même «entre les parlementaires anglais et leurs homologues algériens», avec lesquels ils peuvent «évoquer les différents objectifs qu'ils souhaitent atteindre». L'ancien champion britannique du 800m et médaille olympique du 800m était en visite officielle à Alger, les 15 et 16 juin, avec plusieurs tâches à son programme.

TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U14 «PAR ÉQUIPES» L'Algérie décroche la 3^e place

La sélection algérienne U14 de tennis a décroché la 3^e place au Championnat d'Afrique 2015 «par équipes», organisé du 8 au 13 juin au Caire (Egypte) a indiqué lundi la Fédération algérienne de tennis (FAT). L'équipe algérienne, composée du trio Youcef Rihiane, Mohamed Abibsi et Mohamed Racim Rahim aurait pu prétendre à un meilleur classement n'était sa défaite (3-0) contre le Maroc, dimanche pour le compte de la 4^e et dernière journée. Les «verts» avaient démarré cette compétition avec une défaite (3-0) contre l'Egypte (pays organisateur) puis deux victoires contre la Tunisie (3-0), puis l'Afrique du Sud (2-1), avant de concéder une nouvelle défaite (3-0) contre le Maroc. Un succès ayant permis à la sélection du Maroc de terminer à la 1^{re} place, avec quatre points, suivie de l'Egypte, l'Algérie et la Tunisie, ex-aequo avec 2 points, et enfin, l'Afrique du Sud 5e, avec zéro points, car n'ayant remporté aucun match dans ce tournoi.



MONDIAL DE RUGBY MOINS DE 20 ANS L'Angleterre pays hôte de l'édition 2016

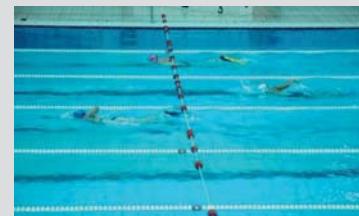
Le Mondial de rugby des moins de 20 ans aura lieu en juin 2016 à Manchester en Angleterre, a annoncé mardi la Fédération anglaise (RFU).

Deux sites ont été retenus à Manchester et sa banlieue pour cette coupe du Monde à 12 équipes : le AJ Stadium, l'enceinte du club de rugby de Sale, et le centre de formation de Manchester City. «Manchester fournira une excellente base pour les équipes et c'est l'occasion d'amener du rugby de haut



niveau dans cette ville pour faire grandir l'intérêt pour ce sport dans la région», a commenté dans un communiqué de la fédération internationale (IRB). Double tenante du titre, l'Angleterre affrontera la Nouvelle-Zélande samedi en finale de ce tournoi annuel qui a lieu actuellement en Italie. L'Angleterre accueille également la «grande» Coupe du monde du 18 septembre au 31 octobre 2015.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE NATATION (BENJAMINS): Tahar Beggar (DTN) : «Le travail reste à parfaire dans cette catégorie»



Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de natation, Tahar Beggar a qualifié de «moyen» le niveau technique des épreuves du championnat national Benjamins (12 ans, et 13 ans), estimant que «des choses restent à parfaire» pour cette catégorie.

«On a assisté à certaines épreuves de bon niveau, et d'autres moindre. Le nombre de participants (environ 140 athlètes) est faible pour espérer avoir une large sélection. Dans l'ensemble le niveau technique de la compétition est moyen, et peut-être», a déclaré Beggar.

Pour le directeur technique national (DTN), le souhait de sa direction est de voir à l'œuvre, un maximum de nageurs avec un meilleur niveau. «Il faut que l'échantillon de départ soit important, avec des nageurs de qualité requise pour cette catégorie d'âge», a expliqué Beggar.

Le responsable technique de la Fédération attribue ce manque d'effectif au National de la catégorie benjamins, à un manque d'exploitation du bassin. «A cet âge là (12 ans, 13 ans), l'enfant ou l'athlète doit bénéficier pleinement de son temps de nage, pour donner la possibilité à son entraîneur de lui corriger la technicité, très importante à ce stade pubertaire», a-t-il souhaité.

Le championnat national benjamins de natation (filles et garçons) tenu durant trois jours à la piscine olympique du 5-juillet, a vu la consécration des clubs de l'ASPTT Alger (filles), au classement en médailles et par points, l'USM Alger (garçons) en médailles et le FCO Alger (garçons) au classement par points. Les nageuses de l'ASPTT Alger ont remporté un total de dix médailles dont cinq en or, devançant l'OC Alger avec un total de sept consécrations dont trois en or, et le FCO Alger avec cinq médailles dont deux en or.

Chez les garçons, les athlètes de l'USM Alger ont terminé 1er avec neuf médailles dont 5 or, suivis de ceux du Groupe Sportif Pétroliers (GSP), avec trois médailles dont deux or et le WRBE Alger Centre avec deux médailles d'or.

Les coupes destinées aux meilleurs clubs au classement par points, sont revenues respectivement à l'ASPTT Alger (filles) avec 14874 pts, et au FCO Alger (9124 pts). Le rendez-vous a permis l'émergence de plusieurs athlètes, à l'image de Malak Bouzeouia (Babia Oran), Ryma Hanane (Mansoura Tlemcen), Imane Rania Machkour (ASPTT Alger), chez les filles, Mouaïd Sahli, Bilel Madi et Houthifa Haddad (MS El Eulma) et Hicham Ameur (RTAET Ain Turk Oran) chez les garçons, entre autres. «C'est une des satisfactions de ce national benjamins qui nous a permis tout de même de découvrir ces jeunes médaillés et d'autres qui jouissent aussi de potentialités. Ils nécessitent de leurs entraîneurs un suivi de prêt et rigueur», a fait remarquer le directeur technique national, ajoutant que tous les athlètes médaillés au rendez-vous d'Alger sont sélectionnables en équipe nationale, sans oublier d'autres qui ont déjà confirmé, à l'image de Mouria Yadi (WA Tlemcen), Feriel Djawad (ASPTT) et Riad Bouhamidi (USM Alger).

Tous les athlètes médaillés au national benjamins de natation auront la possibilité de prendre part au championnat d'Algérie «Open» des jeunes catégories, prévu en juillet prochain et qui sera qualificatif au championnat d'Afrique (Egypte/octobre 2015). «Il est vrai que ces benjamins vont concourir lors du national Open avec des catégories supérieures, mais, on estime que plusieurs d'entre eux peuvent réaliser de bonnes choses et pourquoi pas arracher une place en sélection nationale qui représentera l'Algérie en Egypte», a conclu Tahar Beggar.

LIGUE 1 MOBILIS

De nouveaux joueurs renforcent l'effectif de la JS Saoura

La JS Saoura, sociétaire de la Ligue 1 algérienne de football, a renforcé son effectif par le recrutement de cinq nouveaux joueurs dans le but de consolider ses trois compartiments (défense, milieu et attaque), a affirmé mardi un dirigeant de ce club à Béchar.

Il s'agit des attaquants ivoirien André Rista Mustapha, qui jouait auparavant à Gil Vicente Futebol Club (Portugal) et Mustapha Djalit (ex-MC Alger), du milieu de terrain Mohamed Lagraa (ex-ES Sétif), de Mohamed Walid Tiboutine (ex-USM Hadjout) et du gardien de but Houari Djemili (ex-MC Alger), a précisé à l'APS Mamoun Hamili, membre du conseil d'administration du club.

En plus de ces joueurs de "qualité", qui ont signé des contrats de deux ans et qui sont appelés à apporter un plus à l'ossature du club de la Saoura, l'attaquant Mohamed Zaidi, un enfant du club qui évoluait au sein du MSP Batna a aussi rejoint l'équipe en signant pour les deux prochaines saisons, a fait savoir le même dirigeant.

Des changements dans la direction du club sont aussi prévus prochainement dans la perspective d'une meilleure gestion administrative du club, a-t-on fait savoir de sources proches du conseil d'administration de la JS Saoura.

Benayada s'engage pour deux ans avec l'USM Alger

Le défenseur international Hocine Benayada a signé un contrat de deux ans au profit de l'USM Alger, a annoncé mardi le club algérois évoluant en Ligue 1 Mobilis de football.

L'ancien sociétaire de l'ASM Oran, âgé de 23 ans, a été sélectionné pour la première fois chez les Verts à l'occasion du match face aux Seychelles (4-0) disputé samedi à Blida pour le compte de la première journée (Gr.J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017. C'est la 3e recrue estivale usmiste après l'arrivée des portiers Samuel Atrous (RC Lens) et Ismail Mansouri revenu d'un prêt au MO Béjaïa. L'USM Alger est en stage à Casablanca (Maroc) pour préparer la Ligue des champions d'Afrique. Les Rouge et noir entameront la compétition continentale par un déplacement le 27 juin à Sétif pour affronter l'ESS tenant du titre.

LIGUE 2 MOBILIS

Appel d'offres pour l'octroi des droits de diffusion des rencontres

La Ligue de football professionnel (LFP) va lancer prochainement un avis d'appel à manifestation d'intérêt, ouvert uniquement aux chaînes de télévision TV privées, pour l'octroi des droits de retransmission TV des rencontres du championnat de Ligue 2 Mobilis, a indiqué mardi la LFP. La décision a été prise par le conseil d'administration de l'instance chargée de la gestion du football professionnel. Les droits de retransmission TV du championnat de Ligue 1 Mobilis ont été cédés à la télévision publique (EPTV). Dans le même chapitre, le conseil a examiné la répartition des indemnités de ces droits aux clubs de Ligue 1. Le classement a été établi sur la base d'un certain d'un certain nombre de critères, en vigueur depuis la saison dernière. L'ES Sétif, championne d'Algérie 2014-2015, a obtenu la plus importante somme du fait qu'il a engrangé un grand nombre de matches télévisés du championnat national et de la Confédération africaine de football (CAF).

APS

CAN-2017 (QUALIFICATION- 2^e J) LESOTHO- ALGÉRIE

Les Verts en stage à partir du 31 août en Afrique du Sud

La sélection algérienne de football effectuera un stage du 31 août au 5 septembre prochain en Afrique du Sud en prévision du match contre le Lesotho comptant pour la seconde journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF).

L'équipe nationale effectuera un stage en Afrique du Sud à partir du 31 août 2015 avant de se



rendre à Maseru où se déroulera le match, le 6 septembre 2015, précise la même source. La sélection algérienne a bien entamé

la première journée.

A cette occasion, le bureau fédéral de la FAF «se félicite de la bonne prestation de l'équipe nationale et du résultat obtenu contre les Seychelles et encourage les joueurs et les staffs à persévérer pour garantir la qualification à la CAN 2017».

Dans l'autre match du groupe J, l'Ethiopie a battu le Lesotho sur le score de 2 à 1 dimanche à Addis Abeba. Le premier du groupe se qualifie directement pour la phase finale de la CAN-2017 prévue au Gabon.

(U-23)/ PRÉPARATION

Double confrontation Algérie-Sénégal les 7 et 11 juillet à Alger

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U-23) affrontera en amical son homologue sénégalaise les 7 et 11 juillet prochain à Alger en vue des championnats d'Afrique des nations CAN-2015 de la catégorie, prévus du 28 novembre au 12 décembre au Sénégal. Cette décision intervient à l'issue de la réunion du bureau fédéral, dimanche au Centre technique national de la FAF, sous la présidence de Mohamed Raouraoua, président de la Fédération algérienne

de football. A cet effet, la sélection algérienne olympique effectue depuis lundi dernier un stage au centre des sports olympiques d'Al Baz à Sétif, qui sera ponctué par plusieurs matches amicaux en juin contre des clubs professionnels (USMA, ESS et MCE) qualifiés à la phase de poules de la Ligue des Champions. Initialement prévu à Blida, l'Algérie accueillera finalement la Sierra Leone le 19 juillet prochain à Alger en match aller du 3e et dernier tour des éliminatoires

des championnats d'Afrique ayant la manche retour prévue entre le 31 juillet et le 2 août dans un pays qui reste à désigner en raison de l'interdiction imposée par la CAF à la Sierra Leone d'organiser des matchs sur son sol frappé par l'épidémie Ebola. La Sierra Leone a réalisé un retentissant exploit lors du tour précédent en sortant le Cameroun, lors de la double confrontation qui s'est déroulée à Yaoundé (0-0, 1-1).

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE

Des arbitres gambiens pour ESS-USMA

Un trio d'arbitres gambiens a été désigné par la Confédération africaine de football (CAF) pour officier le match ES Sétif - USM Alger le 26 juin au stade du 8 Mai 1945 de Sétif, pour le compte de la 1re journée de la phase des poules de la Ligue des champions africaine de football. Le directeur de jeu Bakary Papa Gassama sera assisté de ses compatriotes Dickory Jawo (1er juge assistant) et Sulayman Sosseh (2e juge assistant) au moment où Séraphin Nijije sera officie de 4e arbitre. Outre ce trio, la commission d'arbitrage de la CAF a désigné l'Egyptien Issam-Eddine Abdelfattah Abdelhamid en tant que Commissaire au match, et le Malien Dramane Danté

comme «superviseur», tandis que le Marocain Mohamed Guessous sera le «coordinateur général». Outre l'ESS et l'USMA, l'Algérie compte un 3e représentant dans cette Ligue des Champions 2015 de football, le MC El Eulma, malgré sa relégation en Ligue 2 à l'issue de l'exercice écoulé. Le club eulmi, disposant pourtant de la meilleure attaque du championnat (40 buts, ndlr) a terminé l'exercice 2014-2015 à la 14e place du classement l'ayant relégué en palier inférieur en compagnie de l'ASO Chlef (15e) et l'USM Bel Abbès (16e). Dans le même groupe, les trois représentants algériens seront confrontés au club Soudanais, Al-Merrikh.

COUPE D'ALGÉRIE INTER-QUARTIERS

L'équipe de Djelfa se qualifie pour la phase finale

La sélection du quartier Ouled Naïl de Djelfa s'est qualifiée lundi pour la phase finale de la coupe d'Algérie inter-quartiers le 5 juillet prochain à Blida. Des équipes de quartiers venues des wilayas de Batna, Biskra, Djelfa, Khenchela, M'sila et Tébessa ont participé du 12 au 15 juin à cette phase régionale organisée par la direction de la Jeunesse et des sports (DJS)

0) en finale, représentera la région de Batna à la finale de la 3e édition de la coupe d'Algérie inter-quartiers le 5 juillet prochain à Blida. Des équipes de quartiers venues des wilayas de Batna, Biskra, Djelfa, Khenchela, M'sila et Tébessa ont participé du 12 au 15 juin à cette phase régionale organisée par la direction de la Jeunesse et des sports (DJS)



de Batna. Selon les organisateurs de la manifestation, ce rendez-vous qui ciblait les jeunes de 18 à 25 ans non structurés dans des clubs, visait, en plus d'encourager les jeunes des quartiers à pratiquer le football, à contribuer à lutter contre certains fléaux qui naissent de l'oisiveté, dont la toxicomanie.

FOOTBALL/CHAMPIONNAT DES EMIRATS

Al-Jazira limoge l'entraîneur Gerets et désigne Braga

Le club Emirati d'Al-Jazira a limogé son entraîneur belge Eric Gerets, et désigné le Brésilien Abel Braga pour le remplacer, a annoncé mardi le club du championnat émirati de football sur sa page Twitter. Eric Gerets, sur le banc du club émirati depuis l'été dernier, a été remercié

par ce club. Le technicien belge (61 ans), passé par Marseille pendant deux saisons (2007-2009), est remplacé par un autre ex-coach du club marseillais, le Brésilien Abel Braga (62 ans). Braga connaît bien la maison, il a déjà dirigé cette équipe pendant trois ans, de 2008 à 2011.

LE PSG SUIT AUBAMEYANG

Toujours limité par le fair-play financier, le PSG songerait à recruter l'attaquant de Dortmund Pierre-Emerick Aubameyang, d'après France Football. Acheté un peu plus de 13 millions par Dortmund à Saint-Etienne il y a deux ans, l'ancien Vert, sous contrat jusqu'en 2018, en vaudrait aujourd'hui entre 20 et 25. Le fils de Pierre Aubame, aujourd'hui âgé de 25 ans, présente l'avantage d'être polyvalent. Et il a prouvé qu'il pouvait marquer autre part qu'en Ligue 1, avec 16 buts en 33 matches de Bundesliga cette saison, plus 3 autres en 8 rencontres de Ligue des champions.



ACCORD TEVEZ-BOCA JUNIORS ?

En balance entre le PSG et Boca Juniors, Carlos Tevez (31 ans) aurait pris sa décision. D'après les informations de la *Gazzetta dello Sport*, l'attaquant de la Juventus aurait trouvé un accord avec le club argentin.

En effet, le média italien indique que le buteur argentin aurait rencontré le président de son club formateur, Daniel Angelici, et aurait accepté son offre. Ainsi le dirigeant lui aurait proposé un contrat de trois ans avec un salaire d'environ 4,4 M€ par saison, véritable record dans l'histoire du football argentin. Cependant, l'indemnité offerte à la Juve pour racheter la dernière année de contrat de l'Apache n'a pas été communiquée.

COPA AMÉRICA Chile 2015

VIDAL NE SUFFIT PAS POUR LE CHILI

Malgré un doublé d'Arturo Vidal, le Chili a dû se contenter du nul face au Mexique (3-3) dans le groupe A de la Copa America. La Bolivie a, elle, dominé l'Equateur (3-2).

Suspense total dans le groupe A de la Copa America. Toutes les équipes peuvent encore espérer accéder aux quarts de finale de la compétition à l'issue d'une deuxième journée de phase de poules un peu folle avec pas moins de 11 buts inscrits ! La palme du football total revient à la rencontre opposant le Chili au Mexique (3-3). Vainqueurs de leur premier match contre l'Equateur, les Chiliens ont couru après le score deux fois face à une formation mexicaine pourtant privée de Javier «Chicharito» Hernandez et Carlos Vela en vue de la Gold Cup. Vidal (22') et Vargas (42') ont permis au pays hôte de regagner les vestiaires sur un score de parité avant que le milieu de terrain de la Juventus Turin ne donne l'avantage au Chili peu avant l'heure de jeu sur penalty (55'). Le plus dur semblait fait. C'était sans compter sur Matías Vuoso, également auteur d'un doublé (21', 66'). Avec 4 points au compteur, la Roja pointe en tête du groupe A en compagnie de la suprenante Bolivie, son prochain adversaire.

JORGE SAMPAOLI : «DEUX BUTS LÉGITIMES INVALIDÉS»

«À mon avis, le match aurait été plié si les deux buts légitimes avaient été validés, mais malheureusement, ils ne l'ont pas été», a expliqué l'Argentin, en conférence de presse. Il est très décevant d'avoir fait match nul de cette façon. Le Chili aurait dû manifestement gagné aujourd'hui.



ULREICH AU BAYERN POUR 3 ANS !

Le Bayern Munich a officiellement annoncé le recrutement de Sven Ulreich jusqu'en juin 2018. Sven Ulreich est désormais un joueur du Bayern Munich. Le club allemand vient de confirmer la signature du portier de Stuttgart pour trois ans. Il sera désormais le gardien numéro deux du club bavarois derrière Manuel Neuer. Il devrait ainsi prendre le rôle de Pepe Reina, sous contrat jusqu'en 2017, mais qui accepte mal son rôle de doublure et qui devrait donc retourner au Napoli.

Man Utd s'intéresse à Mandzukic

Selon les informations de Sky Sports, Manchester United penserait à Mario Mandzukic dans l'optique de la succession de Robin Van Persie. Effectivement, si le buteur néerlandais paraît vouloir rester chez les Red Devils, son nom est notamment évoqué du côté de la Juventus de Turin.

Pour le remplacer, les dirigeants mancuniens seraient particulièrement intéressés par le profil de l'attaquant croate. Pour rappel, ce dernier a inscrit 12 buts en 28 rencontres de Liga cette saison.



Tottenham veut Salah

Mohamed Salah, prêté la saison dernière par Chelsea à la Fiorentina, serait sur les tablettes de Tottenham.

Mohamed Salah a pleinement exploité son potentiel cette saison sous le maillot de la Fiorentina. Le jeune milieu offensif égyptien est arrivé à Florence l'été dernier sous la forme d'un prêt en provenance de Chelsea et a su glaner un temps de jeu conséquent et enchaîner les prestations convaincantes.



LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE AHMED GAÏD SALAH PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE SORTIE DE 3 PROMOTIONS D'OFFICIERS DE L'ACADEMIE MILITAIRE DE CHERCHELL

«GRANDE FIERTÉ»

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé mardi à l'Académie militaire de Cherchell (AMC) la cérémonie de sortie de trois promotions d'officiers.



Composées d'officiers et d'officiers supérieurs algériens et de pays frères et amis dans différentes spécialités, les promotions ont été baptisées du nom de l'ancien président, le moudjahid Ali Kafi, décédé en 2013.

Après un passage en revue des promotions sortantes suite à leur prestation de serment, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah a procédé, en compagnie des hauts cadres du ministère de la Défense nationale (MDN), à la remise des grades et diplômes aux majors de promotion.

Il s'agit de la 8e promotion de la formation militaire commune de base, de la 46e promotion de l'enseignement fondamental des officiers d'active et de la 43e promotion des officiers du cours de commandement et d'état-ma-

jor, qui ont bénéficié d'une formation adaptée à la «situation sécuritaire actuelle», a indiqué le commandant de l'AMC, le général-major Ali Sidan, dans une allocution prononcée à cette occasion.

Après un bref aperçu de l'histoire de l'AMC, «le noyau du dispositif de formation de l'ANP», le général-major Ali Sidan a rappelé les élèves sortants à «être toujours prêts à garantir la sécurité et la stabilité du pays» et à demeurer «dévoués et loyaux à l'ANP». La formation de qualité qu'ils ont reçue, a-t-il dit, «traduit la capacité de l'institution militaire à former des hommes capables de défendre le pays et de préserver son unité».

La cérémonie s'est poursuivie avec la passation de l'étendard de l'AMC entre la promotion sortante et celle lui succédant, avant l'exécution d'exercices militaires, montrant les capacités combatives des forces de l'ANP. Un exercice consistant en l'extinction d'un incendie sur un bateau, exécuté par les forces navales au large de Cherchell, a été projeté sur grand écran.

Des exercices de saut en parachute ont également été exécutés. Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah a ensuite suivi l'exercice «Tassadi 2015» de l'état-major, au niveau de la salle d'information géographique de la direction de l'enseignement supérieur de l'AMC.

Les trois promotions sortantes ont été baptisées du nom du défunt moudjahid Ali Kafi né en 1928 à El-Harrouch (Skikda). Il a assumé plusieurs responsabilités durant la guerre de libération

nationale d'abord dans le cadre du Parti du peuple algérien (PPA) puis dans les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN). Ali Kafi participa aux offensives du 20 août 1955 sous les ordres de Zighoud Youcef.

Un an plus tard, il fait partie de la délégation de la zone II au congrès de la Soummam, et devient ensuite le dirigeant de la wilaya II (de 1957 à 1959). A l'indépendance, il est nommé ambassadeur dans plusieurs pays, à savoir la Syrie, le Liban, la Libye, la Tunisie, l'Egypte, l'Irak et l'Italie. En 1990, il a été élu secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) avant d'être nommé le 11 janvier 1992, membre du Haut comité d'Etat (HCE) à la tête duquel il succède, le 2 juillet 1992, à Mohamed Boudiaf.

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a été accueilli à son arrivée à l'AMC par le commandant des forces terrestres, le général-major Ahcene Tafer, le commandant de la 1re Région militaire, le général-major Habib Chentouf, et le commandant de l'Académie, le général-major Ali Sidan.

Ont assisté à la cérémonie aux côtés du général-major, Gaïd Salah, des membres du gouvernement, des cadres supérieurs de l'Etat, des membres du corps diplomatique accrédité à Alger et les familles des étudiants.

La cérémonie de sortie annuelle à l'Académie militaire de Cherchell vient boucler une série de sorties de promotion organisées par différentes écoles et structures de formation de l'ANP à travers le pays.

L'ANP demeure fortement convaincue de la sensibilité de ses missions

L'Armée nationale populaire (ANP) demeure «fortement convaincue de la sensibilité et de la vitalité de ses missions constitutionnelles», a affirmé mardi à Cherchell le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah.

Sur le chemin de la consolidation du lien d'appartenance à la Patrie, et l'imprégnation de ses valeurs non seulement dans les âmes et consciences mais également dans les coeurs de nos soldats, l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), demeure fortement convaincue de la sensibilité et de la vitalité de ses missions constitutionnelles», a indiqué le général de corps d'armée, Gaïd Salah, dans une allocution directive à l'occasion de la cérémonie de sortie des promotions de l'Académie militaire de Cherchell pour l'année 2015.

L'ANP «œuvre, a-t-il poursuivi, en tout dévouement et compétence et quelles que soient les circonstances, à relever tous les dé-

fis et reporter tous les enjeux, par l'aide de Dieu le Tout-Puissant, et sous le commandement et le soutien de Son Excellence Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale».

«Et que notre peuple soit confiant et certain que ses fils à l'ANP, digne héritière de l'ALN, sont toujours sur le terrain honorant leur serment, méritant notre entière gratitude et estime, en reconnaissance à ces hommes dont la grande fierté dans l'accomplissement du devoir national est incontestable, ce devoir qu'ils remplissent sur chaque parcelle de notre Patrie et à travers nos diverses et longues frontières, en tout honneur, fidélité et abnégation pour dissuader les ennemis de l'Algérie et leurs acolytes terroristes», a ajouté Gaïd Salah.

Il a, à cette occasion, rappelé les étapes considérables qu'a franchies l'ANP dans plusieurs domaines, y compris celui de la formation avec toutes ses branches, spécialités et niveaux. Lesquelles étapes représentent des réa-

lisations concrètes reflétées par les résultats fructueux atteints sur le terrains.

«Nous ne nous arrêterons absolument pas à la seule mise en place d'un appareil de formation de l'ANP en mesure de répondre aux exigences d'une formation moderne et qualitative, au diapason des besoins fonctionnellement et professionnellement variés, mais nous œuvrerons principalement à ce qu'il soit un terrain fertile qui forme des soldats, quels que soient leurs niveaux et catégories, dont les âmes et les consciences sont imprégnées de préceptes de pensée positive, sage et rationnelle qui les guide dans l'assimilation du sens réel de la responsabilité dont ils sont chargés, et qui leur assure, ainsi, un accomplissement parfait de leur devoir national en toutes circonstances», a-t-il affirmé.

Telles sont les caractéristiques globales et complémentaires de la formation, du savoir, du professionnalisme et de la discipline, que nous considérons comme pilier principal et effectif pour l'aboutissement des efforts inlassables de développement

que connaît l'ANP ces dernières années au niveau de toutes ses composantes», a ajouté le vice-ministre de la Défense nationale.

Ce sont des résultats qui, «à la fois, renforcent la confiance du peuple algérien dans les capacités et la permanente disponibilité, de jour comme de nuit, de ses Forces Armées, et qui représentent une plus grande motivation pour nous, militaires, à être éternellement à la hauteur de cette confiance qui nous est chère, et à la hauteur de l'affront réussi, avec l'aide de Dieu le Tout-Puissant, des hostilités quelles qu'en soient l'origine et l'ampleur», a-t-il soutenu.

Après l'allocution du général de corps d'armée, Gaïd Salah, l'occasion avait été donnée aux cadres et élèves d'exprimer de nouveau leur «grande fierté de faire partie de l'ANP, et de leur immuable engagement, en toutes circonstances, à se sacrifier pour la souveraineté de la Nation et préserver sa stabilité et sa sécurité».

APS